



Excellence dans la décision

IDÉES de STRATÉGIE

Revue semestrielle de réflexion N° 2

INSTITUT DE DEFENSE DU SENEGAL

IDÉES DE STRATEGIE N° 2



Les Forces de Défense et de Sécurité face aux défis de la réversibilité

Vers la recherche d'une souveraineté en matière de défense



INSTITUT DE DEFENSE DU SENEGAL



Batiment d'hébergement des stagiaires



Batiment administratif



Amphithéâtre général Mamadou NIANG



Mess de l'IDS

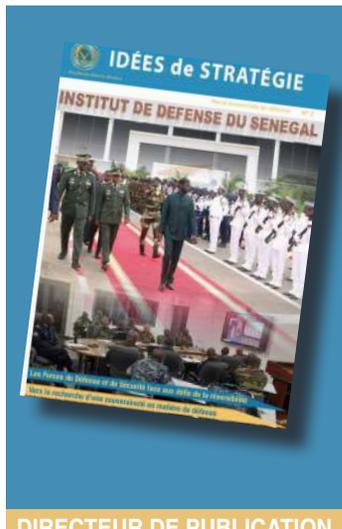


Complexe sportif





IDÉES de STRATÉGIES
Excellence dans la décision



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Capitaine de vaisseau Baye Meissa KHOULE
Directeur Général Adjoint de l'IDS

REDACTEUR EN CHEF

Chef d'escadron Cheikh Ahmadou Bamba DIOUCK
Chef de la Division Formation de l'IDS

COMITE DE REDACTION

Lieutenant-colonel Khassan BATHILY
Chef de Bataillon Abdoulaye GUEYE
Chef d'escadron Mamadou SISSOKHO
Capitaine de corvette Mouhamadou B. BEYE
Chef d'escadron Mamadou Dicko MBALLO
Chef d'escadrons Daouda COLY
Chef de bataillon Abdou Aziz MBAYE
Lieutenant-colonel Abdourahmane SEYDI
Commandant Mamadou NGOM
Médecin-lieutenant-colonel Moustapha LO
Lieutenant-colonel Jean Emmanuel BADIANE
Intendant-commandant Papa Mamadou THIOUB
Capitaine Guillaume Assylibène COLY
Colonel Pape Souleymane CISSE
Commissaire de Police Mouhamed GUEYE
Inspecteur Aliou CISS
Colonel Fabrice AVENEL

CONCEPTION

Chef d'escadron Cheikh Ahmadou Bamba DIOUCK

PHOTOGRAPHIE

WANE Vision

SOMMAIRE

1 PREFACE DU DIRECTEUR GENERAL

2. EDITORIAL REFLEXION

3. ACTIVITES IDS EN IMAGES

4. DOSSIER 1 : Les forces de défense et de sécurité face aux défis de la réversibilité

La réversibilité : une posture opérationnelle à adopter par les Armées face aux mutations incessantes de la conflictualité

Les FDS face aux défis de la réversibilité

L'approche M2MC pour faire face aux défis de la réversibilité des Forces Armées sénégalaises

La dronisation navale : quels impacts sur les doctrines navales?

La montée de la violence dans la société africaine : étude des facteurs et perspectives de stabilité

L'importance stratégique de la moto dans les modes d'action terroristes au sahel

Les Forces d'opérations spéciales : pilier essentiel de la réversibilité des Armées face aux menaces multiformes.

5. DOSSIER 2 : Vers la recherche d'une souveraineté en matière de défense

La place de la Direction du service du matériel des Armées dans la recherche de souveraineté technologique et industrielle.

La place de la Direction des transmissions et de l'informatique des Armées dans la recherche de la souveraineté numérique

La Direction du service de santé des Armées (DSSA) dans la recherche de souveraineté sanitaire

Place de la Direction du génie et de l'infrastructure des Armées dans la recherche de souveraineté en matière de mobilité et d'infrastructure

Quels sont les leviers à activer pour aller vers la souveraineté en matière de défense ?

La souveraineté en matière de défense : une exigence fondamentale pour la sécurisation optimale du sanctuaire national

6. ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025 EN IMAGES

7. CONTRIBUTIONS

La Gendarmerie nationale, face aux défis de la réversibilité

Enjeux et défis de l'insécurité urbaine : la réponse stratégique et opérationnelle de la Police nationale

Les Forces de Défense et de Sécurité face aux défis de la réversibilité, quelle contribution pour l'Administration pénitentiaire

La jeunesse, un enjeu pour les Forces armées

8. ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024 EN IMAGES

9. PORTRAIT D'UN GRAND TEMOIN MILITAIRE

Le Général de corps d'armée (2S) Pathé SECK, ancien Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire

PREFACE



Général de brigade Koly FAYE,
Directeur Général de l'Institut de Défense du Sénégal

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce deuxième numéro de notre revue semestrielle « Idées de Stratégie », qui s'inscrit dans le cadre de notre engagement continu à promouvoir l'excellence en matière de pensée stratégique et de formation de nos élites militaires. Cette édition est bâtie autour de deux dossiers :

« Les forces de défense et de sécurité face aux défis de la réversibilité » ;
« Vers la recherche d'une souveraineté en matière de défense ».

Ce numéro témoigne ainsi de notre volonté de contribuer activement aux débats cruciaux qui façonnent notre environnement géopolitique et géostratégique.

Aujourd'hui, l'analyse de la situation de la sécurité internationale laisse entrevoir une mutation de l'ordre mondial. En effet, les tensions géopolitiques, les menaces asymétriques et les crises humanitaires qui marquent notre époque, exigent une approche holistique et collaborative. C'est pourquoi notre institut s'efforce de rassembler non seulement les experts militaires, mais aussi les universitaires pour mieux appréhender ce phénomène. Ensemble, nous devons forger des solutions adaptées aux réalités africaines tout en nous inscrivant dans un cadre international.

C'est pourquoi, les deux thématiques retenues ont toute leur pertinence. « Les forces de défense et de sécurité



face aux défis de la réversibilité » se justifie par l'hybridation de la menace, la capacité de réaction des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la mise en œuvre du modus operandi adapté.

Quant à la thématique « Vers la recherche d'une souveraineté en matière de défense », l'importance de la défense exige entre autres, la liberté d'action, l'autonomie stratégique, la garantie de la Sécurité nationale, le maintien de l'initiative stratégique.

Depuis sa création, notre institut a su s'imposer comme un phare de réflexion et d'innovation dans le domaine de la défense. En quatre années d'existence, nous avons cultivé un espace où des esprits brillants se rencontrent pour échanger des idées, développer des stratégies et former les leaders de demain. Dans

un monde en constante évolution, où les défis sécuritaires se multiplient et se complexifient, il est impératif que nous renforçons notre capacité à anticiper et à répondre efficacement à ces défis.

Cette revue est le fruit d'un travail collectif et d'une réflexion approfondie. Elle met en lumière les contributions des acteurs précités qui partagent une vision commune : celle d'une Afrique forte, résiliente et unie face aux défis contemporains. Nous sommes convaincus que l'échange de savoirs et d'expériences est essentiel pour bâtir une défense efficace et garantir la paix sur notre continent. Je vous invite donc à explorer les articles présentés dans ce numéro, qui mettent en relief certains défis contemporains et les propositions de solution pour y faire face.





Capitaine de vaisseau Baye Meïssa KHOULE
Directeur Général Adjoint IDS

Ce et Forêts, Administration pénitentiaire, Parcs nationaux, Douanes) à travers un cours de capacitation organisé en deuxième fin d'année académique. De plus, numéro conformément à l'article 20 du décret de « (Décret 2020-1936) de création l'IDS, « Idées de certains cadres de la fonction publique Stratégie qui exercent dans le domaine de la Défense » sur la base de protocoles consacre signés avec leur tutelle peuvent suivre l'arrivée, les enseignements de l'IDS sanctionnés d a n s par un Master Stratégie et Défense.

le paysage des publications institutionnelles, d'une revue de réflexion qui se veut singulière et par son contenu, atteindre son but : comprendre à travers le prisme militaire la marche du monde, partager des idées sur les phénomènes géopolitiques et sécuritaires, proposer des stratégies globales pour « s'en sortir ».

En marge de cette deuxième édition, « Idées de Stratégie » vous présente l'Institut de Défense du Sénégal », un pôle d'excellence de l'enseignement militaire supérieur regroupant l'Ecole d'état-major (niveaux tactique et interarmes) et l'Ecole supérieure de guerre (niveaux opératif, stratégique et interarmées) qui forment les officiers des Armées, de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers au travail d'état-major, à la prise de décision et à l'exercice du grand commandement. L'IDS est aussi ouvert aux camarades des corps paramilitaires (Police, Eaux

L'IDS marque depuis trois ans son ouverture aux pays amis du Sénégal avec la participation de stagiaires de l'Afrique francophone.

Cette revue, à l'image de l'IDS constitué d'un encadrement militaire chargé de l'enseignement opérationnel et d'un corps professoral universitaire chargé de l'enseignement académique, porte l'analyse aux niveaux opératif et stratégique sur des thématiques de Défense, de Sécurité et de Géopolitique intéressant le Sénégal, l'Afrique et le Monde.

Cet intérêt aux questions de Sécurité et de Défense est à promouvoir pour impulser la culture militaro-intellectuelle si tant est que la Sécurité est à la base de toute activité, de tout développement, de toute vie.

C'est pourquoi dans la planification



opérationnelle, le chef militaire est appelé à prendre en compte un ensemble de facteurs (PEMSII), dans une approche globale, en convoquant des principes et en intégrant les enjeux, car une démarche purement militaire ne serait pas forcément la bonne.

Dans un autre registre, la célébration de la journée des Forces Armées le 08 novembre 2024 est le prétexte pour apporter la contribution de l'IDS au thème de la souveraineté technologique et industrielle, est un enjeu majeur pour les Etats et leurs sociétés.

En effet, dans un contexte mondialisé, face aux défis de la réversibilité, la nécessité pour les Forces de Défense et de Sécurité de renforcer la souveraineté du Sénégal en matière de défense devient désormais une priorité essentielle.

La traduction concrète de la souveraineté repose sur les cinq fonctions stratégiques mises en œuvre par nos forces: connaissance, anticipation, dissuasion,

surveillance et protection du territoire national. Pour leur concrétisation, cette souveraineté nationale doit impérativement prendre en compte les quatre grandes orientations : la garantie de nos approvisionnements stratégiques, notre liberté d'action dans les espaces communs, la préservation de notre souveraineté dans l'espace numérique et une politique dynamique d'innovation.

Consciente de l'importance de sa mission dans la formation continue de l'élite militaire, l'IDS juge opportun et nécessaire de proposer d'autres axes de réflexion dans la marche résolue de nos FDS vers la quête d'une souveraineté en matière de défense afin d'accroître leur réversibilité dans le cadre de la lutte implacable contre les menaces actuelles et futures.

Bonne lecture à tous !!!



ACTIVITÉS IDS



Cérémonie de remise de diplômes aux stagiaires de l'école d'état-major et aux auditeurs de l'école supérieure de guerre à l'IDS, présidée par le Président de la République, Chef suprême des Armées.



Cérémonie de remise de diplômes aux stagiaires de l'école d'état-major et aux auditeurs de l'école supérieure de guerre à l'IDS, présidée par le Président de la République, Chef suprême des Armées.



Passage à l'IDS du Général d'armée Pierre SCHILL, CEMAT français, en marge de sa visite au Sénégal. Il s'est adressé aux auditeurs et aux stagiaires sur les enjeux sécuritaires et les défis du chef militaire.



Rentrée académique de la 4^{ème} promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre de l'IDS



Rentrée académique de la 7^{ème} promotion de l'Ecole d'Etat Major de l'IDS



Visite de la 3^{ème} promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre de l'IDS aux sites de l'APROSI de Diarniadio

ACTIVITÉS IDS



visite du Général de division Mokhtar Bole CHAABAN, CEMGA de la Mauritanie, accompagné par le Général de Corps d'armée Mbaye CISSE, CEMGA du Sénégal.



Visite officielle du chef d'état-major major des Forces Armées gambiennes, le général Mamath Cham à l'Institut de Défense du Sénégal



Signature de la convention IDS / CHEDS



Les auditeurs de l'Ecole supérieure de Guerre de l'Institut de Défense du Sénégal et leur encadrement ont pris part au Forum de Dakar tenu les 27 et 28 Novembre 2023



En présence du DG et du personnel, l'IDS a rendu un vibrant et chaleureux hommage au Capitaine de vaisseau Baye Meissa KHOULE pour avoir servi avec loyauté rigueur et disponibilité pendant près de quatre ans l'Institut de Défense du Sénégal en qualité de Directeur Général adjoint



Visite de Madame Kajsa OLLONGREN, Ministre de la Défense des Pays-Bas à l'IDS. Au menu de la visite, un entretien avec les auditeurs de l'Ecole supérieure de guerre sur les questions de sécurité en Afrique, la lutte contre le terrorisme et l'intégration des femmes dans les FDS.



Lieutenant-colonel Khassan BATHILY,
Directeur de l'École d'état-major, IDS

«La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », disait le stratège et chef de guerre prussien Carl Von CLAUSEWITZ.

A travers cette assertion, il mettait l'accent sur la relation de subordination qui existe entre le militaire et le politique. Le militaire, un des acteurs majeurs des relations internationales, poursuit les objectifs définis par le niveau politique dans le cadre d'un conflit. En effet, longtemps considérée comme une forme d'opposition armée entre Etats, la guerre a connu plusieurs mutations avec l'avènement de la menace asymétrique née de la publication du bréviaire « choc des civilisations » de Samuel HUNTINGTON. Toutefois, depuis l'invasion russe en Ukraine, on assiste à un retour en force de la confrontation conventionnelle avec l'emploi quasi systématique de moyens hybrides qui obligent les Etats à repenser leurs doctrines, leurs stratégies et leurs concepts de défense. Comme par le passé, dans cette forme de conflit de haute intensité, les armées devront développer de nouvelles aptitudes solides pour pouvoir s'adapter parfaitement aux situations opérationnelles très mouvantes et aux modes opératoires très évolutifs des forces hostiles. Dès lors, il semble opportun de s'interroger sur la posture opérationnelle à adopter par notre outil de défense au regard de l'évolution incessante des conflits contemporains.

En réalité, cette modification de la nature de la guerre caractérisée par un changement de paradigmes sécuritaires, exige des armées, une réadaptation de leur dispositif qui passera par la modernisation du schéma de préparation de nos engagements internes et externes, la maîtrise complète de l'environnement opérationnel et des modes opératoires des forces hostiles ainsi que la mise en avant de l'approche collaborative pour juguler les menaces émergentes. L'optimisation de la mise en condition opérationnelle des formations combinée à l'introduction de nouveaux procédés d'exécution des missions et à la

La réversibilité : une posture opérationnelle à adopter par les Armées face aux mutations incessantes de la conflictualité.

dynamisation du régionalisme va incontestablement consolider la réversibilité des armées pour une meilleure adaptation aux perpétuels basculements de la conflictualité.

D'abord, la préparation opérationnelle « si vis pacem, para bellum » constitue le premier levier dont l'activation nécessite une amélioration du contenu et une définition claire des objectifs, avec une emphase particulière sur la synergie interarmes et interarmées. Cette mise en condition opérationnelle (MCO) des différentes formations se situe à deux niveaux : la préparation opérationnelle centralisée (POC) conduite par les états-majors d'armées (EMA) et celle décentralisée (POD) supervisée par ces EMA. S'agissant de la POC, elle se déroule sous forme d'exercices, de campagnes de tirs et manœuvres qui visent à tester le niveau opérationnel atteint par les unités. De plus, elle accroît les capacités tactiques et techniques, la réactivité ainsi que la résilience des forces, tout en permettant de faire face énergiquement à toutes les situations imprévues. Elle contribue également à la réduction considérable de l'incertitude et du brouillard qui entourent les nouveaux engagements internes et externes. Présentement, le caractère volatile des menaces et leur hybridité devront pousser nos armées à mettre à jour la réponse sécuritaire à apporter découlant de l'étude détaillée des facteurs, des instruments de puissance et des actions possibles des forces hostiles. Ces dernières se caractérisent par leur capacité d'innovation déconcertante et la préparation minutieuse de leurs actions d'éclat. Pour se prémunir contre ces tentatives de déstabilisation, cette MCO permanente doit mettre un point d'honneur sur la formation, seul gage du succès de nos opérations actuelles et futures, comme l'a rappelé le général Vincent DESPORTES « l'entraînement prépare à affronter la certitude, la formation permet de réagir à l'incertitude ».

Ensuite, les conflits actuels sont devenus imprévisibles et de plus en plus intenses, avec une utilisation massive de moyens feux de toute nature, capables de provoquer des dégâts matériels et humains très élevés. A ce propos, le développement



de capacités autonomes d'exécution des missions opérationnelles procurera une liberté d'action plus grande. La première étape dans la mise en place progressive d'une industrie de défense répondant à nos besoins opérationnels concerne l'obtention d'outils d'acquisition, d'observation et de recherche du renseignement, plus spécifiquement d'intérêt militaire. Cette mission de collecte de données avant l'engagement des troupes ou pendant la conduite des opérations augmente considérablement les chances de remporter la victoire. Elle permet de contrecarrer la manœuvre ennemie, de minimiser les pertes amies et de pouvoir évaluer les dommages de combat. Dans ce cadre, le lancement récent du premier satellite sénégalais dans l'espace pourrait aider dans la connaissance approfondie de l'environnement opérationnel et dans la surveillance permanente du territoire national. Ce dispositif spatial contribuera à l'optimisation de la préparation de nos engagements surtout internes. Parallèlement, la réalisation locale des équipements est un élément essentiel d'efficacité opérationnelle. Elle offre la possibilité d'arrêter des choix cohérents, de maîtriser le processus, les délais de production et d'assurer un soutien logistique adapté. La conjonction parfaite de ces trois facteurs maintient le moral des forces à un niveau nettement élevé et accroît l'audace, l'abnégation et la bravoure des soldats, car « la force de la cité n'est pas dans les vaisseaux ou ses remparts, mais dans le cœur des citoyens » selon la célèbre formule de Thucydide. Enfin, la collaboration et la coopération entre alliés dans le cadre de la sécurité collective a pour objectif de participer à la pacification d'un espace commun, en proie à des velléités irrédentistes ou séparatistes. En fait, depuis plusieurs décennies, nos états font face à de nombreux défis sécuritaires internes et externes qui tendent à compromettre leur stabilité. Ces menaces protéiformes engendrent un changement radical de paradigmes dont la prise en compte effective exige une réponse concertée et coordonnée afin de préserver l'intégrité des territoires, ainsi que la sécurité des populations et de leurs biens. Subséquemment, le contexte actuel reste marqué par la prégnance des menaces transfrontalières qui ont pris une dimension plus complexe et une ampleur sans précédent, en raison de la porosité des frontières entre les états. Dans l'optique d'une démarche collaborative, les armées sont en train de consolider les contacts et liaisons avec les pays voisins, à travers la conduite de patrouilles conjointes le long des frontières. Ces

rencontres opérationnelles organisées régulièrement constituent une parade efficace contre la prolifération des divers trafics (armes, drogues, êtres humains...) et favorisent la parfaite complicité entre les différentes forces de défense et de sécurité. Sur un autre registre, la coopération avec les partenaires externes par le biais d'échange d'expériences, de pratiques, procédés et procédures apporte une plus-value dans l'accomplissement des activités et actions opérationnelles. C'est l'exemple des exercices bilatéraux, multilatéraux et multinationaux (Xarito, Obagame Express, Flintlock...) dont l'état final recherché est de développer l'interopérabilité entre les armées, de mutualiser les efforts sécuritaires et de mettre en place des stratégies régionales cohérentes. C'est ce régionalisme sécuritaire qu'il convient de prôner et bannir les réponses individuelles souvent insuffisantes et désorganisées face aux insécurités multidimensionnelles. De toute évidence, c'est la participation à ces diverses initiatives sécuritaires collectives qui fortifie la réversibilité de nos FDS en vue de « toujours s'adapter pour vaincre » comme le soulignait Michel GOYA.

En définitive, la mutation actuelle de la conflictualité qui bascule en permanence entre les menaces asymétriques et conventionnelles tend à fragiliser les dispositifs classiques des armées. Pour assurer la sécurisation optimale du sanctuaire national, elles devront développer de solides capacités d'adaptation par le truchement de la réorientation de la préparation opérationnelle des unités, de l'expansion de nouvelles méthodes de conduite des opérations de même que l'échange d'expertises et d'expériences avec les partenaires externes afin d'adopter en permanence la posture appropriée face aux mutations incessantes de la conflictualité.

Au demeurant, à l'heure de l'introduction fracassante de l'intelligence artificielle dans les nouvelles confrontations armées, de la conquête de l'espace, nouveau terrain d'affrontement des grandes puissances et de la compétition sans merci pour le contrôle du cyberspace, il urge de bâtir une souveraineté technologique et industrielle pour une prise en main graduelle de notre destin.





Commandant Abdoulaye GUEYE,
Professeur de groupe à l'École d'état-major, IDS

Dans le monde d'aujourd'hui, souvent décrit par l'acronyme VUCA (Volatile, Ambigu, Incertain et Complexe), les forces

de défense et de sécurité (FDS) doivent s'adapter à un environnement en perpétuelle évolution. La question se pose alors : comment ces FDS peuvent-elles renforcer leur capacité de réversibilité pour faire face efficacement aux menaces locales et globales ? La réversibilité principe fondamental qui désigne la capacité d'une force armée ou d'une organisation militaire à inverser ou ajuster rapidement ses décisions, actions ou configurations en fonction des besoins stratégiques ou tactiques : mettre l'accent sur la capacité de changement de posture selon l'évolution de l'environnement et non sur le maintien d'une capacité de réaction. Ainsi, la réversibilité permet de maintenir une aptitude constante d'autoprotection et de réaction rapide dans cet environnement dynamique et toujours en transformation.

Cet article explorera en profondeur ce concept en s'articulant autour de trois axes principaux : les défis de la réversibilité, les principes de la réversibilité et les stratégies à adopter pour faire face à ces défis.

1. Les Défis de la Réversibilité

Les FDS sont confrontées à de nombreux défis lorsqu'il s'agit de maintenir une capacité de réversibilité.

Tout d'abord, elles doivent opérer dans des environnements variés et imprévisibles, ce qui nécessite une adaptabilité constante. Les situations sur le terrain peuvent changer rapidement, et les forces doivent être préparées à réagir efficacement à ces changements. Dans un tel contexte, l'apprentissage à la décision dans l'incertitude revêt un caractère important, comme le faisait rappeler le Général Vincent DESPORTES en ces termes : « Il n'y

Les FDS face aux défis de la réversibilité.

a de décision que dans l'incertitude... ».

En outre, les menaces provenant d'acteurs non conventionnels, tels que les groupes armés terroristes, exigent des réponses innovantes et imprévues. Ces menaces ne suivent pas les règles traditionnelles de la guerre et peuvent surgir de manière inattendue, nécessitant des stratégies flexibles. La collaboration entre différentes agences de sécurité peut également être compliquée mais est essentielle pour une réponse cohérente et efficace. Le général Stanley Mc Chrystal a mis en avant la nécessité de cette coordination en déclarant que : « il faut une équipe pour vaincre une équipe ».

Enfin, les forces doivent être constamment formées aux nouvelles techniques et technologies pour maintenir leur efficacité. Une formation continue garantit que les forces restent à jour avec les évolutions technologiques et les nouvelles méthodes de combat.

En somme, les FDS doivent s'adapter à des environnements variés et imprévisibles, nécessitant une adaptabilité constante. La collaboration inter-agences et des réponses innovantes aux menaces asymétriques sont également cruciales. Grâce à une approche stratégique globale et coordonnée, les FDS peuvent surmonter ces défis et maintenir la sécurité dans un monde en constante mutation.

2. Les Principes de la Réversibilité

Pour surmonter les défis variés et imprévisibles, les FDS doivent s'appuyer sur des principes de réversibilité solides, articulés autour de trois domaines clés garantissant leur efficacité : l'opérationnel, l'organisationnel et les ressources.

En effet, réversibilité militaire repose sur des principes opérationnels centrés sur la flexibilité et l'adaptabilité des forces armées. Cela nécessite une capacité d'anticipation pour prévoir les évolutions stratégiques, une réactivité pour ajuster rapidement les actions sur le terrain, et une modularité des structures pour faciliter les ajustements. Ces principes



exigent également une coordination interarmées et interalliées, assurant une collaboration fluide entre les différentes branches militaires et les partenaires internationaux.

Aussi, Les principes organisationnels soulignent l'importance de structures et de processus clairs permettant de gérer efficacement les changements. Une organisation résiliente doit s'adapter sans compromettre son efficacité, en maintenant les compétences clés grâce à des formations régulières. La simplicité dans les mécanismes décisionnels est cruciale pour éviter les retards ou les blocages dans la mise en œuvre des ajustements nécessaires, surtout dans un environnement de coalition ou d'opérations conjointes.

Enfin, le domaine des ressources souligne l'importance d'une gestion efficiente et durable des moyens. Le maintien des capacités redondantes et des stocks stratégiques est crucial pour répondre aux besoins imprévus. La maintenance et la modernisation des équipements garantissent leur disponibilité, tandis qu'une gestion optimisée des coûts équilibre la préparation et les contraintes budgétaires. Ces principes assurent la pérennité et la disponibilité des ressources indispensables à une réversibilité efficace.

Ainsi, face à des défis de plus en plus imprévisibles et protéiformes, les FDS doivent articuler leur stratégie autour de trois domaines robustes, notamment l'opérationnel, l'organisationnel et les ressources, garantissant à ce titre leur efficacité face aux menaces contemporaines.

3. Les Stratégies de la Réversibilité

En fait, les stratégies efficaces pour développer des capacités réversibles reposent sur une planification flexible et anticipative, une gestion optimisée des ressources humaines et matérielles, ainsi qu'une coordination interarmées ou inter-agences et interalliées renforcée.

D'une part, une stratégie de développement de capacités réversibles repose sur une planification anticipative et flexible, permettant d'identifier les besoins futurs et d'adapter les doctrines militaires en conséquence. Cela inclut l'acquisition d'équipements modulables et multi-rôles, capables de répondre à diverses missions. Des cycles d'évaluation

réguliers garantissent l'ajustement des capacités existantes aux évolutions stratégiques, tandis que des infrastructures adaptables et des technologies numériques renforcent la capacité d'ajustement rapide.

D'autre part, cette stratégie s'appuie sur le maintien des compétences humaines et une gestion optimisée des ressources. Les personnels doivent être formés sur des missions diversifiées et des savoir-faire spécifiques, soutenus par des forces de réserve mobilisables en cas de besoin. Parallèlement, des stocks stratégiques et un entretien régulier des matériels assurent leur disponibilité. Des budgets flexibles et l'interopérabilité avec les alliés permettent d'optimiser les investissements tout en garantissant une réponse collective efficace.

Par ailleurs, la coordination et l'intégration interarmées et interalliées jouent un rôle clé. Des chaînes de commandement agiles et des mécanismes simplifiés facilitent les ajustements rapides en cas de crise. Les exercices et simulations réguliers testent la réversibilité des capacités, identifient les failles et renforcent la coopération entre les différentes branches des forces armées et les partenaires internationaux. Cette approche globale assure une adaptabilité stratégique et opérationnelle face aux défis imprévisibles.

La réversibilité est essentielle pour maintenir la sécurité dans un monde en constante évolution. Elle permet aux FDS de réagir rapidement et efficacement tout en garantissant une capacité de retour à la normale après des opérations. La mise en œuvre de ce principe nécessite une combinaison de technologies avancées, de stratégies flexibles et de coordination entre différentes agences. Pour rester efficaces, les forces doivent continuellement s'adapter et se former aux nouvelles menaces et techniques de défense. Ce qui conforte l'idée du général George S. Paton selon laquelle : « La mesure de l'intelligence est la capacité de changer ».

Au demeurant, la réversibilité devrait également capter l'attention des autorités autres que militaires pour une anticipation stratégique plus efficace des défis contemporains. En effet, comme le souligne l'adage latin : « Si vis pacem, para bellum » (qui veut la paix prépare la guerre)





Chef d'escadron Mamadou SISSOKHO,
Professeur de groupe à l'École d'état-major, IDS

L'approche M2MC pour faire face aux défis de la réversibilité des Forces Armées sénégalaises.

L'article 1^{er} de la loi 70-23 du 6 juin 1970 portant organisation de la défense nationale stipule : « la défense nationale a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations ». C'est pourquoi, face à l'évolution du contexte sécuritaire marqué par l'apparition de nouvelles menaces, les Forces armées sénégalaises (FAS) doivent, pour rester fidèles à leurs principes, constamment chercher à s'adapter et à développer des capacités opérationnelles (doctrines, organisation, ressources et formation, équipements, soutien et entraînement) pour faire face au spectre élargi de leurs missions.

En effet, l'hybridation de la menace contraint au développement de capacités réversibles pour les FAS qui doivent être capables de se réinventer et de changer de posture dans les meilleurs délais. Cette adaptation organisationnelle et capacitaire nécessite une synergie d'actions multiscalaires pour être efficace.

En fait, l'approche multi-milieux multi champs (M2MC) reste indispensable dans l'élaboration de nouvelles stratégies de défense car elle seule permet de prendre en compte le large spectre contemporain de la menace.

Après avoir défini les concepts de M2MC et de réversibilité, nous allons nous appesantir sur les mécanismes à mettre en place pour implémenter cette approche, permettant de mieux faire face aux défis de la réversibilité.

I- Définition de concepts

Le concept de multi milieux et multi-champs est le transposé en français des opérations multidomaines ou multidomain operations (MDO)

en anglais, apparu aux Etats unis dès 2015. Il vise à intégrer les nouveaux milieux et champs de conflictualité. Il reflète la réalité complexe des conflits contemporains où la guerre ne se limite plus aux traditionnels champs terrestres, maritimes et aériens mais s'étend également à de nouveaux domaines comme le cyber et les grands fonds marins et l'espace extra-atmosphérique. Dans la même veine, deux nouveaux champs de confrontation se sont créés. Il s'agit du champ informationnel et du spectre électromagnétique. C'est la guerre hybride. Il est crucial de prendre en compte ces nouveaux milieux et champs par le développement et l'intégration de nouvelles capacités, indispensables pour renforcer la résilience face à l'imprévu.

La réversibilité quant à elle, impose que les forces armées, instrument premier de la défense et de la sécurité nationale, évoluant dans un contexte marqué par l'incertitude et la surprise, puissent sans délai être capables de s'adapter aux perturbations et chocs externes et de changer de posture pour prendre en compte les types de menaces auxquelles elles doivent faire face (conflits de haute, moyenne ou basse intensité). La réversibilité nécessite une approche anticipative. Elle inclue également la capacité à opérer avec les autres forces de défense et de sécurité dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes. D'où l'interopérabilité ! En guise d'exemple, lors de la pandémie du COVID-19, les forces armées ont joué un rôle crucial dans le cadre de la résilience nationale par le déploiement et la réalisation d'hôpitaux militaires de campagne pour une prise en charge plus rapide des patients. Tout récemment la gendarmerie nationale et la marine nationale ont produit des résultats probants dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'émigration irrégulière par la dissuasion et l'interception de pirogues en mer.



II- Mise en œuvre de l'approche multi milieux multi champs

°Capacitation de nouveaux domaines

La capacitation de nouveaux domaines est cruciale pour entreprendre des opérations d'envergure dans un large spectre et dans le cadre de la maîtrise de la violence ou de la coercition de forces. Au vu de l'ampleur des enjeux géopolitiques, le Sénégal pourrait privilégier la capacitation des domaines suivants : l'espace marin (étendu également au domaine sous-marin), l'espace extra atmosphérique et l'espace cyber.

Premièrement, l'espace marin reste déterminant grâce notamment à la présence de ressources naturelles et énergétiques. En effet, les prospections menées durant les dernières années ont fini de prouver le potentiel des fonds marins du Sénégal. Ainsi, disposant de deux champs d'hydrocarbures en exploitation (GTA et Sangomar Offshore), l'économie du pays s'est déplacée en mer et sa protection est devenue primordiale dans cet espace stratégique. Par extension, les fonds marins, qui constituent un enjeu géostratégique important, pourraient à terme interpeller l'attention des plus hautes autorités étatiques. En effet, ces fonds marins abritent des câbles sous-marins qui transportent 95% des données internationales. L'incident survenu le 14 mars 2024 où une panne a interrompu l'accès à internet dans une douzaine de pays africains situés le long de l'Atlantique, à la suite de la rupture de quatre câbles sous-marins de fibre optique - West African Cable System (Wacs), Main one, Sat-3 et African Coast to Europe – montre à suffisance l'enjeu suscité par cet espace sous-marin. C'est pourquoi, avec ses 700 kilomètres de côtes où transite un nombre important de câbles sous-marins, le Sénégal dans une démarche proactive pourrait penser à renforcer sa résilience Cyber, notamment par la redondance de la connectivité et à densifier ses efforts de sécurisation des fonds marins afin d'exercer une influence notoire dans cette zone.

Deuxièmement, Le domaine spatial constituerait également un secteur non négligeable. L'espace contribue à la stratégie d'action multi-milieux et multi champs en renforçant les capacités d'anticipation,

de coordination et de résilience. Il offre une flexibilité opérationnelle unique, garantissant que les forces armées disposent d'informations, de connexions et de moyens nécessaires pour s'adapter rapidement à des situations imprévisibles. En effet, le lancement de GAINDE SAT « gestion automatisée et d'informations et de données environnementales » constituerait un jalon essentiel pour la souveraineté technologique du Sénégal. Ce programme spatial permettra, à termes, d'améliorer les communications, de renforcer la surveillance territoriale et les capacités de renseignement militaires.

En outre, le cyber sécurité représenterait une priorité stratégique surtout avec le développement des nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle. C'est dans ce sens que, s'exprimant lors d'une conférence sur les nouvelles technologies à destination des étudiants russes en septembre 2017, le Président russe Vladimir POUTINE affirmait que celui qui réalise une percée marquante en intelligence artificielle dominerait le monde. Dans cette optique, le Sénégal pourrait s'appuyer sur un partenariat public-privé à l'instar des Etats unis, où le Cybersecurity and Infrastructure Security Agency (CISA) a mis en place un programme de partenariat avec le secteur privé pour améliorer la résilience des infrastructures critiques. La stratégie numérique, en cours de refonte dans le cadre du projet Sénégal 2050 pourrait intégrer le volet de partenariat public privé pour une meilleure compréhension des menaces et des vulnérabilités et pour un partage optimal des ressources.

Il s'agit de:

° La constitution d'un vivier de réservistes qualifiés et disposant de compétences dans plusieurs domaines

Même si dans le cadre de la poursuite de la montée en puissance, les Armées travaillent sur un format à 50 mille hommes à l'horizon 2035, force est de constater que la disposition d'une réserve nationale, facilement mobilisable dans les meilleurs délais et disposant de compétences avérées, reste indispensable pour faire face à la multiplication de menaces. La réserve constitue un maillon essentiel pour la réversibilité des forces armées.





Le cas de l'armée israélienne qui a su mobiliser un nombre important de réservistes après l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, illustre l'importance de disposer d'une réserve pour pouvoir mener des engagements militaires de grande envergure.

Ainsi avec un effectif de réservistes qui pourrait avoisiner le double du personnel en activité (100 mille à l'horizon 2035 pour les Armées), les FAS pourraient disposer suffisamment de ressources pour armer tous les champs. Cela nécessitera de la part des départements de ressources humaines chargés des admissions, recrutements et mobilisation du ministère et des GCS dédiés, un suivi permanent et une bonne politique d'encadrement des réservistes afin de raviver constamment l'esprit de défense et de patriotisme qui doit les animer. De plus, dans le cadre de la capacitation, il s'agira non seulement de les former dans les domaines traditionnels mais aussi d'en cibler un certain nombre pour les spécialiser en collaboration même avec des industries spécialisées dans des domaines spécifiques et en fonction des prédispositions et des parcours professionnels avant leur recrutement.

° La mise en place d'un C2 multi milieux multi champs

La coordination des opérations multi domaines est nécessaire pour réaliser les effets escomptés. C'est pourquoi il est important d'abord de créer des structures de commandement et de contrôle (C2) des nouveaux domaines d'action. En guise d'exemple, la France a créé le commandement de cyber défense en 2017, les Etats unis disposent d'un commandement de l'espace depuis 1985.

Même si les commandements par domaine sont par essence interarmées, il n'en demeure pas moins que le lead ou la direction pourrait être confiée à la structure dont c'est le cœur de métier. A ce titre, une proposition serait que le commandement de l'espace soit chapeauté par l'Etat-major de l'armée de l'air, le commandement du cyber sécurité/défense conjointement par le commandement des formations spécialisées de la gendarmerie nationale

(pour la cyber sécurité) et par la Direction des Transmissions des Armées (pour la cyber défense), et l'espace marin et fonds marins par naturellement la marine nationale.

Enfin, il serait utile de mettre le focus sur la nécessité d'adaptation, voire de création de systèmes de C2 où l'interopérabilité favoriserait les échanges et l'intégration (mieux que la coordination) permettrait une synergie d'actions M2MC.

En définitive, l'évolution actuelle du spectre des menaces devenues protéiformes et permanentes d'une part et la nécessité de s'adapter aux élongations opérationnelles surtout avec la proximité avec l'espace sahélien en proie à la guerre d'autre part, impose aux FAS de disposer de capacités multi domaines pour faire face aux défis de la réversibilité car la réponse à apporter doit être spontanée pour gagner en efficacité et car les champs de confrontation sont devenus multiples.

Au demeurant la coopération du Sénégal avec ses partenaires stratégiques, qui n'est nullement antinomique à la recherche d'une autonomie, pourrait favoriser les prémices d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) et tendre à terme vers une souveraineté technologique et industrielle des FAS.





Capitaine de corvette Mouhamadou B. BEYE,
Auditeur de la 4^e promotion de l'Ecole supérieure de guerre de l'IDS

«Celui qui commande la mer commande le commerce ; celui qui commande le commerce commande la richesse du monde et par conséquent le monde lui-même. » disait Sir Walter Raleigh, officier et explorateur anglais. Le domaine maritime est devenu un champ de bataille permanent, allant de la confrontation interétatique à l'affrontement asymétrique avec des acteurs non étatiques. Cet environnement sécuritaire délétère pose de nombreux défis aux Etats qui devront assurer la modernisation et la réversibilité de leurs capacités navales. Depuis les chocs galériens de l'Antiquité, le combat naval a connu des évolutions capacitaires au rythme du progrès technologique. Aujourd'hui, la dronisation navale constitue l'innovation majeure dans le domaine naval. Elle renvoie à l'emploi croissant des drones dans les opérations en mer. La conflictualité actuelle en mer Noire et en mer Rouge illustre la centralité du drone naval dans le combat en zone littorale. A l'instar des drones aériens devenus "game changer" sur les champs de bataille terrestres, la dronisation navale provoquera des bouleversements dans le combat naval. Ainsi, une réflexion doctrinale est nécessaire pour définir le périmètre de l'utilisation des drones dans les opérations navales et apporter les adaptations idoines dans la posture des marines. En dépit des risques et limitations induits, la dronisation navale confère des avantages aux marines militaires. Toutefois, ses dividendes positifs ne doivent pas occulter la nécessaire prise en compte des impacts sur les doctrines navales.

I. Risques et limitations objectifs

Comme tous les systèmes autonomes ou télépilotés, les drones navals présentent des vulnérabilités et des limites essentiellement

La dronisation navale : quels impacts sur les doctrines navales ?

d'ordre physique, cybernétique et éthique.

En premier lieu, les conditions météorologiques en mer produisent des limitations sur les drones navals. En effet, ils sont soumis aux contraintes physiques au même titre que les vecteurs navals habités. A ce titre, l'emploi optimal des drones est remis en cause par ces limitations qui peuvent conduire à l'impossibilité de les utiliser en cas d'extrême urgence. Ainsi, le choix de la zone et de la période de déploiement devra tenir compte des paramètres météorologiques et atmosphériques pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des drones.

En second lieu, les liaisons de données utilisées pour le pilotage des drones navals représentent un facteur de vulnérabilité. En effet, le piratage de drones navals serait préjudiciable, surtout si les auteurs sont des adversaires, des organisations criminelles ou des groupes terroristes. Le risque devient difficilement acceptable lorsque le drone dispose d'armements pouvant être retournés contre le détenteur ou ses forces amies.

En dernier lieu, la dronisation navale soulève des préoccupations éthiques. Sans être une entrave au développement de cette technologie innovante, la conscience éthique s'interroge sur la prise en compte des valeurs morales et des principes du Droit international dans l'emploi des drones. En effet, les drones navals armés dotés d'intelligence artificielle suscitent un questionnement sur la place de l'homme dans la boucle décisionnelle d'ouverture du feu. Quel que soit leur niveau d'autonomie, l'homme doit rester garant de la définition et de l'application des règles d'engagement. Cet impératif suppose, en plus du maintien de l'intervention humaine dans le processus d'engagement de cibles, le respect du Droit international humanitaire.

Au total, les risques et limitations représentent des chantiers de perfectibilité des drones navals. Leur atténuation sera de nature à accroître les gains qualitatifs déjà appréciables que les drones



confèrent aux marines de guerre.

II. Avantages pour les marines militaires

Déoulant des enjeux dans le domaine maritime, l'explosion de la violence en mer interpelle les Etats pour garantir leurs intérêts dans les eaux sous juridiction nationale et assurer la sécurité et la sûreté de leurs approvisionnements transitant en mer. Ainsi, les besoins capacitaires importants des marines pour remplir un contrat opérationnel de plus en plus exigeant contrastent avec les restrictions budgétaires contraignantes. A ce titre, les drones navals offrent des plus-values en raison de leur coût relativement abordable, de leur endurance et de leur emploi privilégié pour des missions à haut risque.

D'abord, d'acquisition et d'exploitation à moindre coût, les drones navals permettent de combler les déficits capacitaires. Pour les marines modestes, la démocratisation des drones navals constitue une opportunité de disposer de capacités navales jusque-là inaccessibles à cause du coût élevé des navires et des vecteurs aéromaritimes conventionnels. Par conséquent, les marines de certains pays émergents se tournent de plus en plus vers la dronisation navale. C'est le cas de la Turquie qui, à défaut d'avions de chasse F-35 initialement prévus, a équipé son navire porte-aéronefs TCG ANADOLU de drones aériens armés Bayraktar TB3 . Cette option s'est avérée moins onéreuse et permet de se départir des contraintes et des exigences liées à la mise en œuvre d'une chasse embarquée.

Ensuite, les drones navals s'affranchissent des

limites d'endurance humaine et logistique en mer. Avec un mode de propulsion adéquat garantissant une autonomie prolongée, seules des avaries techniques seraient des raisons d'interrompre la mission des drones qui, du reste, pourraient effectuer de longs déploiements opérationnels. Par exemple, le Sea Hunter, drone de surface autonome américain à propulsion diesel, est conçu pour opérer en continu jusqu'à 90 jours en zone littorale comme en haute mer .

Enfin, les drones navals peuvent être utilisés pour des interventions dangereuses présentant des risques élevés pour les équipages. Ce type d'emploi permet d'éviter les pertes potentielles en vie humaine et de réaffecter des effectifs à d'autres missions. A cet effet, la Marine française développe le Système de lutte anti-mine marine futur (SLAMF). Il s'agit d'un drone de surface équipé d'un engin sous-marin qui permettra de localiser, d'identifier et de neutraliser les mines marines sans l'intervention humaine . De plus, dans le domaine de la lutte sous-marine, le déploiement en première ligne de drones navals dotés de capacités anti sous-marines pourrait procurer un avantage tactique dans la préservation des navires de surface vulnérables à la menace sous-marine.

En somme, les drones navals constituent des multiplicateurs de force pour les marines qui devront également prendre en compte leurs incidences sur la doctrine.

III. Impacts sur les doctrines navales

La dronisation navale a introduit deux paradigmes majeurs dans le combat naval moderne : la saturation et la furtivité. Face à cette nouvelle forme de menace, les doctrines navales sont appelées à s'adapter pour fournir des réponses opérationnelles appropriées. Cette évolution doctrinale implique essentiellement la conjonction et l'accroissement des capacités d'anticipation et d'action des marines.

D'une part, les systèmes d'autodéfense devraient être renforcés et diversifiés. Les systèmes existants sont principalement composés de pièces





d'artillerie secondaire (canons automatiques avec une mise de feu manuelle ou électrique et canons télé opérés à cadence de tir élevée) et de systèmes de missiles à courte et très courte portée. Leur efficacité face à la saturation est incertaine pour les raisons suivantes : le manque de précision des canons, le coût élevé des missiles et la capacité d'emport en munitions limitée des navires. Par conséquent, il s'avère nécessaire d'intégrer des armes à énergie dirigée qui offrent des perspectives prometteuses dans la mise en place d'une bulle d'autodéfense performante. En effet, ces armes utilisent les lasers ou les micro-ondes pour neutraliser ou détruire leurs cibles de façon très précise, à la vitesse de la lumière et avec un chargeur quasi inépuisable. L'absence de munitions réduit drastiquement les coûts et la logistique de mise en œuvre de ces armes. Sur le plan offensif, l'emploi des missiles à moyenne et longue portée reste l'option la plus crédible, à condition de décupler les capacités d'emport des navires. Par ailleurs, l'artillerie principale des navires pourrait être renforcée avec le développement en cours de canons électromagnétiques permettant d'augmenter considérablement la vitesse et la portée des projectiles.

D'autre part, il faudra associer à ces systèmes d'armes des technologies innovantes de guerre électronique. Les systèmes de guerre électronique actuels, essentiellement conçus contre les autodirecteurs des missiles et les senseurs des navires, devront intégrer des capacités supplémentaires pour prendre en compte les drones navals. Il s'agit notamment des systèmes de brouillage des liaisons radiofréquences ou satellitaires utilisées pour le pilotage ou la navigation autonome des drones.

En outre, la supériorité informationnelle demeure plus que jamais un enjeu capital. Elle est d'autant plus cruciale qu'elle représente la première fonction stratégique dans la doctrine de la plupart des marines. Elle se traduit par l'emploi de tous les senseurs disponibles pour connaître et anticiper les intentions de l'adversaire afin de conserver l'initiative. A ce titre, l'espace offre

de nombreuses possibilités grâce à l'usage multifonctionnel des satellites qui peuvent désormais permettre de surveiller en permanence les théâtres d'opérations. Les coûts accessibles de conception et de mise en orbite des satellites miniaturisés créent ainsi des opportunités pour les marines. Par ailleurs, cette utilisation du segment spatial devrait être mise au service du combat collaboratif, gage d'un outil d'anticipation efficace. Il s'agira de réaliser l'interconnectivité des senseurs des différents vecteurs (terrestre, aérien, naval, spatial et cyber) et ceux des centres opérationnels à terre pour collecter et traiter les informations via l'intelligence artificielle et établir une situation opérationnelle globale et unifiée. L'objectif final est donc de dissiper le brouillard de la guerre pour obtenir une transparence du champ de bataille.

Le développement des drones navals s'opère dans un contexte de compétition stratégique sur les espaces maritimes et de tension entre les missions et les moyens alloués. Ainsi, les avantages offerts par ces systèmes autonomes poussent les marines à se lancer dans la course à la dronisation navale. Certes, les drones ne sauraient se substituer aux moyens navals de premier rang des marines de guerre. Toutefois, ils peuvent considérablement augmenter leurs capacités. Cette évolution capacitaire astreint à repenser la doctrine navale pour l'adapter à la menace émergente dont le caractère furtif et saturant pourrait entraîner l'inefficacité des systèmes de défense actuels des navires de guerre. A cet effet, le renforcement des capacités d'anticipation et d'action constitue un facteur de succès.

Au demeurant, à l'heure de la judiciarisation des activités maritimes, la perspective de mise en service de navires civils autonomes sans équipage pour le commerce maritime pose avec acuité la problématique de l'imputabilité d'éventuelles infractions commises en mer par ces navires.





Chef d'escadron Mamadou Dicko MBALLO,
Auditeur de la 4^e promotion de l'École supérieure de guerre de l'IDS

Berceau de l'humanité, l'Afrique est très souvent considérée comme un creuset de la diversité culturelle adossée sur la richesse de ses traditions. Économiquement, ce continent se présente incontestablement comme un pourvoyeur de matières premières à l'échelle mondiale. En dépit de ces multiples atouts pouvant garantir un développement socioéconomique et une stabilité acceptable pour ses peuples, l'Afrique fait face à une vague de violence qui s'est insidieusement enracinée dans son tissu social. Ce paradoxe pose avec acuité la problématique de l'ancrage social de la violence en Afrique vue comme une augmentation constante d'un ensemble d'actes caractérisés par des abus de la force physique, des utilisations d'armes envers une personne ou un groupe d'individus, des relations d'une extrême agressivité.

Pour une meilleure compréhension de cette dynamique négative, le questionnement ci-après s'impose. Pourquoi la violence semble-t-elle gagner du terrain en Afrique ? Quels sont les facteurs qui favorisent son émergence et sa propagation ? Comment les États africains peuvent-ils faire face à cette menace ?

En fait, l'implosion de la violence dans le tissu social africain est tributaire de facteurs socioéconomiques profonds qui appellent une refonte globale et inclusive du système de gouvernance en Afrique.

Cette réflexion, qui n'est pas une analyse basée sur les spécificités de chaque région d'Afrique, se contentera d'aborder les traits marquants et communs générateurs de violence dans des sphères géographiques limitées, notamment en Afrique de l'ouest et du centre.

A la lumière de toutes ces considérations, cette contribution s'intéressera aux causes et aux manifestations de la violence en Afrique, avant d'envisager des pistes de solutions pour construire un avenir plus pacifique.

I-Les causes et manifestations de la violence en Afrique :

La violence dans la société africaine est un phénomène multidimensionnel qui résulte de plusieurs facteurs et

La montée de la violence dans la société africaine : étude des facteurs et perspectives de stabilité.

se manifeste sous plusieurs formes.

A- Les causes de la violence en Afrique :

Les causes de la violence s'articulent autour de facteurs socioéconomiques, culturels et politiques.

D'abord, l'analyse des causes socioéconomiques en Afrique montre que les structures étatiques n'assurent pas l'épanouissement des populations. Elle dresse un tableau marqué par des disparités économiques et sociales qui favorisent un sentiment d'injustice et de frustration au sein de la société. Le scandale géologique décrit par certains analystes pour montrer le paradoxe entre les richesses minières de l'Afrique et son niveau de développement alarmant se traduit, aujourd'hui, par l'existence d'une classe minoritaire riche et une majorité de la population laissée-pour-compte et ployant sous une précarité indescriptible. Cette fracture sociale est aussi accentuée par la marginalisation des jeunes, la faible éducation des citoyens. Lorsque l'accès à une éducation de qualité est limité, des structures parallèles d'enseignement idéologique se développent et favorisent le terrorisme. Ensuite, se pose le problème culturel et identitaire. L'État postcolonial a été érigé dans une profonde ignorance des réalités sociales en Afrique. Cette situation a longtemps compromis les conditions de la construction nationale, contrairement aux sociétés européennes. L'instabilité de la société africaine est dérivée d'un tracé arbitraire par les puissances coloniales de frontières étatiques faisant fi des réalités socioculturelles des peuples du continent. En Afrique l'État se caractérise par sa grande diversité qui affaiblit l'idée d'une nation ancrée dans une identité commune. Malgré les tentatives d'unification, la société africaine reste divisée par un antagonisme ethnique inquiétant. Les rivalités ethniques, la discrimination et l'exclusion sociale peuvent conduire à des violences extrêmes.

En outre, les systèmes politiques africains semblent pour la plupart incapables d'assurer la présence de l'État dans toute l'étendue de leur territoire. Après les indépendances, les États africains ont intégré le concert des nations avec leurs attributs de souveraineté et d'indépendance, mais au plan interne, ils éprouvent des difficultés à assurer leurs missions régaliennes. Ces fragilités institutionnelles ont pour conséquence l'émergence des zones grises où le recours à la violence est perçu comme la seule arme pouvant provoquer le changement. Aussi, lorsque des femmes sont contraintes d'accoucher à



bord de charrettes, sans avoir accès à des soins de qualité, à une eau potable, à l'électricité et que leurs enfants soient confinés, pour leur scolarité, dans des abris de fortune irrésistibles aux intempéries et, que parallèlement la dilapidation des ressources nationales sonne comme une évidence, la révolte devient alors inévitable.

Tous ces facteurs de violence trouvent un terreau fertile en Afrique où ils se manifestent sous diverses formes.

B- Les manifestations de la violence en Afrique :

Une approche trilogique sera adoptée pour étudier successivement la violence criminelle, celle des masses et la violence verbale.

La montée de la violence dans la société africaine se manifeste à travers la violence criminelle, celle des masses et la violence verbale.

D'une part, la violence criminelle a connu un développement fulgurant en Afrique avec la forte urbanisation et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Durant cette dernière décennie, les grandes villes d'Afrique comme Dakar, Abidjan, Nairobi, Prétoria, etc. sont marquées par une promiscuité croissante associée à un chômage important des jeunes. Cette situation entraîne la formation des gangs criminels et impacte la sécurité publique. Dans la même mouvance, il y'a lieu de relever les violences intercommunautaires, dont la plus fréquente au Sénégal est l'affrontement entre éleveurs et cultivateurs. Il y'a le terrorisme qui découle d'une fragmentation sociale se traduisant par ce que Rodrigue Nana Ngassam appelle « une opposition entre un centre hégémonique et des périphéries relativement marginalisées, qui revendiquent une redistribution des ressources du pays ».

D'autre part, l'agressivité est parfois la forme revendicative des masses. Lorsque des écarts se forment entre les tenants du pouvoir central et les gouvernés, les contestations populaires ne tardent pas à se produire. Auparavant, les mouvements de masse étaient alimentés par les oppositions politiques, les syndicats et la société civile. Actuellement, les jeunes, se sentant désœuvrés et déshérités, s'érigent en contestataires de premier plan. La manifestation de leur colère comporte des conséquences graves, en raison de leur capacité de mobilisation à travers les réseaux sociaux. Entre 2021 et 2023, le Sénégal a connu une explosion de la violence, lorsque la majorité de la jeunesse a porté le combat de la rupture systémique dans la gestion des affaires publiques.

De plus, la désagrégation de la cohésion sociale est

aussi une résultante de la diffusion de messages haineux et violents. Par le passé, la communication verbale était considérée dans la tradition orale africaine comme un levier puissant au service de la construction de la fraternité sociale et la consolidation de la volonté partagée de vivre en commun. Toutefois, cette communication n'a pas réussi à échapper à la perversion généralisée des valeurs traditionnelles. Aujourd'hui les rapports linguistiques sont dénaturés et sont marqués par une agressivité inouïe. Avec le développement des médias et l'action des réseaux sociaux il très facile de propager un discours haineux ou des insanités et susciter des réactions. Ces plateformes médiatiques sont devenues des espaces de confrontation politique. La critique constructive est substituée à l'accusation personnelle ou l'invective. En somme, la violence apparaît comme une conséquence de la fragmentation sociale causée par les dysfonctionnements étatiques en Afrique. Pour la perspective d'un avenir stable, il est nécessaire d'envisager des mesures palliatives.

II- Proposition de mesures pour contenir la violence en Afrique :

Face à la montée de la violence en Afrique, des mesures sur le plan social et politique pourraient aider à inverser la tendance.

A-Mesures sociales pour endiguer la violence :

Les mesures sociales proposées peuvent permettre de réduire les inégalités sociales, promouvoir l'éducation et l'emploi des jeunes et renforcer le patriotisme et le dialogue intercommunautaire.

Premièrement, la réduction des inégalités sociales en Afrique est un enjeu complexe et multisectoriel qui peut garantir la stabilité. Elle suppose des mesures d'équité territoriale au profit des populations. Ainsi, il faut promouvoir la croissance économique en protégeant le secteur privé local et faciliter l'accès aux financements et aux marchés pour les petites et moyennes entreprises (PME). A ce titre, la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) au Sénégal peut être citée en exemple à travers le financement des jeunes et des femmes. L'investissement dans les infrastructures est aussi capitale. Cela permettra d'améliorer l'état des routes, désenclaver certaines parties du territoire et faciliter les déplacements et les échanges intercommunautaires. La construction d'hôpitaux et de forages dans les villages s'inscrit dans cette même dynamique visant à réduire la frustration des populations.

Deuxièmement, les États africains doivent promouvoir





l'accès équitable à une éducation de qualité aux enfants quel que soit leur rang social ou leur localité. L'éducation confère aux jeunes des barrières psychologiques et cognitives leur permettant de faire face aux idéologies extrémistes. L'élargissement de la couverture éducative suppose aussi le développement des formations professionnelles adaptées aux marchés du travail. A cet effet, l'État doit promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Cette couche de la population doit être responsabilisée à travers une participation à la gestion des affaires publiques, contrairement à la gérontocratie notée dans beaucoup de pays. Il doit également soutenir le secteur privé pour la réduction du chômage.

Troisièmement, le renforcement du patriotisme et le dialogue intercommunautaire est d'un apport capital. Les populations doivent intégrer les valeurs civiques qui constituent le soubassement à la construction nationale. Aujourd'hui avec la multiplicité des menaces, les Nations doivent développer un esprit de défense indispensable pour relever les défis sécuritaires de l'heure. C'est d'ailleurs l'essence de cette assertion de Thucydide qui affirmait que « la force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens ». Aussi, le dialogue intercommunautaire apparaît comme un facteur d'apaisement des rapports sociaux. Les États peuvent s'appuyer sur leurs régulateurs sociaux notamment les chefs coutumiers et religieux pour résoudre certains différends.

Ces mesures sociales doivent avoir comme corollaire des dispositions politiques pour promouvoir la stabilité.

B-Mesures politiques pour promouvoir la paix :

Les mesures politiques consistent à pacifier l'arène politique, renforcer la justice et la transparence et accroître les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité (FDS).

En premier lieu, pour aspirer à une paix durable en Afrique, l'apaisement de l'espace politique est obligatoire afin d'éviter les guerres civiles, les conflits post-électorales et les coups d'État. Le processus de dévolution du pouvoir politique est souvent émaillé de violence. A titre illustratif, les violences post électorales au Kenya en 2007 avec plus de mille (1000) morts peuvent être relevées. Dans ce registre, il est essentiel d'éviter l'instrumentalisation des appartenances ethniques à des fins politiques. La pacification électorale suppose aussi un processus électoral consensuel, la culture de la transparence et la promotion de l'alternance générationnelle au sommet de l'État.

En deuxième lieu, le renforcement de la justice

est primordial. Il faut un appareil judiciaire fort et indépendant pour lutter contre l'impunité. La défaillance de la justice alimente l'insécurité à travers la vindicte populaire et les contestations violentes. Une telle justice suppose l'établissement de l'état de droit, le retrait de l'exécutif dans le fonctionnement de la justice, sans verser dans le gouvernement des juges. C'est dans ces conditions que l'Afrique parviendra à lutter efficacement contre la corruption qui saborde l'économie et réduit les perspectives de développement. Il faudra également développer la justice de proximité et les maisons de justice pour que les citoyens se sentent protégés par la loi, compte non tenu de leur appartenance ethnique, religieuse ou raciale. L'éloignement et l'appartenance politique ne doivent pas constituer des freins à l'application de la loi.

En dernier lieu, les capacités opérationnelles des FDS doivent être renforcées. Ce relèvement capacitaire requiert l'acquisition de matériels performants, l'augmentation des effectifs et l'occupation optimale du terrain à travers un maillage du territoire. L'efficacité des FDS repose essentiellement dans la confiance mutuelle qu'elles entretiennent avec les populations. Elles doivent être outillées dans l'application du droit international humanitaire afin de replacer l'humain au cœur de leurs activités opérationnelles. Les FDS doivent aussi agir dans le cadre de la collaboration internationale à travers le partage d'informations et les patrouilles mixtes dans les zones frontalières pour contrer les menaces transnationales. La mutualisation des moyens entre les différents États est une nécessité absolue pour contenir les principales menaces sécuritaires en Afrique, comme le terrorisme, le trafic de drogue, la traite des personnes, etc. Ces phénomènes actuels exigent une approche collective et commune.

En définitive, la montée de la violence en Afrique est liée aux dérèglements du tissu social. Ses causes sont de nature économiques, culturelles, identitaires et politiques. Exacerbée par l'implosion des réseaux sociaux, elle se manifeste sous la forme physique et verbale. Ainsi, la prise de mesures sociales et politiques adaptées s'imposerait comme une solution crédible pour créer durablement un climat de stabilité propice au développement. Le traitement des questions sécuritaires doit se faire dans une approche globale et inclusive qui transcende les singularités ethniques, culturelles ou étatiques.





Chef d'escadrons Daouda COLY,
Auditeur de la 4^e promotion de l'Ecole supérieure de guerre de l'IDS

« Une arme n'est pas seulement ce que l'on porte dans les mains, c'est aussi ce qui vous emmène là où vous voulez frapper ».

Cette citation, attribuée à David

Galula, un militaire et théoricien de la guerre contre-insurrectionnelle, souligne l'importance de la mobilité et de la stratégie dans les opérations militaires, en mettant en avant que les moyens de transport et de déplacement peuvent être tout aussi cruciaux que les armes elles-mêmes. Le Sahel, cette vaste région semi-aride aux conditions climatiques et aux reliefs très particuliers, est très propice à l'emploi des motos. En effet, dans le contexte sahélien marqué par l'instabilité et la violence, les motos sont devenues des outils stratégiques pour les groupes armés terroristes. Située entre l'Afrique du Nord et subsaharienne, cette zone est depuis plusieurs décennies le foyer d'instabilité où sévissent des groupes terroristes tels que Boko Haram, l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Dans cet espace difficilement contrôlable, la moto est devenue un facteur d'avantage tactique pour ces groupes armés terroristes (GAT). Symbole de mobilité accrue, elle représente bien plus qu'un simple moyen de transport : elle est un vecteur d'actions asymétriques efficaces dans un contexte de guerre irrégulière. La moto permet ainsi la mise en œuvre des modes d'action terroristes compris comme les méthodes et tactiques utilisées par des groupes armés pour atteindre des objectifs de terreur ou de domination, notamment dans des environnements complexes comme le Sahel.

Dès lors, il est intéressant de se demander comment la moto, moyen de déplacement ordinaire, est devenue une pièce maîtresse des stratégies terroristes au Sahel. En fait, la moto, du fait de sa mobilité, de son coût accessible et de sa capacité à traverser des terrains difficiles, constitue également une ressource stratégique majeure pour les groupes terroristes opérant dans le Sahel, requérant des réponses innovantes de la part des Forces de défense et de sécurité.

Après avoir énuméré les raisons de l'adoption de

L'importance stratégique de la moto dans les modes d'action terroristes au Sahel.

la moto par les GAT, les facteurs qui en font un outil stratégique majeur seront mis en exergue, ainsi que les réponses possibles pour contrer cette menace mobile.

I. Les raisons de l'adoption de la moto par les GAT

Dans le contexte géographique et climatique unique du Sahel, trois raisons principales militent pour l'adoption de la moto comme moyen de déplacement et de manœuvre.

Premièrement, la moto offre une grande capacité à traverser des terrains difficiles et accidentés. En effet, le Sahel est caractérisé par des étendues désertiques, des pistes sablonneuses et des reliefs escarpés, rendant l'accès compliqué pour les véhicules lourds ou les moyens de transport classiques. Les motos, légères et robustes, permettent de circuler efficacement dans ces conditions. C'est ainsi que dans le nord du Mali, les groupes affiliés à Al-Qaïda et l'État Islamique utilisent des motos pour se déplacer rapidement à travers les dunes du Sahara, évitant les routes surveillées par les Forces armées maliennes. Cette capacité à franchir des obstacles géographiques leur permet de maintenir leur mobilité même face à des efforts de blocus ou d'interception.

Deuxièmement, la moto facilite la mobilité transfrontalière des GAT dans la région sahélienne, région aux frontières poreuses. En fait, la région sahélienne est caractérisée par des frontières longues et mal surveillées, ce qui permet aux motos de circuler librement entre les pays. Les terroristes opérant dans la "zone des trois frontières" (Mali, Niger, Burkina Faso) utilisent les motos pour échapper aux forces armées en traversant rapidement les limites territoriales. En 2020, des combattants de Boko Haram ont utilisé des motos pour transporter des munitions et des explosifs entre le Nigeria et le Niger, profitant de la faiblesse des contrôles dans cette région. Cette capacité à exploiter les lacunes dans la surveillance frontalière rend les actions de ces groupes plus imprévisibles.

Troisièmement, les motos permettent aux GAT d'acheminer leur logistique dans des zones reculées et mal desservies. En effet, les motos permettent aux groupes armés de transporter des ressources, des armes, et même des recrues dans des zones où les infrastructures routières sont quasi inexistantes. Cela



leur offre une autonomie logistique essentielle dans des environnements isolés. Dans le bassin du lac Tchad, les combattants de Boko Haram utilisent des motos pour transporter rapidement des denrées alimentaires ou des équipements, souvent sur des sentiers étroits impraticables pour les véhicules. Cette logistique discrète leur permet de maintenir une présence durable dans des zones où les infrastructures sont rares et où les forces gouvernementales peinent à intervenir.

En résumé, la moto constitue un outil essentiel pour les groupes armés terroristes au Sahel, leur offrant une mobilité parfaitement adaptée à cet environnement exigeant. Grâce à sa capacité à traverser des terrains difficiles, à faciliter des déplacements transfrontaliers rapides et à assurer une logistique discrète dans des zones reculées, la moto est devenue un vecteur clé de leurs stratégies asymétriques. Cette adaptation au contexte sahélien leur permet de maintenir leur efficacité opérationnelle.

II. La moto, un outil stratégique majeur

Les motos ne se limitent pas à un simple rôle de transport dans les stratégies des groupes armés terroristes au Sahel. Leur polyvalence leur permet d'être utilisées de manière innovante et efficace dans des opérations asymétriques, perturbant ainsi les efforts des forces de sécurité conventionnelles.

En premier lieu, les motos constituent une plateforme pour des actions offensives des GAT dans les régions du Sahel. A ce titre, la légèreté et la maniabilité des motos permettent aux groupes armés de mener des attaques éclairs, souvent dans des zones reculées, avant de se disperser rapidement pour éviter les représailles. Boko Haram utilise régulièrement des motos pour attaquer des villages dans le bassin du lac Tchad. Les assaillants arrivent en petits groupes, frappent rapidement les cibles (comme des postes militaires ou des civils) et s'enfuient avant l'arrivée des renforts. Cette même tactique est utilisée par les GAT dans la "zone des trois frontières", où des attaques de ce type sont fréquemment rapportées, les motos permettant aux assaillants de frapper dans plusieurs endroits en un temps réduit, rendant la coordination des réponses sécuritaires complexe. Cette tactique amplifie l'effet de terreur tout en réduisant les risques pour les assaillants.

En deuxième lieu, la moto constitue un moyen de transport discret des groupes armés terroristes pour le trafic d'armes et de ressources. En fait, elles

sont aussi utilisées pour transporter discrètement des armes, des explosifs, des vivres et d'autres équipements nécessaires à la survie et à l'expansion des groupes armés. Sur ce point, des études ont montré que toute la logistique de Boko Haram repose sur des pelotons de motos. Ces deux roues sont au service de coups de main, « mais permettent aussi de concentrer rapidement des centaines de combattants, de pratiquer l'encercllement de village et de favoriser une rapide dispersion ». De plus, les groupes armés au Mali, notamment ceux affiliés à AQMI, emploient les motos pour transporter des produits comme l'essence et les vivres vers des bases situées dans des zones difficiles d'accès, notamment le Nord Kidal, Tassalit, Indélimane... Cette capacité logistique renforce l'autonomie des groupes armés et leur permet de maintenir des réseaux opérationnels, même dans des régions sous pression militaire.

En dernier lieu, les motos sont également des moyens de communication et de coordination entre les cellules terroristes. En effet, elles jouent également un rôle clé dans la transmission d'informations et la coordination des cellules disséminées sur de vastes territoires. Dans le Sahel central, les motos sont utilisées pour transmettre des ordres ou des renseignements entre les commandants des groupes armés, contournant les risques associés aux communications par téléphone ou radio, qui peuvent être interceptées. A titre d'exemple, lors des grandes offensives coordonnées, comme celles menées par les groupes djihadistes contre des bases militaires au Mali, les motos sont essentielles pour relayer les instructions entre différentes équipes opérant sur des fronts dispersés. Cette mobilité dans la communication renforce la capacité des groupes armés à synchroniser leurs actions malgré les défis posés par la distance et l'hostilité du terrain.

En somme, du fait de leur polyvalence, les motos sont bien plus qu'un moyen de transport pour les groupes armés terroristes au Sahel. Elles constituent une arme stratégique permettant des attaques rapides, une logistique discrète et une communication efficace entre les cellules, rendant les actions asymétriques plus efficaces et imprévisibles nécessitant ainsi une gestion minutieuse du phénomène de la moto dans des Etats du Sahel.

III. Les réponses possibles pour contrer la menace liée à la moto

La prolifération des motos comme outil stratégique





des groupes armés terroristes au Sahel impose aux Forces de défense et de sécurité une révision profonde de leurs méthodes. Pour contrer cet avantage tactique, plusieurs approches doivent être adoptées, allant de la surveillance renforcée à la réglementation locale, en passant par l'innovation technologique.

D'abord, une surveillance efficace perturbe les déplacements et les opérations logistiques des groupes armés, réduisant ainsi leur portée. Ainsi, pour neutraliser l'usage des motos par les terroristes, il est crucial de renforcer les capacités de surveillance des zones vulnérables. Cela implique l'utilisation de drones afin de surveiller en temps réel les zones difficiles d'accès, identifier les mouvements suspects, notamment les regroupements de motos et d'autre part, la mise en place de postes de contrôle mobiles par les forces de défense et de sécurité, particulièrement dans les corridors fréquemment utilisés par les terroristes, pour intercepter des motos transportant armes ou explosifs.

Ensuite, la régulation et l'interdiction des motos dans certaines zones devraient être une priorité des États du Sahel pour limiter leur utilisation par les groupes armés terroristes. En restreignant la circulation des motos dans les régions les plus touchées par l'insécurité, ces mesures peuvent freiner la mobilité des assaillants et réduire leur capacité à mener des attaques rapides. Parallèlement, un contrôle strict des ventes de motos, du carburant et des pièces détachées permettrait de désorganiser les réseaux logistiques des groupes armés. Toutefois, ces actions doivent être accompagnées de solutions adaptées pour les populations locales, qui dépendent largement des motos pour leurs déplacements et leurs activités économiques quotidiens.

Une régulation équilibrée, combinée à une sensibilisation des communautés, est essentielle pour que ces mesures soient efficaces sans compromettre le soutien des populations dans la lutte contre le terrorisme. Dans les pays de l'alliance des États du Sahel, plusieurs régions ont interdit l'usage des motos, notamment dans la "Zone des trois frontières".

Enfin, l'adoption de technologies modernes (système de blocage et d'interdiction des dispositifs mécaniques

et utilisation de capteurs de détection thermique) et le renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité sont essentiels pour contrer l'utilisation stratégique des motos. En intégrant ces technologies modernes et en renforçant leurs capacités, elles peuvent considérablement réduire l'efficacité des motos utilisées par les GAT. Ces initiatives, combinées à une coordination internationale et à des partenariats régionaux, représentent une étape cruciale dans la lutte contre les tactiques asymétriques des terroristes opérant au Sahel.

En définitive, la moto s'impose comme un outil stratégique incontournable dans les modes d'action des groupes armés terroristes au Sahel. Elle incarne une réponse parfaitement adaptée aux défis imposés par cet environnement vaste, difficilement accessible et faiblement sécurisé. Sa mobilité exceptionnelle, sa discrétion et son faible coût en font une arme redoutable, utilisée tant pour des attaques rapides que pour des activités logistiques. Ainsi face à cette menace, les États sahéliens et leurs partenaires internationaux doivent adapter leurs stratégies en renforçant les capacités des Forces de défense et de sécurité. Cela passe par la mise en place de mesures ciblées pour limiter leur prolifération dans les zones sensibles, une régulation stricte de l'utilisation des motos et l'adoption de technologies modernes.

Au demeurant, face à la prolifération des motos avec le phénomène des « jakarta » sur le territoire sénégalais, alimentée par l'accroissement du chômage des jeunes, le Sénégal n'est-il pas en train de s'engager dans une dynamique incertaine qui risquerait d'impacter sa stabilité et son développement futur?





Chef de bataillon Abdou Aziz MBAYE,
J3/COS

Aujourd'hui, le Sahel est une zone d'instabilité où convergent le terrorisme, les insurrections, et criminalité transnationale. Le Sénégal est certes considéré comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest, mais n'est pourtant pas épargné par une multitude de menaces complexes (banditisme transfrontalier, trafics illicites, et plus récemment, menaces liées à l'exploitation des hydrocarbures) auxquelles il se retrouve de plus en plus confronté.

Dans ce contexte sécuritaire nécessitant une réponse agile et adaptable, la réversibilité de nos Forces de défense et de sécurité (FDS) devient cruciale.

La réversibilité dans les FDS désigne la capacité des unités à alterner entre différentes missions ou environnements opérationnels de manière fluide, tout en étant prêtes à répondre rapidement à des crises ou des menaces émergentes.

Dans le cadre de la prise en compte de ces défis contemporains, les forces d'opérations spéciales se retrouvent au centre de la réponse sécuritaire du Sénégal. En effet, la flexibilité desdites unités leur confère la capacité à répondre efficacement aux menaces asymétriques et transnationales, tout en assumant leurs missions régaliennes dont la protection des infrastructures critiques.

Criminalité organisée: une pression croissante sur plusieurs fronts pour le Sénégal

Le terrorisme

Le Sénégal reste vulnérable en raison de sa proximité avec des pays, où opèrent des groupes armés terroristes (GAT) bien implantés tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), et divers autres mouvements jihadistes. Les attaques menées

Les Forces d'opérations spéciales : pilier essentiel de la réversibilité des Armées face aux menaces multiformes.

par ces groupes dans le Sahel ont augmenté ces dernières années, et les frontières poreuses entre les pays confèrent aux GAT une certaine liberté de mouvement et d'action, se matérialisant par des incursions transfrontalières. Sous ce rapport, les intentions clairement affichées par certains de ces mouvements d'étendre leurs opérations vers les pays côtiers exacerbent les risques pour le Sénégal et appellent à une posture à la mesure des enjeux.

Les trafics illicites transfrontaliers

En plus de la menace terroriste, le banditisme transfrontalier est également une source de préoccupation majeure. Les réseaux de trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains prospèrent dans les zones faiblement contrôlées à travers la région sahélienne, amplifiant l'instabilité. Le Sénégal, en raison de sa position géographique stratégique et de ses routes commerciales, est à la fois une destination et une zone de transit pour ces activités illicites.

La piraterie maritime

La découverte de vastes gisements de gaz et de pétrole au large de nos côtes devrait profondément transformer l'économie du pays dans un avenir proche. En effet, avec des projets comme le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim en collaboration avec la Mauritanie, le Sénégal est sur le point de devenir un acteur énergétique majeur en Afrique de l'Ouest. Cependant, cette opportunité élargit le spectre des vulnérabilités sécuritaires. Entre autres, l'exploitation des hydrocarbures s'accompagne de risques croissants de piraterie maritime, de sabotage d'infrastructures offshore, et de menaces terroristes visant à perturber le processus d'exploitation de ces nouvelles richesses.

Les infrastructures pétrolières et gazières, en particulier les plateformes offshore, sont des cibles stratégiques potentielles pour des groupes criminels ou terroristes cherchant à frapper des



intérêts économiques vitaux du pays. La zone économique exclusive (ZEE) où se situent ces infrastructures est vaste et difficile à surveiller et à contrôler en continu, ce qui ajoute des contraintes logistiques et une complexité technique aux défis sécuritaires.

La migration

L'immigration clandestine constitue un enjeu sécuritaire majeur pour le Sénégal, en raison de ses répercussions sur le tissu social, l'économie et la stabilité de la région. En tant que pays d'origine et de transit pour de nombreux migrants subsahariens, il doit faire face à une série de défis sécuritaires liés à cette migration non régulée. Les routes migratoires clandestines sont souvent contrôlées par des réseaux criminels, spécialisés dans le trafic de personnes. En plus d'exposer les migrants à des conditions dangereuses, ces groupes renforcent les flux de trafic illicite (drogue, armes) à travers les mêmes routes utilisées pour la migration clandestine.

Les unités de forces spéciales: un maillon indispensable du dispositif de sécurité face aux menaces multiformes

Les Forces spéciales (FS), du fait de leur flexibilité opérationnelle, incarnent le concept de réversibilité. Elles sont capables de passer d'opérations antiterroristes à des missions de maintien de la paix ou de lutte contre les trafics en un temps réduit, tout en conservant une efficacité maximale. Cette capacité d'adaptation rapide est d'autant plus essentielle que les menaces dans la région du Sahel évoluent vite, entre l'implantation des GAT et l'augmentation des trafics liés à la porosité des frontières.

Renforcement des capacités et modernisation des équipements

Face à ces menaces complexes et évolutives, les FS des Armées ont mis en œuvre une série de renforcements de capacités. Cela inclut l'acquisition d'équipements diversifiés et de pointe, la formation spécialisée des unités sur les opérations antiterroristes, ainsi que l'intégration de technologies avancées de renseignement et de surveillance. L'objectif est d'améliorer leur

réactivité face aux situations d'urgence et leur capacité à intervenir sur court préavis dans des environnements hostiles et sur tout le spectre des menaces potentielles.

Collaboration avec les unités spécialisées des autres FDS (GIGN, BIP, GUS).

La lutte contre le terrorisme, le banditisme transfrontalier et les trafics illicites dans des zones vulnérables, telles que les régions frontalières et les espaces urbains sensibles, nécessite également une synergie renforcée entre les unités spécialisées des Armées, de la Gendarmerie, de la Police et de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers (BNSP). Chacune de ces entités dispose d'une capacité unique et apporte des compétences et des ressources complémentaires qui, combinées de manière stratégique, maximisent l'efficacité des opérations et assurent une réponse plus rapide et mieux adaptée face aux menaces multiformes.

Cette coopération permet aux unités de partager des renseignements et d'intervenir conjointement dans des situations complexes, par exemple dans les zones lacunaires dans les franges frontalières ou les milieux à forte criminalité. Dans le cas des menaces transfrontalières, les Armées jouent un rôle clé dans le contrôle des zones éloignées, tandis que la Gendarmerie et la Police assurent la sécurité de proximité, les démembrements de ces institutions étant souvent plus imbriqués avec les communautés locales.

De plus, le partage de savoir-faire de ces différentes unités pourrait aboutir à l'élaboration de procédures opérationnelles communes afin de faciliter la conduite d'opérations conjointes. La BNSP, avec son expertise en gestion de crise, peut apporter des stratégies de secours d'urgence, tandis que les autres forces peuvent contribuer à affiner les plans de prévention. Cette approche holistique permet de bâtir une défense nationale résiliente, capable de faire face à des situations critiques de manière systématique et synchronisée.

C'est pourquoi, des exercices conjoints tels que les exercices annuels JOKKO organisés par le Comité interministériel de coordination (CICO)





complexes.

Tout compte fait, les défis sécuritaires auxquels est confronté le Sénégal exigent une approche sophistiquée, alliant compétences militaires avancées, modernisation continue des capacités, collaboration entre différents acteurs et coopération internationale. Dans ce cadre, la réversibilité des FDS est une réponse stratégique aux menaces multiples, car elle permet de s'adapter rapidement et efficacement

et des protocoles de communication communs améliorent la préparation opérationnelle et l'efficacité en situation d'urgence, minimisant ainsi les frictions inhérentes aux opérations du genre.

Coopération internationale

La coopération avec des partenaires stratégiques est tout aussi essentielle pour les unités spécialisées. Le Sénégal bénéficie d'un soutien direct de plusieurs pays partenaires, qui en plus de soutenir nos unités par un appoint logistique, offrent des formations spécialisées et un partage de renseignements. Ces collaborations permettent non seulement d'améliorer les capacités opérationnelles des unités, mais aussi d'intégrer le Sénégal dans une stratégie régionale et internationale plus large de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

En outre, le Sénégal est un membre actif dans des initiatives régionales et internationales, qui favorisent la coordination sécuritaire entre les pays du Sahel pour faire face aux menaces transnationales. Les FS sénégalaises participent régulièrement à des exercices conjoints dont entre autres, l'exercice multinational Flintlock, organisé annuellement par le partenaire américain et à des opérations multinationales, renforçant ainsi leurs compétences dans la lutte contre les menaces

aux multiples situations, qu'il s'agisse de lutter contre le terrorisme, de participer à la prévention des activités criminelles transfrontalières ou de protéger des infrastructures d'intérêt vital. Les Forces d'opérations spéciales jouent ainsi un rôle crucial dans le dispositif global, et leur capacité à anticiper et neutraliser les menaces avant qu'elles ne se matérialisent sera déterminante pour l'avenir sécuritaire du pays.

Au demeurant, le contexte sécuritaire en Afrique de l'Ouest requiert une approche intégrée et multidimensionnelle. A ce titre, la réponse aux menaces potentielles n'est pas que militaire. Les experts s'accordent aujourd'hui sur le fait que la sécurité à long terme dépend aussi de l'état de droit, du développement socio-économique et de la stabilisation des zones vulnérables. En ce sens, les FDS devront renforcer leur collaboration avec les agences civiles et les programmes de développement pour soutenir les efforts de gouvernance, de rétablissement des services publics, et d'amélioration des infrastructures dans les zones susceptibles d'être affectées par l'insécurité.





Lieutenant-colonel Abdourahmane SEYDI,
Chef de l'Établissement de réparation et de rénovation du Matériel

Dans son discours prononcé à l'Institut de défense du Sénégal (IDS), lors de la cérémonie de sortie de la 3^e promotion de l'ESG et de la 6^e promotion du cours d'état-major, coïncidant avec son premier contact avec les Forces armées, le Président de la République, affirmait sa volonté de doter le Sénégal d'une industrie de défense. Sa vision d'une autonomie stratégique confirme l'affirmation de Voltaire selon qui : « Être un bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce et soit puissante par les armes... ». Si dans le passé, la combinaison de l'évolution des stratégies et de la technologie a impulsé l'essor de l'industrie militaire, le contexte actuel du Sénégal dicte la nécessité de se doter de ce pilier majeur de la souveraineté nationale.

En effet, loin d'être une ambition de se lancer dans la course aux armements, ou dans la recherche d'une industrie de guerre au regard de notre doctrine et recherche permanente de la paix internationale, la marche vers la souveraineté en matière de défense reste indispensable pour garantir et préserver nos intérêts vitaux et stratégiques, dans un contexte mondial, où toute dépendance est source de contraintes pouvant compromettre nos libertés de choix et d'actions.

Pour atteindre cet objectif, les Forces armées sénégalaises, au cœur de ce projet, sont interpellées doublement. D'abord, il s'agit de mener la réflexion prospective pour la conception et ensuite, de mettre en œuvre de façon durable l'industrie de défense. Cet outil, par convention différent de l'industrie de guerre dans cette réflexion, est compris sous l'angle de la capacité nationale à disposer d'une entité de recherche et de développement, puis d'une « capacité à produire » des équipements militaires et paramilitaires ou à vocation socio-économique pour diffuser de la sérénité stratégique dans un contexte

La place de la Direction du service du matériel des Armées dans la recherche de souveraineté technologique et industrielle.

marqué par des menaces diffuses et des rivalités complexes. L'ambition de cet outil trouve également sa légitimité dans le Traité de ROME de 1958. En effet, ce dernier précise dans son article 223: « Tout Etat-membre peut prendre les mesures qu'il estime nécessaires à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériel de guerre ». La marche vers la souveraineté met ainsi en lumière la problématique de la gestion des expériences et capacités existantes pour produire l'énergie nécessaire à la concrétisation du projet de souveraineté nationale. L'importance des enjeux qui en découle dicte l'impérieuse nécessité d'un débat élargi à tous les Grands commandements et services (GCS).

Plus particulièrement, se pose la question du rôle que pourrait jouer la Direction du service du matériel des Armées (DIRMAT) dans la conquête de la souveraineté en matière de technologie et d'industrie.

En fait, entité technique des Armées de par ses attributions, notamment dans les domaines de la puissance de feu et de la mobilité terrestre, la DIRMAT constitue le pilier central de la mise en place d'une autonomie en matière de technologie et d'industrie de défense, dans la mesure où, elle est dépositaire d'expériences pouvant contribuer à la réalisation de la souveraineté en matière de défense.

En effet, au-delà du capital d'expériences consubstantielles à ses principales activités, les opportunités et possibilités de la DIRMAT dans la marche vers la souveraineté en matière de défense pourraient être perçues à l'analyse de bonnes pratiques de pays étrangers, en prenant au préalable des mesures endogènes, pour une autonomie stratégique viable.

L'expertise de la DIRMAT comme source de propulseur de l'industrie de défense nationale.

Responsable des équipements de puissance de feu et de mobilité terrestre (MOBTER), la DIRMAT a pu



développer des capacités en mesure de contribuer à la réflexion doctrinale, à la mise en œuvre de l'industrie de défense et à l'employabilité des produits de l'industrie de défense.

D'abord, de par ses multiples expériences, la DIRMAT offre d'énormes potentialités pour mener la réflexion doctrinale. En effet, les ressources humaines composées de techniciens expérimentés et d'ingénieurs, dans les domaines de la MOBTER et de la puissance de feu, peuvent largement participer à la mise en place des concepts et doctrine pour la création d'une industrie de défense performante. Dans le domaine de l'armement et des munitions, les armuriers et artificiers de la DIRMAT peuvent servir de socles pour participer à l'établissement des procédures et aux activités de production. Dans le domaine de la mobilité terrestre, les mécaniciens qualifiés et expérimentés, dotés d'un bon niveau intellectuel peuvent servir, à l'instar de ceux de la puissance de feu, dans les structures de montage de véhicule et de fabrication de pièces de rechanges. Ensuite, le camp de la Direction du service du matériel des Armées dispose assez d'espace pouvant abriter les infrastructures d'une industrie de défense. L'acquisition de terrain pour une activité aussi sensible pourrait être un parcours du combattant. A cet effet, la DIRMAT pourrait servir de site pour l'installation d'une usine de fabrication d'armement et de munitions ainsi que celle de montage de véhicules. Cette option est d'autant plus plausible qu'elle permet de réduire les coûts liés aux infrastructures et à la sécurité des installations.

Enfin, la DIRMAT pourrait jouer le rôle de laboratoire de l'industrie de défense. Les tests de fiabilité et d'expérimentation pourraient être effectués sous la responsabilité de la DIRMAT en liaison avec les formations des FDS, avant le lancement de la production. Une collaboration entre les structures de la DIRMAT et celles de l'industrie de défense permettra de disposer des produits indispensables aux Armées grâce à une politique d'équipement cohérente mais bien éprouvés avec leur production en masse. En outre, la DIRMAT restera le trait d'union entre les Armées et l'industrie de défense pour équiper de manière convenable les Forces. A

côté de ces activités, la DIRMAT servira de police technique pour donner un quitus technique aux futures exportations d'équipements militaires de la part de l'industrie de défense.

En somme, la DIRMAT demeure le soubassement de la concrétisation de l'ambition d'une industrie de défense au Sénégal au regard des expériences et opportunités qu'elle détient pour une souveraineté viable en matière de défense, développée dans d'autres pays.

Les bonnes pratiques à suivre pour une souveraineté technologique et industrielle.

L'industrie de défense, consécutive à l'industrialisation apparue au XIXe siècle trouve une place privilégiée et s'est développée dans beaucoup de pays africains et occidentaux. Ces derniers peuvent servir de référence pour le cas du Sénégal. Les cas de l'Algérie, du Rwanda et de la France pourraient éclairer la place du service du matériel dans cette structure stratégique.

D'une part, l'Algérie inspire au plan organisationnel avec la Direction centrale de l'industrie militaire, du Ministère algérien de la défense qui a la charge du secteur considéré en Algérie. Elle est le principal fournisseur des équipements et matériels fabriqués localement pour le compte des Armées. En effet, elle dispose d'un complexe industriel de défense composé de structures de production regroupant essentiellement les domaines de la DIRMAT. Il s'agit entre autres de la Base centrale logistique, chargée du maintien en condition des matériels de combat du corps de bataille, en assurant la réparation, la rénovation et la modernisation; de l'Etablissement de réalisation industrielle Seriana (ERIS), chargé de la production des munitions, outillage et pièces de rechange, paratonnerres, groupes électrogènes, stand de tir; de l'Etablissement de construction mécanique de Khenchela, chargé de la fabrication et la commercialisation d'armes à feu, d'ensembles et sous-ensembles d'armes, pièces d'usinage, et de forgeage ainsi que des études et développement inhérents à ces produits. Le « benchmarking » auprès de ce pays pourrait davantage renforcer le rôle de la DIRMAT dans la marche vers la souveraineté technologique et industrielle du Sénégal.

D'autre part, le Rwanda, pays par excellence





des solutions endogènes a pu, malgré ses contraintes géographiques et son passif historique, développer un embryon d'industrie de défense. Lors du voyage d'étude de la troisième promotion de l'ESG/IDS, la visite du complexe industriel militaire a permis de noter une avancée significative de ce pays dans le domaine de la production d'armement. En effet, le Rwanda produit en partenariat avec d'autres entités, des armes individuelles et collectives ainsi que des appareils optroniques et matériels agricoles et médicaux. La parfaite collaboration entre les universités et les Forces armées rwandaises y a largement contribué. En outre, la prise en compte de la dimension scientifique est matérialisée par la mise en place de promotions d'ingénieurs militaires à l'académie militaire où des élèves officiers sont formés dans un environnement scientifique de haute facture. La promotion de la poursuite des études a permis par ailleurs d'envisager la création d'une université militaire dans le court terme. Ainsi, par la mise aux normes de l'Ecole d'application du matériel, la DIRMAT pourrait s'inspirer du modèle rwandais pour former, en liaison avec les unités et centre de formation techniques, des personnels qualifiés civils et militaires en mesure de servir pleinement dans l'industrie de défense du Sénégal.

En outre, la France demeure un exemple adapté à la mise en place d'une industrie de défense viable. En effet, cette référence peut être saisie à l'aune de l'analyse du rôle que jouent la Direction générale de l'armement (DGA) et le Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE). D'une part, la DGA a pour mission entre autres d'équiper et soutenir les armées de façon souveraine en assurant la maîtrise d'œuvre étatique du système de défense, de fournir une capacité d'anticipation stratégique, technologique et industrielle pour concourir à la défense et à la sécurité nationale, de promouvoir une approche pragmatique de la coopération et soutenir les exportations, d'orienter et soutenir la base industrielle de défense dans une logique de souveraineté, et de maintenir le fondement de la dissuasion nucléaire et développer la capacité

cyber du ministère au profit de la sécurité nationale. D'autre part, le CICDE est chargé d'écrire la pensée stratégique militaire à travers ses quatre directions (Prospective, Doctrine, Retex, Wargaming). Il contribue également aux travaux doctrinaux de l'OTAN et aux débats d'actualité sur des sujets intéressants ses domaines (la résilience, les conflits hybrides, la guerre informationnelle, etc.) à travers ses publications. En outre, le cas de la France explicite les différences options d'organisation pour la future industrie de défense. D'abord, les établissements d'Etat constitués des services en régie, non dotés de la personnalité juridique et soumis aux règles du droit public ; ils font partie intégrante de l'Etat, même si certaines dispositions administratives peuvent leur assurer une certaine autonomie financière. Ensuite, les établissements publics, qui sont des entreprises, propriété de l'Etat, dotées de la personnalité juridique et soumise aux règles du droit privé ; elles possèdent l'autonomie financière et administrative. Enfin, les sociétés nationales, qui sont des sociétés dont l'Etat détient, directement ou indirectement, la majorité des actions ; elles sont régies par des règles du droit privé et prennent généralement la forme de sociétés anonymes. Dans notre cas précis, la dernière option pourrait être une option viable au regard de la nécessité de limiter les investissements tout permettant une meilleure rentabilité avec la possibilité d'exportation sous contrôle de l'Etat. Dans ce cas, la DIRMAT pourrait jouer un rôle majeur dans le management et l'emploi des personnels techniciens.

Ainsi, la DIRMAT à l'instar des entités militaires, chargées des matériels de puissance de feu et de mobilité terrestre en Algérie, au Rwanda et en France, demeure le pilier central d'une industrie militaire capable de doter le Sénégal d'une autonomie en équipements militaires, avec toutefois des mesures d'accompagnement.

Les préalables indispensables à la réalisation d'une souveraineté technologique et industrielle. Des mesures d'accompagnement pour perfectionner les personnels, faire un usage





rationnel des infrastructures et se réorganiser sont indispensables pour se lancer dans une dynamique d'autonomie en matière de défense.

Sur le plan des ressources humaines, il est déterminant de mettre à niveau les compétences des personnels de la DIRMAT, pour leur permettre de participer pleinement aux activités de l'industrie de défense et de pouvoir conseiller le commandement sur les options stratégiques en matière d'équipements et services pour une industrie de défense productive. La DIRMAT devra s'armer en ressources humaines capables de produire avec efficacité des concepts d'utilisation d'équipements militaires basée sur l'expérience acquise et les retours d'expériences des formations. A cet effet, il est impératif que les organes de conception de la DIRMAT soient en parfaite harmonie avec le Centre de doctrine de l'Institut de défense du Sénégal. En effet, la réflexion doctrinale qui émane du Centre de doctrine de l'IDS pourrait être techniquement enrichie avec la DIRMAT, afin de fournir au commandement des options d'équipements, qui pourraient être matérialisées par le complexe industriel de défense. Sur le plan des infrastructures l'évolution de la DIRMAT comme entité de réparation industrielle des matériels militaires terrestres devra suivre l'installation de l'industrie de défense, pour disposer d'entité capable de jouer un rôle de « REDTEAMING » pour challenger les programmes et permettre leur durabilité. En effet, la gestion du cycle de vie des produits sortis de l'industrie de défense ne peut se faire sans des infrastructures de pointe. C'est ainsi que la Direction du service du matériel des Armées pourrait jouer pleinement sa fonction « expertise » et celle « contrôle » au service des Armées.

Sur le plan organisationnel, le travail collaboratif entre l'Etat, les industriels et les Armées est indispensable. Il faudrait une agence de l'armement pour instaurer une solide base industrielle technologique de Défense, apte à satisfaire à la fois les besoins nationaux et sous régionaux. Pour permettre au Sénégal de disposer d'un complexe militaro-industriel en mesure de lui procurer une certaine autonomie, la réflexion devra plus que s'orienter sur la nécessité « d'une alliance fructueuse de l'ingénieur, du diplomate et du Soldat

» pour reprendre la définition de la puissance selon Frédéric Encel dans Horizons Géopolitiques. Le maintien d'un dialogue tripartite durable entre l'Etat, les industriels et les militaires est seul en mesure de satisfaire un besoin de sécurité qui coïncide avec les intérêts industriels. Dans le domaine R&D, la DIRMAT pourrait jouer le rôle d'orientation et d'innovation en exploitant les études sur les évolutions et les retours d'expériences des formations.

En définitive, les ambitions d'autonomie stratégique des États, les compétitions stratégiques internationales dans divers champs (politique, économique, social, technologique, environnement, juridique, démographie) et leur éventuelle expression en termes de stratégies hybrides, l'entrée éventuelle de certains acteurs en escalade militaire, le délitement de nouveaux États, voire leur basculement dans un processus révolutionnaire, justifient toute la nécessité d'une autonomie en matière de défense pour le Sénégal. Ainsi, il faudra prendre en compte les considérations d'ordre politique, stratégique et de sécurité qui entrent donc en jeu pour déterminer les conditions d'exploitation de l'industrie et la demande pour ses produits. Toute stratégie déclinée à ce niveau devra viser à unir l'Etat, militaires et industriels. La DIRMAT restera le catalyseur de cette entente tripartite. En tout état, il faudra pour le Sénégal franchir un cap en concrétisant la trinité de Clausewitz.

Au demeurant, l'instauration de l'industrie de défense remet en surface la nécessité de mettre à jour le profil de carrière dans les Armées. En effet, il s'agira d'explorer le débat sur le commandement logistique, capable de fédérer les entités concernées et de faire la distinction nette entre la logistique opérationnelle et les services techniques, chargés de propulser l'industrie militaire. Ceci ne peut se faire qu'en donner du crédit aux diplômes techniques et logistiques, pour que chacun fasse son métier dans les meilleures conditions, avec tout le professionnalisme requis sans freiner les ambitions légitimes.





DOSSIER 2 VERS LA RECHERCHE D'UNE SOUVERAINÉTÉ EN MATIÈRE DE DÉFENSE



Commandant Mamadou NGOM,
Chef de la Division Systèmes d'Information et Cyberdéfense

La place de la Direction des transmissions et de l'informatique des Armées dans la recherche de la souveraineté numérique.

le Président de la République. Elle vient dans un contexte où les indicateurs de souveraineté des Etats se caractérisent, en partie, par l'appropriation des technologies émergentes pour générer des ruptures dans les procédures, les modes de travail ou d'action.

La souveraineté en matière de défense fait référence à la capacité d'un État à protéger ses intérêts nationaux, son territoire et sa population par le biais de ses propres Forces armées. Elle se traduit essentiellement par une autonomie stratégique qui permet à un Etat de définir sa propre politique de défense sans dépendre excessivement à d'autres pays ou organisations internationales.

La montée en puissance des Armées du Sénégal est motivée par la volonté de contenir toute forme de menace, particulièrement les cyberattaques dont la récurrence prend des proportions inquiétantes. La défense de l'intégrité territoriale ne se limite plus aux frontières physiques mais englobe le cyberspace. Ce dernier s'impose désormais comme champ de bataille ou le principal danger réside dans la prééminence de l'attaque par rapport à la défense. De même, l'explosion de l'intelligence artificielle (IA) menace la souveraineté des Etats en voie de développement. En effet, la conception de ces outils obéit aux intérêts des Etats puissances qui cherchent à faire converger les résultats générés par l'IA vers la préservation de leur hégémonie.

Dès lors, dans un contexte où la pointe de la technologie numérique constitue un facteur de souveraineté en matière de défense, il est important

« En 2050, le Sénégal sera un pays souverain en matière de sécurité et de défense ».

Telle est la vision de son Excellence,

de s'interroger sur la stratégie à développer par l'armée sénégalaise pour s'approprier des solutions de sécurité et préparer ses personnels à exploiter les nouvelles technologies surtout celles dédiées à la cyberdéfense et à l'intelligence artificielle.

En fait, pour atteindre une souveraineté numérique définie comme la capacité d'un État, d'une organisation ou d'un citoyen à contrôler ses infrastructures, ses technologies et ses données dans le cyberspace, le Commandement, par le biais de la Direction des transmissions et de l'informatiques des Armées (DIRTRANS), devrait développer un écosystème numérique endogène qui repose sur un réseau de transmissions souverain, une capacité de cyberdéfense et une parfaite maîtrise de la chaîne d'approvisionnement.

Dans cet article, il sera d'abord traité de la nécessité de la mise en place d'un réseau souverain, avant d'évoquer, l'importance de disposer de capacités cyber pour enfin terminer par l'obligation de disposer d'une chaîne logistique SIC endogène.

De la nécessité de la mise en place d'un réseau souverain, enjeu majeur pour le contrôle des données sensibles.

La transformation digitale des services et procédures au sein des Armées occupe une place prépondérante parmi les priorités du Commandement. En effet, les Armées continuent à faire sa mue en déployant des solutions informatiques pour rendre plus agiles les interactions entre ses services. La DIRTRANS joue un rôle crucial dans ce processus en assurant le stockage et la protection des données sensibles. Elle dispose d'un Data center capable d'héberger la quasi-totalité des données à caractère militaire. Aujourd'hui, les applications métiers notamment les systèmes de gestion des ressources humaines des Armées, de l'ARSM, les applications dédiées au traitement des prestations sanitaires des invalides militaires, fonctionnent dans une infrastructure





entièrement exploitée par les personnels de la DIRTRANS.

Cependant, la difficulté majeure réside dans l'absence de réseau de transmissions propre aux Armées. La mise en place d'un réseau souverain représente bien plus qu'une simple mesure de précaution. Il s'agit d'une démarche cruciale pour assurer la sécurité des données sensibles et garantir la confidentialité des informations vitales. Grâce à des infrastructures locales solides, un réseau souverain renforcerait la capacité des systèmes d'information des Armées à faire face aux menaces extérieures. En favorisant la localisation des services et des données, ce type de réseau garantira une meilleure protection des informations sensibles contre les tentatives d'interception ou de compromission, comme les attaques « Cheval de Troie » ou « Man-in-the-middle ». En outre, la mise en place d'un réseau souverain permettra de réduire la dépendance vis-à-vis des opérateurs de télécommunication et des plateformes internationales.

Sous ce rapport, la DIRTRANS noue des partenariats avec des sociétés publiques aux fins de se doter d'une infrastructure réseau en fibre optique et en faisceaux hertziens capable d'interconnecter toutes structures et formations militaires. Cette autonomie constituera un levier majeur dans la quête de souveraineté en termes de gestion de données sensibles.

Vers le renforcement des capacités cyber des Armées

Le cyberspace est devenu un véritable champ de confrontation militaire. La maîtrise de l'information est un facteur multiplicateur de force et permet aux Armées de conserver l'initiative face à un ennemi de plus en plus virtuel.

Aujourd'hui, les menaces contre les systèmes d'information des infrastructures critiques (barrages hydroélectriques, aéroports, hôpitaux...) nécessitent une meilleure prise en compte au niveau national. L'Etat du Sénégal, conscient de sa vulnérabilité face à une cyberattaque contre les infrastructures

critiques, a élaboré des mesures stratégiques parmi lesquelles la Stratégie Nationale de Cybersécurité (SNC 2022) qui assigne à l'Armée la mission de défendre le Sénégal contre les cybermenaces dirigées vers la souveraineté et à la sécurité nationales.

Certes la DIRTRANS surveille, évalue et protège les systèmes d'informations des Armées à travers des technologies de sécurité déployées dans un SOC. Cependant, ses capacités sont assez limitées pour contenir toutes les cybermenaces à la sécurité nationale. C'est pourquoi, l'érection d'un Commandement de la Cyberdéfense doterait le Sénégal d'une forte capacité de résilience. La DIRTRANS aura ainsi les moyens pour surveiller la conformité des systèmes d'information des autres structures étatiques et de soumettre les corrections nécessaires à l'Autorité nationale en charge de la cybersécurité. De même, l'opérationnalisation du nouveau bataillon des transmissions opérationnelles vient renforcer les moyens stratégiques de l'Armée grâce à l'unité de guerre électronique.

Mise en œuvre d'une industrie de défense au Sénégal : gage d'autonomie dans la protection des SIC

Pour réduire la forte dépendance à l'égard des importations d'équipements militaires, le Sénégal compte sur la souveraineté technologique et industrielle de ses Forces armées. L'édition 2024 de la Journée des Forces armées a servi de tribune pour illustrer les initiatives entreprises dans le cadre de la modernisation et du renforcement des capacités des formations militaires. L'érection de la future usine de montage de véhicules militaires témoigne cette velléité de matérialiser la vision politico-stratégique de son Excellence, le Président de la République. Elle devrait, dans un moyen terme, être la locomotive d'une large chaîne industrielle englobant tous les pans du secteur de la défense, surtout les volets télécommunications et informatique.

S'agissant de la souveraineté numérique, elle devrait avoir comme socle la production, sur le sol sénégalais, d'équipements de base comme les





supports de transmissions (cuivre, fibre optique, connecteurs...) ainsi que l'assemblage de postes radios, appareils téléphoniques, ordinateurs, équipements réseaux etc. La DIRTRANS, en partenariat avec des établissements de référence devrait être au cœur de ce projet novateur. La production locale de matériels électroniques adaptés à l'environnement militaire permettrait à la DIRTRANS de maintenir des stocks stratégiques, notamment les pièces de rechange, les batteries, etc.

Le succès dans ce chantier ambitieux passe inéluctablement par la levée des verrous imposés par le néolibéralisme et le principe du libre-échange. En effet, les grands acteurs de la technologie (les États-Unis, la Chine et la Russie) inondent le marché en matériels et logiciels informatiques. Aussi, sur le plan politique, est-il opportun de promouvoir un élan protectionniste vis-à-vis des produits étrangers et exiger des transferts de technologies par les partenaires étrangers. Toutefois, une production locale d'équipements de transmissions et informatiques ne garantit pas une sécurité absolue face aux nombreuses failles inhérentes à la complexité des chaînes d'approvisionnement. D'où la nécessité d'une mise en place de mécanismes rigoureux de contrôle, de traçabilité et de certification des composants importés.

Par ailleurs, le centre de gravité de la souveraineté numérique se situe au niveau des ressources humaines de qualité qui s'adaptent à l'évolutivité de la technologie. A ce sujet, la DIRTRANS, consciente de la célérité de la transformation digitale de la défense, déroule un plan d'actions en termes de formation et de renforcement de compétences sur les sujets clés tels que les réseaux intelligents, la cybersécurité et le développement d'applications. A ce titre, les établissements

comme Sénégal Japon, CNQP, G 15 et l'ESMT sont régulièrement sollicités pour former et encadrer les transmetteurs. Aujourd'hui, la création de l'Ecole d'application des transmissions constitue une opportunité pour l'Armée sénégalaise de développer des solutions endogènes pour une bonne maîtrise de la chaîne d'approvisionnement. En effet, l'EAT, en partenariat avec les grandes écoles de formation comme l'ESP ou l'ESMT, pourrait servir de laboratoire ou de centre recherche et développement à travers la formation de haut niveau technique (ingénieur, master) qui est une de ses missions majeures.

En somme, l'explosion des cybermenaces conjuguée à l'instabilité de la paix mondiale incitent les pays en développement à repenser leur autonomie stratégique surtout dans le domaine de la maîtrise de l'information. La souveraineté numérique du Sénégal ne saurait se concrétiser sans la contribution des Armées, responsables de la défense des frontières physiques mais également du cyberspace. Dans ce sillage, la DIRTRANS doit consolider ses partenariats avec les secteurs public et privé, ainsi qu'avec les institutions académiques, pour mieux bâtir son environnement numérique propre, résilient et gage de maîtrise des données sensibles.





Médecin-lieutenant-colonel Moustapha LO,
Chef de la Division études-contrôle de la DSSA

La Souveraineté Sanitaire se traduit par un besoin solitaire d'une santé bonne. Ce n'est ni une vision réductrice, ni une vision angélique,

mais elle serait sans doute le fruit attendu d'une évolution sociologique contemporaine et de mutations optimales.

En effet, l'histoire nous enseigne que l'humanité a toujours subi des secousses. Les grands empires du Mali, du Ghana, de Gao n'ont-ils pas été rayés de la liste des Etats souverains pendant plusieurs siècles ? De Ngol-Ngol en 1863 à Dékheulé en 1886, en passant par Loro, Paoskoto ou Mékhé, la résistance héroïque du Sénégal par-delà le Cayor, céda sous la supériorité des envahisseurs. Cependant force est de reconnaître que loin d'avoir écrit son épilogue, notre peuple continua la lutte sous d'autres formes jusqu'à son indépendance.

Cette indépendance est indissociable de la Souveraineté. L'indépendance, ce pouvoir suprême reconnu à une Nation, implique d'accéder à la pleine Souveraineté. La Souveraineté Sanitaire, c'est la compétence de l'État à assurer la Santé de sa population en toute indépendance. La souveraineté, c'est quand on maîtrise son destin, avait ajouté Jacques BIOT. Selon le pédiatre Tahar LAHRECH la souveraineté sanitaire, c'est pouvoir faire face à toutes les situations de santé individuelle ou collective et disposer des moyens et technologies nécessaires pour rendre service à la population en toutes circonstances. De nos jours, nous sommes dans un monde plus différent, plus insaisissable, plus turbulent et le besoin de protection prime sur les relations entre nations. Les menaces sont présentes partout, bouleversant les sociétés les plus structurées, les plus nanties et ne laissant aucun quartier aux consciences naïves qui affichent leur foi candide à la raison et au bon sens humain. La seule alternative à la destruction de nos raisons de vivre réside dans notre capacité d'organisation et d'anticipation. L'histoire contemporaine nous en fournit un exemple palpitant. La crise sanitaire récente et l'évolution géopolitique du monde, ont montré la fragilité de nos systèmes de santé et notre degré de dépendance à l'extérieur.

La Direction du service de santé des Armées (DSSA) dans la recherche de souveraineté sanitaire.

Le matin du 31 décembre 2019, la description d'une Pneumonie inconnue déclenche une puissante secousse qui plongera l'humanité dans l'incertitude des heures sombres, par la propagation rapide, par-delà océans et mers, d'un virus effroyablement mortel appelé à ce moment le Nouveau Coronavirus. Très vite, le monde s'arrêta. Les nations à l'instar des hommes, tous un genou à terre, fatalement confrontées à une destruction imminente. A cet instant, les vieux réflexes de survie refaisaient surface. Toute action salvatrice donnait lieu à d'âpres luttes, reléguant au loin les notions de solidarité et d'empathie. Le chacun pour soi fut loi et le monde se préparait à l'hécatombe des pays africains. Une fois la bourrasque passée, il urgeait de se relever pour se diriger vers l'impératif de Souveraineté Sanitaire.

L'Armée, fer de lance et bouclier de la protection, ne peut échapper à cette entreprise si elle n'en constitue, par essence et par nature la pierre angulaire.

Face à la maladie, Homère dans l'Illiade avait proposé l'assistance par les Armées. Plus tard, des médecins seront rattachés aux corps d'armées pour combattre les épidémies qui décimaient régulièrement les soldats. Selon Kwamé NKRUHMAH, la production pharmaceutique locale doit répondre autant à des intérêts de santé publique qu'à des impératifs de développement industriel et économique. La mosaïque sécuritaire ne peut s'affranchir de la force sanitaire. Le Service de Santé des Armées offre un système homogène, cohérent et mobilisable pour relever les défis de la Souveraineté sanitaire.

Quels sont ces défis ?

- Réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de produits pharmaceutiques pouvant être source de vulnérabilité en période de pandémie ;
- Accès aux technologies de pointe pour la réalisation de thérapeutiques modernes comme les transplantations, les thérapies ciblées, l'immunothérapie, la radiothérapie, les thérapeutiques mini invasive, la chirurgie microscopique, la scintigraphie ou l'imagerie avec émission de positons ;
- Anticipation sur le caractère migrateur de la propagation épidémique qui fait que la menace sanitaire ne connaît pas de frontière et la maladie n'a pas de nationalité ;
- Evolution des maladies émergentes qui par l'action délétère de l'homme sur l'écosystème, quittent le monde animal, contaminent l'humain, se propagent



très rapidement et défient nos capacités de prévention et de contrôle ;

- Pression économique qui demande un arbitrage entre plusieurs priorités ;
- Et enfin l'Éducation et la communication pour la bonne mise en œuvre de mesures sanitaires.

La prise en charge de ces défis, nécessite une approche équilibrée qui tient compte à la fois des impératifs de Souveraineté et de la nécessité de flexibilité, d'adaptabilité et de réactivité dans de brefs délais.

Dans cette perspective, le SSA adopte la posture d'une Force de Santé Militaire avec discipline, rigueur, courage, engagement et esprit sacrifice. Formulé autrement, le Service de Santé devient un instrument de résilience, celui sur qui l'on peut compter quand tout s'est effondré. La médecine militaire est une force au service des hommes comme le rappelait Denis Diderot.

A ce titre, les mesures suivantes ont été prises pour tendre vers la souveraineté sanitaire :

- Augmentation des effectifs du recrutement d'élèves officiers à l'EMS et d'élèves sous-officiers à l'EASSA ainsi que le nombre de postes des jeunes assistants et des spécialistes des hôpitaux. Nous avons individualisé l'option Technique au sein du corps des OCTASSA. Dans le premier trimestre de 2025, il sera assuré la complétude des cycles de formation par l'organisation du concours d'agrégation du SSA pour la première fois au Sénégal, avec nos moyens propres, en toute souveraineté, tout en restant ouverts avec un jury universitaire international ;

Sur le plan organisationnel, le Commandement a bien voulu autoriser la création du Programme de Lutte contre les Hépatites Virales et du Programme de lutte contre les MNT en plus du Programmes de Luttés contre le SIDA, du Programme de Soutien Psychologique et du Programme de Lutte contre le Paludisme. Grâce à l'appui du Chef d'état-major de l'armée de l'Air, l'EMMIR est redynamisé et reste opérationnel pour autonomiser les EVASAN. Parallèlement le Centre d'Expertise



Médicale des Personnels Aéronautiques, continue son développement avec la construction d'un siège moderne. En gestation, nous avons le projet d'Unité de Production et d'Approvisionnement pharmaceutique ;

- Sur le plan du maillage hospitalier, nous disposerons bientôt d'une Polyclinique Internationale à HPD pour prendre en charge des pathologies jadis traitées hors du Sénégal. Nous disposons avec fierté, de l'HMO qui vient d'entrer dans l'histoire, en inscrivant son nom en lettres d'or avec la transplantation rénale réalisée pour la première fois au Sénégal. La transformation du CMIA de Ziguinchor en EHM orienté vers la Pathologie Chirurgicale est déjà effective. La création des CMIA va se poursuivre à Yeumbeul, Bignona, Louga, Bargny, Thiaroye et Kédougou.

- Enfin sur le plan international et diplomatique avec la mise en place de l'EMT 2 ou EMU 2 (Equipe médicale d'urgence de type 2), le Sénégal à travers son Armée, devient, depuis le 10 octobre 2024, le premier pays africain qui dispose de cet outil d'envergure internationale certifiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette équipe du Sénégal est un élément fondamental du dispositif mondial de veille sanitaire, avec une capacité et une expertise supplémentaire au profit des pays faisant face aux catastrophes et aux urgences sanitaires de portée mondiale dans la mesure où elle a une capacité de prise en charge d'au moins 2500 patients en quatre semaines »

L'ensemble de ces mesures et l'engagement de chacun, seront nos piliers pour relever les défis de la souveraineté sanitaire. En réalité sans souveraineté sanitaire nous sommes vulnérables.

La Souveraineté assure à une Nation, la capacité à prendre des décisions autonomes et à mettre en œuvre des stratégies efficaces, afin de protéger la Santé de sa population.

Le SSA avec sa solide organisation et la qualité de ses ressources humaines peut en être le levier principal. Cette mission est à notre portée mais chacun doit apporter une pierre à l'édifice. Chacun doit faire un pas. Après avoir marché sur la lune, l'astronaute Armstrong avait dit : C'est un petit pas pour un homme, un bond de géant pour l'humanité. Nos pas cadencés, convergents, feront le grand Pas vers notre Souveraineté Sanitaire conformément à la vision et aux instructions du Chef d'état-major général des Armées.

Nous donnerons ainsi raison au Pr Maurice PAYET qui, appréciant le professionnalisme des médecins en Outre-Mer disait : Qui a fait mieux et Où ?



Lieutenant-colonel Jean Emmanuel BADIANE,
Commandant l'Ecole d'Application du Génie

La Constitution du Sénégal consacre en son préambule le caractère immuable du principe de l'intangibilité de

l'intégrité du territoire national et de l'inaltérabilité de la souveraineté nationale. Il apparaît que celle-ci est intrinsèquement liée à l'Etat ou manifestement à son existence au point que Jean Bodin dans « Les Six livres de la République, de 1576 » affirme que la souveraineté sert de pilier à l'analyse de l'Etat en soulignant que : « la souveraineté est la puissance absolue et perpétuelle d'une République (...) c'est-à-dire la plus grande puissance de commander ».

Cependant, cette notion de souveraineté nationale s'est élargie aujourd'hui en s'appliquant à des secteurs vitaux à l'existence de la Nation tels que la défense, la sécurité, la santé, la monnaie, l'énergie, le numérique, l'économie, etc.

Dès lors, dans le contexte stratégique actuel marqué par la résurgence des nationalismes, les velléités de retour à une pleine souveraineté dans tous les domaines, comment appréhender l'apport crucial de la Direction du génie et de l'infrastructure des Armées (DIRGEN) pour une contribution décisive des Forces armées à la sauvegarde des intérêts du pays et au libre exercice et de l'indépendance nationale.

En fait, le Génie militaire est à la fois une composante incontournable pour appuyer, soutenir et sécuriser l'engagement et l'emploi des forces et un acteur principal en matière d'infrastructures militaires. Cela lui confère une place de choix pour contribuer efficacement à la mobilité et à la protection. En outre, la Direction du génie participe à la concrétisation de la souveraineté dans les autres secteurs à travers les nombreuses réalisations de projets exécutés sur autorisation du commandement en soutien aux politiques publiques nationales.

Place de la Direction du génie et de l'infrastructure des Armées dans la recherche de souveraineté en matière de mobilité et d'infrastructure.

Cette réflexion, qui ambitionne d'enrichir la revue « Idées de Stratégie » de l'Institut de Défense du Sénégal (IDS), se propose de traiter d'abord la place de la Direction du génie dans la recherche de la souveraineté, avant d'apprécier son apport sur la mobilité et enfin son rôle dans le domaine des infrastructures.

I/- Une Direction de service en permanence engagée dans la recherche de la souveraineté.

La DIRGEN, caractérisée par la polyvalence et la dualité Arme d'appui et Service de soutien, participe pleinement à l'affirmation de la souveraineté. Cela est perceptible à travers le renforcement des capacités et des compétences en ressources humaines, l'acquisition d'équipements majeurs adaptés et performants et la réalisation d'infrastructures militaires.

En premier lieu, le renforcement des capacités et compétences en ressources humaines, au-delà de résorber certains déficits qualitatifs et quantitatifs, permet de disposer de personnels polyvalents pour l'exécution des tâches et missions confiées. A ce titre, les formations dispensées à l'Ecole d'application du génie ainsi que dans le cadre de partenariats avec certains établissements civils et les coopérations militaires techniques favorisent l'atteinte de cet objectif.

En deuxième lieu, l'acquisition d'équipements performants et adaptés aux besoins de nos engagements opérationnels permet à la Direction du génie de remplir efficacement toutes les missions d'appui et de soutien au profit des Armées. A ce titre, dans le cadre de l'appui au combat et de l'aide au déploiement, les capacités de franchissement et de forage sont en cours de restauration avec l'acquisition prochaine d'une nouvelle portière et de deux (02) foreuses rotatives capables de forer jusqu'à une profondeur de 600 mètres.

En dernier lieu, la réalisation d'infrastructures exécutée dans le cadre du concept Armée-Nation



permet d'apporter une contribution décisive des Armées au développement socio-économique du Sénégal. La décentralisation logistique opérée par la DIRGEN en dotant ses deux (02) bataillons de combat de trains routiers complets, composés de moyens de transport, de chargement, de terrassement, de compactage et finition, de manutention et de levage, leur permet d'exécuter en autonome les chantiers élémentaires confiés.

En somme, le Génie militaire s'est toujours inscrit dans la recherche de la souveraineté grâce aux actions menées dans le cadre de ses missions permanentes et conjoncturelles, ce qui lui permet de contribuer de façon significative à la mobilité.

II/- Le Génie, un acteur incontournable dans l'appui à la mobilité.

La Direction du génie inscrit son action dans la durée par l'optimisation rationnelle de l'emploi des capacités duales en dotation. Le volet mobilité est bien pris en compte dans le cadre des déplacements, des opérations et de la recherche et développement. D'une part, le Génie militaire assure l'identification et le traitement du danger lié aux munitions et explosifs (MUNEX), en particulier la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) lors des mouvements opérationnels. A ce sujet, pour garantir une plus grande autonomie s'appuyant sur les ressources et capacités nationales, un processus d'accréditation a été amorcé auprès des Nations unies en vue de la certification graduelle des formations en déminage-dépollution et lutte contre les EEI dispensées par le Centre de formation en déminage.

D'autre part, la capacité d'opérer qui s'inscrit dans l'appui général à la Force peut être favorisée par le Génie que ce soit dans l'urgence ou dans la durée pour permettre aux formations interarmes de se déployer, de s'installer et de se protéger dans leurs zones d'action. A ce titre, les sapeurs du Génie militaire créent les conditions nécessaires afin de satisfaire les besoins requis pour garantir la protection des combattants et le durcissement des infrastructures.

En outre, la mise sur pied d'un embryon,

consacré à l'expérimentation et au développement de solutions pratiques et innovantes, est nécessaire pour mieux favoriser la mobilité. Cela se traduit par la création d'un centre de documentation sur les munitions et les engins explosifs dans le cadre de la transformation du CFD en pôle d'excellence régional. Parallèlement, un système intégré de cartographie, de géolocalisation de munitions découvertes et de gestion des informations sera développé pour permettre de mieux se renseigner sur les zones polluées et de produire des cartes détaillées favorisant la mobilité.

Ainsi, le Génie militaire est un acteur incontournable en matière de mobilité de par ses capacités à assurer le traitement du danger MUNEX, à opérer et promouvoir la recherche et développement qui concerne également le domaine des infrastructures.

III/- Un leadership affirmé dans la recherche de la souveraineté en matière d'infrastructures

La Direction du génie a en charge la programmation, la réalisation, la conservation et la gestion de l'infrastructure et du domaine militaire. Elle assure pleinement la souveraineté des Armées en matière d'infrastructures par une conception et un suivi autonome des projets en appui aux formations mais surtout à travers la réalisation de projets structurants dans le cadre de l'appui au développement.

De prime abord, le Génie par son expertise reconnue assure de manière autonome la planification et la conception des infrastructures militaires. En effet, la Division technique infrastructure (DTI) qui dispose de ressources humaines hautement qualifiées en





génie civil (techniciens, architectes, ingénieurs) est la structure en charge de la conception et validation de tous les projets d'infrastructures. Parmi ceux-ci on peut citer les postes de commandement pour les bataillons et compagnies, les points d'appui interarmes standards, les bâtiments des écoles nouvellement créées mais aussi les bases aériennes dont celles de Linguère et Tambacounda.

De même, la DIRGEN réaffirme sa souveraineté en matière d'infrastructures par la mise en œuvre de procédures efficaces et pragmatiques de suivi-exécution et d'évaluation des projets qui lui sont confiés. Ainsi, l'Etablissement des travaux du génie (ETRAVGEN) est l'entité d'exécution par excellence de mise en œuvre en projets et de suivi des travaux y afférents. Par l'articulation parfaite de ses annexes Génie implantées dans les différentes zones militaires, cet établissement joue un rôle de premier plan en s'assurant du respect par les Maîtres d'œuvre des normes et standards de construction pour la durabilité des infrastructures modernes construites. A ce titre, des ingénieurs chefs de secteurs de travaux, appuyés par leurs conducteurs et surveillants de travaux, assurent la gestion de projets avec la rigueur et les compétences techniques nécessaires.

Enfin, à travers sa mission d'appui au développement, la Direction du génie contribue à la souveraineté stratégique du pays par la réalisation d'infrastructures publiques et communautaires essentielles. En effet, depuis les indépendances, le Génie a contribué à des projets structurants qui ont permis le désenclavement de zones reculées, l'accès à l'eau par la réalisation de forages ruraux et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire à travers l'aménagement de périmètres agricoles avec la filière banane ou le Programme national des Domaines agricoles communautaires (PRODAC). C'est fort de cette expérience que le Génie s'est vu confié par Monsieur le Premier ministre, lors du conseil interministériel sur le retour des déplacés de Casamance, la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'infrastructures et d'aménagement dans la



zone, en relation avec l'Agence nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC).

En définitive, la Direction du génie et de l'infrastructure des Armées à la fois Arme d'appui et Service de soutien constitue un véritable levier d'affirmation de la souveraineté et y joue un rôle primordial notamment dans les domaines de la mobilité et des infrastructures. Composante incontournable pour l'appui, le soutien et la sécurisation de l'engagement opérationnel et de l'emploi des forces, le Génie militaire demeure l'acteur principal en matière d'infrastructures militaires. Sa dualité, la complémentarité de l'arme et du service appuyées par la polyvalence et l'expertise de son personnel ont fini par convaincre les autorités étatiques pour une participation renforcée du Génie militaire dans les projets et programmes de développement socio-économique du pays.

C'est pourquoi, la Direction du génie, toujours fidèle à ses deux principes, anticipation et optimisation, s'appuie sur des ressources humaines compétentes, qualifiées et de qualité ainsi que des équipements et matériels adaptés et performants pour relever les défis inhérents à la marche vers la souveraineté industrielle et technologique des Forces armées du Sénégal.





Intendant-commandant Papa Mamadou THIOUB,
Intendant adjoint au service des intendances régionales à compétence générale

S y m b o l e s d'indépendance et de souveraineté nationale, les Forces armées sénégalaises, dans

leur mission de préservation de l'intégrité du territoire, sont engagées dans une dynamique de modernisation et de montée en puissance, gage d'une autonomie stratégique certaine. Cette quête de souveraineté en matière de défense est devenue une nécessité dans le contexte géopolitique mondial caractérisé par des menaces traditionnelles et émergentes, internes et externes. Ces menaces protéiformes, surtout dans le Sahel, peuvent entamer l'intégrité du territoire national et mettre en péril toute initiative concourant à un développement durable. Inscrite dans le référentiel « Sénégal 2050 : Agenda national de Transformation » et constituant le thème de la Journée des Forces armées 2024, la souveraineté technologique et industrielle dans les Forces armées serait une opportunité pour matérialiser cette vision stratégique des Hautes Autorités. Toutefois, force est de constater que la situation actuelle, marquée par une certaine dépendance aux importations pour des équipements militaires critiques, constitue une vulnérabilité en cas de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, qu'elles soient dues à des problèmes techniques, politiques, économiques ou géopolitiques.

A ce titre, à l'instar des autres Grands Commandements et Services (GCS) pourvoyeurs, la Direction du service de l'intendance des Armées (DIRINT), dans sa mission principale de satisfaction des besoins du combattant et au regard de sa place dans le dispositif de soutien des unités, devrait jouer un rôle majeur dans le projet d'industrie de défense nationale. Ainsi, il convient de s'interroger sur la dimension de la contribution de ce GCS dans la recherche d'une souveraineté en matière de défense. En fait, la DIRINT peut être un maillon central pour une souveraineté en matière d'équipements dans la mesure où elle dispose de domaines de compétences particulières qui, tout en restant déterminants dans la recherche d'autonomie en matière de défense, peuvent s'adosser à une technologie locale accessible et basée sur l'expertise d'une main d'œuvre déjà qualifiée.

En effet, jusqu'ici, la DIRINT, qui est

La direction du service de l'intendance des armées dans la recherche de souveraineté en matière d'équipement.

rattachée au Ministère des Forces armées (MFA), assure convenablement le soutien en matériels et équipements des forces, par le biais de ses formations de soutien logistique. Quand bien même, elle fait face à un environnement complexe et volatile, l'exposant à des vulnérabilités à prendre en compte. Toujours est-il que, dans le cadre d'une politique nationale d'autonomie stratégique, la DIRINT peut être à la base de l'émergence d'une industrie de défense orientée particulièrement vers son cœur de métier.

I- Equipements de soutien de la DIRINT

En tant qu'organisme chargé du soutien de l'homme dans les Armées, des progrès importants ont été effectués en matière d'équipements relevant de la DIRINT. Ce soutien, encadré par des dispositions réglementaires concerne particulièrement les domaines de l'habillement, du campement, du couchage, de l'ameublement (HCCA) et des subsistances.

En effet, le soutien intendance est encadré par l'article 20, paragraphe 4 alinéa 1 du décret n°2020-2040 du 20 octobre 2020, portant organisation du MFA qui dispose que la DIRINT « assure l'approvisionnement des Armées en matériels, denrées de subsistance, effets d'habillement, campement, couchage, ameublement et loisirs. » Pour l'accomplissement de cette mission, cette structure met en œuvre une gamme variée d'équipements.

Pour ce qui est du domaine HCCA, il est assuré par l'Etablissement « H » chargé de pourvoir aux besoins des Armées en effets matériels et accessoires nécessaires ci-après :

- Matériels et effets d'habillement : ils concernent les fournitures (chaussures, sous-vêtements, etc.), tissus et accessoires (boutons, fourragères, fermetures, etc.) qui entrent dans la fabrication des tenues militaires ;

- Matériels de campement : ce sont des équipements nécessaires à la vie en campagne et qui peuvent être soit individuels (sac de couchage, tentes, etc.), soit collectifs (tentes collectives, ustensiles, tables, chaises, etc.) ;

- Matériels de couchage : il s'agit de tout matériel relatif à la literie (draps, couvertures, matelas, lits métalliques) ;

- Matériels d'ameublement : il s'agit de tout mobilier en bois ou métallique nécessaire pour les locaux à usage individuel (chambres individuelles, bureaux, etc.) ou collectif (foyers, salles d'instruction, etc.).

A côté de ces matériels, s'ajoutent les équipements



destinés aux loisirs, qui concourent au bien-être du soldat en caserne et en zone opérationnelle (jeux de sociétés, etc.). Outre les différents matériels cités supra, l'établissement habillement dispose également de diverses matières premières essentielles à la production, la confection et la remise en condition d'équipements (peinture, bois, fer, etc.).

S'agissant du domaine des matériels destinés aux subsistances, il relève de l'Etablissement « S ». En effet, les subsistances portent sur l'ensemble des vivres nécessaires à l'alimentation de base du soldat, y compris les matériels destinés à l'emballage, la conservation, la transformation éventuelle et la distribution des produits. Ces denrées peuvent être regroupées en fonction de la nature du produit : le pain ; la viande (mammifères et volailles) ; le poisson, les liquides, les petits vivres ; et les vivres de combat. Cette répartition peut également être faite en fonction du caractère du produit, c'est-à-dire qu'il soit périssable ou non périssable. Les denrées périssables sont celles qui, en raison de leurs caractéristiques, ont tendance à se détériorer avec le temps au contact avec des micro-organismes tels que les champignons ou les bactéries ; contrairement aux denrées non périssables qui, si elles sont bien conservées, peuvent passer des années sans devenir dangereuses pour la santé.

En somme, par la diversité de ses équipements, la DIRINT apporte en permanence son soutien logistique à la préparation opérationnelle des formations militaires en leur fournissant les matériels nécessaires pour assurer leurs missions en temps de paix, de crise ou de guerre. Elle doit néanmoins faire face à certains risques pouvant annihiler sa quête de souveraineté dans le domaine de l'équipement.

II - Vulnérabilités en matière d'équipements

Dans la recherche de la souveraineté en matière d'équipement, il sied de prendre en compte différentes formes de vulnérabilités pouvant mettre en péril ce projet. Celles-ci portent essentiellement sur une forte dépendance étrangère dans le domaine de l'équipement, le déficit en matière de ressources humaines dans des domaines assez pointus et la faiblesse du tissu industriel national.

D'une part, la réduction de la dépendance étrangère, en ce qui concerne les équipements, est un préalable à la souveraineté technologique et industrielle en matière de défense. En effet, il est impératif de garantir une sécurité des sources d'approvisionnement à travers une diversification des partenaires stratégiques. A ce sujet, la DIRINT, qui agit avec des sociétés de différents pays, pourrait davantage tirer profit du dynamisme diplomatique de l'Etat sénégalais en général et des Armées en particulier. Ces derniers ont toujours su interagir avec un très grand nombre de partenaires aux intérêts

parfois divergents. Néanmoins, ces équipements sont souvent exposés aux contrôles gouvernementaux, embargos, inflations et autres restrictions entraînant un défaut de maîtrise des circuits d'acquisitions. Mieux, la dépendance extérieure n'apporte pas une assurance de la disponibilité des équipements surtout en période de crise.

D'autre part, le volet ressources humaines, où il est noté un déficit de compétences scientifiques et techniques, constitue une fragilité pouvant mettre en péril la quête de la souveraineté industrielle et technologique dans les Forces armées. A ce titre, le renforcement de la formation, à travers une coopération entre les Armées et le monde universitaire, pourrait en constituer le socle. Il est évident que le développement nécessite une réelle prise en compte de certains aspects liés à la recherche et aux investissements dans la formation au niveau national, afin de bénéficier de compétences civiles qui seraient une plus-value à celles existantes dans les Armées. A ce niveau, la DIRINT, dont l'un des défis majeurs est de former des ressources humaines de qualité à tous les niveaux de la hiérarchie, envoie souvent ses stagiaires relevant de domaines techniques dans des établissements spécialisés tels que le Centre National de Qualification Professionnelle (CNQP). Aussi, le recrutement ciblé de certaines catégories, devrait-il être privilégié afin de disposer de techniciens, informaticiens ou experts et ainsi faciliter la gestation d'une industrie de défense.

En outre, la faiblesse du tissu militaro-industriel sénégalais constitue un frein à l'objectif d'atteinte d'un soutien logistique autonome dans la durée. En fait, le secteur industriel national est particulièrement orienté dans le domaine agroalimentaire, au grand dam des produits à haut contenu technologique et à forte valeur ajoutée. Au niveau de la DIRINT, une partie des matériels et équipements sont parfois dotés d'une technologie assez pointue. C'est le cas des matériels majeurs tels que les conteneurs frigorifiques, les chambres froides, les boulangeries mobiles, les douches de campagne. Pour ces équipements, le tissu industriel national n'offre pas, à l'immédiat, la possibilité d'une domestication, ni d'une alternative. Ainsi, une politique industrielle nationale dans des secteurs à fort contenu technologique, promouvant des capacités de fabrication et de recherche, offrirait des opportunités aux Armées dans le cadre du développement de technologies militaires particulièrement celles orientées vers les équipements précités.

Au total, la maîtrise des vulnérabilités susmentionnées permettra de mieux appréhender l'environnement de l'industrie de la défense. Mieux, l'exploration de certaines pistes, dans lesquelles la DIRINT sera un acteur majeur, serait une aubaine dans l'atteinte des objectifs de souveraineté en





matière d'équipements.

III - La DIRINT, un pilier central pour la souveraineté en matière d'équipements

La DIRINT devrait jouer un rôle central dans le projet de recherche d'une indépendance dans le domaine des équipements. Ainsi, elle pourrait privilégier certains axes d'effort orientés vers des partenaires locaux, étrangers tout en renforçant le système de gestion informatisée de ses équipements.

D'abord, compte tenu des exigences d'une industrie de pointe, il serait préférable de commencer par les secteurs dont l'expertise nationale permet de lancer des embryons d'industrie. A ce titre, l'effort pourrait, entre autres, être porté dans les domaines des chaussures ou de l'habillement pour lesquels il existe déjà une main d'œuvre artisanale qualifiée. Dans ces secteurs, la DIRINT, avec l'appui du Commandement, pourrait satisfaire les besoins des Forces de défense et de sécurité et disposer d'un capital confortable permettant d'acquérir les équipements nécessaires à la création d'une industrie. De même, dans le domaine de l'alimentation, la recherche-développement peut être lancée avec les industries locales évoluant dans l'agro-alimentaire afin, à titre d'exemple, de régler le problème des rations de combat à base de produits locaux garantissant au soldat un apport nutritionnel satisfaisant et salubre. D'ailleurs, la DIRINT, en rapport avec l'Institut de technologie alimentaire (ITA), a un projet de production d'une ration de combat «Diambar» à base de produits locaux. Il s'y ajoute l'Unité de Production Agro-Alimentaire des Armées (UPAA) dont les activités pourraient être relancées, après la mise aux normes du produit fini dont le taux d'aflatoxine est jugé trop élevé par l'ITA et aussi à travers l'acquisition d'une unité de raffinage. De même, un accord de partenariat entre la Société de Développement et des Fibres Textiles (SODEFITEX) et la DIRINT, pourrait aboutir à l'acquisition de certaines matières premières pour la production d'effets d'habillement.

Ensuite, la DIRINT pourrait nouer des partenariats avec des sociétés étrangères qui s'activent dans le domaine du soutien de l'homme ou même collaborer avec les acteurs universitaires et des entreprises nationales afin de trouver des solutions innovantes et souveraines. Celles-ci devront être tirées par les besoins opérationnels. Dans cette perspective, le laboratoire d'analyse textile et de cuir, pourrait être redynamisé et équipé d'un dispositif moderne de contrôle qualité accrédité par des organismes de certification. Ce qui permettrait d'effectuer régulièrement des contrôles qualité pour s'assurer que les produits fabriqués, les équipements et les

matières premières utilisées sont conformes aux spécifications techniques internationales. A partir de ces certifications qui garantiraient la fiabilité des produits et leur performance, certaines structures de la DIRINT telles que le magasin de vente des effets militaires (MVEM) pourraient diversifier leurs offres et procéder même à la vente en ligne. Enfin, le renforcement du système de gestion informatisée des équipements demeure incontournable pour accompagner la recherche de la souveraineté en matière d'équipements. En effet, dans un contexte d'interdépendance et de multiplication des chaînes d'approvisionnement, ce système permet de maîtriser les flux et d'assurer un suivi des stocks dont la gestion constitue un énorme défi, pour la DIRINT, compte tenu de la diversité de ses équipements. Cet outil numérique de suivi du matériel permet aux gestionnaires et autres responsables d'obtenir des informations nécessaires, sur les existants et la position de certains matériels et d'éviter les ruptures dans les approvisionnements pouvant compromettre tout engagement opérationnel d'urgence. Ainsi, outre la centralisation des stocks, ce système facilite la planification et garantit la disponibilité et la sécurité des équipements tout au long de leur cycle de vie. En définitive, la souveraineté en matière d'équipement est un impératif stratégique qui s'inscrit dans la volonté des Hautes Autorités étatiques en matière de défense. Elle requiert, au préalable, une synergie des efforts de tous les démembrés de l'Etat et une stratégie inscrite dans le long terme tout en permettant de satisfaire les besoins immédiats. Elle devrait s'appuyer sur l'industrie locale qui, du reste, est peu orientée vers la recherche développement et l'innovation technologique. Tout compte fait, la réussite de ce projet passera par la levée de certaines contraintes liées à la forte dépendance aux partenaires stratégiques ainsi qu'une bonne combinaison de l'expertise étrangère et des savoir-faire locaux. La DIRINT, dans sa mission de satisfaction des besoins du combattant, pourrait, eu égard à son expérience dans les domaines HCCA, des subsistances et par la diversité des partenaires locaux et étrangers, être au cœur de ce projet de souveraineté.

Au demeurant, la recherche de la souveraineté nationale en matière d'équipements devrait, en partie, s'adosser à l'objectif de réalisation et d'équipement déjà défini dans le projet de Loi de Programmation Militaire (LPM) des Armées qui vise à atteindre les objectifs de la politique de défense surtout en matière d'équipements à l'horizon 2029.





Capitaine Guillaume Assylibène COLY
Stagiaire au 7^{ème} cours d'état-major de l'IDS

« Avec l'instrument militaire on ne peut pas tout faire, mais sans l'instrument militaire, on ne peut rien faire. » déclarait Raymond ARON

pour mettre en exergue la centralité des Armées dans la matérialisation des ambitions d'un Etat.

Intervenant sur la prépondérance de l'instrument militaire et la nécessité d'un outil de défense performant pour garantir la survie d'un Etat, le général Charles De Gaulle déclarait le 14 juin 1952 lors de son discours prononcé à Bayeux : « La défense, c'est la première raison d'être de l'Etat. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même. » Cette assertion de l'auteur du bréviaire « Le fil de l'épée » est assez caractéristique de l'importance pour un Etat d'assurer lui-même sa propre défense et de maîtriser tout le spectre de cette dernière surtout dans un contexte marqué par des conflictualités et des antagonismes profonds.

La souveraineté peut être entendue comme la maîtrise des besoins essentiels d'un pays, la non-dépendance qui permet d'exercer la plénitude de ses compétences dans un domaine. Elle permet, selon Simone Weil, de « conserver une autonomie de décision aussi large que possible, dans les domaines jugés stratégiques pour la nation, de garder un système cohérent d'appréciation et de décision »

Dès lors, il semble judicieux de s'interroger sur la place à accorder à l'obtention d'un outil de défense indépendant et les mécanismes à mettre en œuvre pour y parvenir.

En réalité, dans un monde marqué, d'une part, par le retour de la guerre de haute intensité et des conflits interétatiques et, d'autre part, par des enjeux globaux aux corollaires désastreux et pernicieux à l'image de la COVID-19, la souveraineté technologique et industrielle des Forces armées s'avère incontournable pour prévenir les évolutions des conflictualités et des menaces qui guettent le Sénégal.

Bien que l'atteinte d'une souveraineté en matière de défense au Sénégal semble jalonnée par de nombreux défis, il apparaît néanmoins qu'elle est aujourd'hui une impérieuse nécessité pour garder un appareil sécuritaire résilient. Surtout elle pourrait harmonieusement reposer sur des stratégies de défense efficaces.

Quels sont les leviers à activer pour aller vers la souveraineté en matière de défense ?

Défis d'une souveraineté militaire pour le Sénégal

Il est certes vrai que de nombreux défis semblent hypothéquer l'accès à la souveraineté militaire du Sénégal. Ces challenges sont tributaires de limites économiques, d'une politique de défense plus ou moins inadaptée et d'un retard technologique.

D'une part, une défense sénégalaise souveraine a longtemps été ralentie par des contraintes budgétaires. En réalité, le Sénégal ne consacre que près de 2 % de son PIB à la défense, ce qui limite les investissements dédiés aux infrastructures et technologies militaires. Ainsi, le pays est longtemps resté dépendant de la coopération avec ses alliés et partenaires.

D'autre part, l'acquisition d'une souveraineté militaire pour le Sénégal a également été atténuée par une politique de défense plus ou moins consumériste. En effet, orientée vers une approche d'achat et de consommation, l'Armée s'est globalement inscrite dans une démarche d'importation des moyens militaires indispensables à son rôle régulier. Ainsi, le pays a longtemps été arrimé à l'importation d'équipements militaires, notamment d'armement léger en provenance de la France et des États-Unis.

En outre, le retard technologique a souvent constitué, depuis son accession à la souveraineté internationale, un frein à l'essor d'une industrie militaire. En vérité, les rares prouesses essentiellement orientées vers l'extraction (Industries chimiques du Sénégal) et des oléagineux (SONACOS) n'ont pas favorisé l'éclosion d'une industrie de défense militaire susceptible de satisfaire les besoins incompressibles des Armées en matériels particulièrement de guerre.

En somme, l'atteinte d'une autonomie stratégique a longtemps été paralysée par des défis divers. Cependant, au regard du contexte sous-régional et mondial actuel, elle est devenue nécessaire pour conférer une liberté d'action aux décideurs.

Nécessité de résorber des déficits dirimants en matière de défense pour s'affranchir du diktat extérieur.

L'obtention d'une souveraineté militaire pour le Sénégal repose principalement sur la résorption de gaps capacitaires contraignants. Ceux-ci sont essentiellement relatifs à l'impératif d'une ressource humaine de qualité, à l'élaboration d'une doctrine prospectiviste et à la maîtrise du spectre d'approvisionnement.

En premier lieu, le nombre et la qualité des



ressources humaines sont symptomatiques de la capacité d'une armée à être autonome. Malgré la propension à la dématérialisation de l'espace de bataille conjuguée à la « Révolution dans les affaires militaires » théorisée par Michael MAZZARS, les ressources humaines redeviennent centrales, étant donné que leur expertise contribue à garder toujours un temps d'avance sur l'ennemi. Cette pérennité du soldat capable d'appréhender le « brouillard et les frictions » participe à lui rendre sa place centrale. Tout cela illustre bien, comme le prétend le colonel Ardant du PICQ, que « l'homme est l'instrument premier au combat ».

En deuxième lieu, il est impérieux pour les Armées, afin de demeurer efficaces, de disposer d'une doctrine adaptée aux menaces polymorphes qui guettent le Sénégal. Cette doctrine qui ne prendrait plus seulement en compte un ennemi imaginaire (ennemi pourpre ou absinthe) s'appuierait sur des prédictions ou scénarii réalistes en prenant en compte les contingences actuelles et futures. Ce tournant donnerait un réel sens à la maxime latine : « Si vis pacem para bellum ». C'est d'ailleurs en cela que le centre de doctrine logé à l'Institut de Défense du Sénégal pourrait qualitativement contribuer.

En dernier lieu, la maîtrise du spectre de la chaîne de fabrication ou d'approvisionnement est aujourd'hui fondamentale pour mitiger les vulnérabilités inhérentes à l'emploi de moyens importés. En effet, la dépendance de moyens fabriqués dans des pays étrangers soumet les utilisateurs à des risques de sabotage ou d'espionnage. L'exemple, en septembre 2024, de l'explosion de bipeurs et talkies-walkies du Hezbollah, revendiquée par Israël, corrobore bien l'importance de maîtriser toute la chaîne de production des outils militaires dont se sert une armée.

Au bilan, la mise en place d'une industrie militaire, dont la finalité est la souveraineté, requiert de disposer de ressources humaines de qualité, d'une doctrine d'emploi adaptée et de matériels dont la chaîne d'approvisionnement est maîtrisée. En sus, ces préalables doivent être conjugués à des mécanismes prometteurs pour favoriser une autonomie stratégique.

Stratégies vers une souveraineté accrue en matière de défense

Surtout le contexte géopolitique et sécuritaire actuel exige des Etats une souveraineté militaire pour garder une relative liberté d'action. Cette capacité s'appuierait sur une volonté politique affirmée, un investissement massif dans la recherche et le développement et l'implantation d'une industrie militaire performante.

D'abord, la volonté politique est primordiale pour

asseoir durablement une politique de défense souverainiste. En vérité, l'instrument militaire étant subordonné à celui politique, la clé de voûte d'une souveraineté militaire procède essentiellement de la volonté politique affichée et impulsée par le chef suprême des Armées. A l'instar de la France, une loi de programmation militaire permettrait de favoriser une émergence réelle au profit des Armées en s'appuyant principalement sur une compétence endogène pour mettre en œuvre une industrie de défense moderne et compétitive.

Ensuite, le concept de « recherche et développement » apparaît comme une piste à même de conduire à l'émergence d'un outil sécuritaire indépendant. En effet, la R&D, au regard de l'essor de technologies orientées vers une cartographie prospective des risques et menaces qu'elle procure, est essentielle pour favoriser une sorte d'autonomie stratégique qui constitue aujourd'hui une gageure de l'Etat sénégalais. L'exemple de la prouesse de la conception du premier satellite sénégalais dénommé GAINDESAT 1 s'impose, à ce propos, comme le parangon à imiter.

Enfin, la mise en place d'un complexe militaro-industriel performant est une panacée pour disposer d'un outil de défense cohérent et affranchi de contingences exogènes. En vérité, la maîtrise du spectre des moyens nécessaires pour mettre en œuvre toutes les phases du continuum des opérations est généralement gage de succès. A l'heure des menaces transnationales exacerbées par des rivalités aux relents géopolitiques, sécuritaires entre autres, la disposition d'entreprises nationales de pointe dans le domaine de l'armement est incontournable pour faire franchir définitivement aux Armées sénégalaises un cap déterminant.

En définitive, la souveraineté industrielle et technologique des Armées est impérative aujourd'hui pour faire face efficacement à la complexité des menaces. Même si cette indépendance est confrontée à de nombreux défis, il est évident qu'elle reste nécessaire aujourd'hui dans un contexte de résurgence de toutes les formes de guerre. Surtout, la mise en œuvre de certaines stratégies permettrait d'obtenir et de consolider l'autonomie stratégique recherchée par le Sénégal.

Au demeurant, dans un contexte où « le Projet de paix perpétuelle », appelé par Emmanuel KANT de tous ses vœux, semble de plus en plus relever de l'utopie, dans un contexte où tous les états poursuivent leurs intérêts, il est fondamental de maîtriser l'intégralité des rouages de la souveraineté pour pouvoir rayonner à l'échelle internationale.





Lieutenant-colonel Khassan BATHILY,
Directeur de l'Ecole d'état-major, IDS

« Si vous voulez l'indépendance, prenez-la », cette déclaration historique du Général DE GAULLE, le 28 août 1958, ouvrait la voie à la fin tant

souhaitée de plusieurs siècles de colonisation. A partir de cette date, l'idée d'accéder à la souveraineté internationale commençait à prendre forme et était devenue incontournable en 1960. Cette souveraineté géographique et historique n'a jamais été effective et intégrale, après plus de soixante (60) ans de présence dans le concert des Nations. Elle a toujours maintenu notre pays dans une relation de forte dépendance dans les domaines industriel et technologique. Fort de ce constat, le Commandement, ayant pris en considération les nouvelles réalités de la conflictualité et sur instructions des Hautes Autorités du pays, se fixe comme objectif à court et moyen terme, d'asseoir une souveraineté en matière de défense afin d'apporter une plus-value opérationnelle à l'exécution des missions des armées de sécurisation du territoire national. Définie comme l'aptitude à tenir tous les rouages de l'industrie et de la technologie militaire et à se déterminer pour définir sa propre trajectoire, elle octroie cette capacité autonome d'appréciation, de décision et d'action. C'est cette nouvelle voie aux multiples avantages que l'institution militaire veut emprunter pour maîtriser son destin.

Dès lors, il semble opportun de s'interroger sur les choix judicieux à opérer pour la satisfaction de nos besoins capacitaires primordiaux, à travers l'obtention graduelle d'une souveraineté dans le domaine militaire.

A l'évidence, la concrétisation d'une souveraineté en matière de défense, une ambition ostensiblement exprimée par le Commandement, nécessite la parfaite maîtrise de leviers fondamentaux relatifs à la définition d'un corpus doctrinal cohérent, l'appropriation de la formation locale de l'élite militaire et la mise en place rigoureuse et progressive d'une industrie de fabrication d'équipements majeurs pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'accomplissement des missions opérationnelles internes et externes.

Après la mise en exergue de l'importance de la doctrine dans le fonctionnement optimal des Armées, nous passerons en revue l'appropriation de la formation de l'élite militaire avant de souligner l'urgence de créer des chaînes de valeurs industrielles et technologiques

La souveraineté en matière de défense : une exigence fondamentale pour la sécurisation optimale du sanctuaire national .

militaires.

De prime abord, la doctrine constitue le socle sur lequel une armée robuste, consciente des enjeux sécuritaires intérieurs et soucieuse de sa participation à la sécurité collective doit se reposer. Depuis sa création, à la suite de l'indépendance obtenue en 1960, les Armées sénégalaises se sont toujours appuyées sur les documents de procédure des états occidentaux pour être en mesure d'accomplir leurs diverses missions opérationnelles. Cette importation de méthodes, tactiques et techniques crée une forme de dépendance durable qui ignore totalement les réalités locales. Elle ne milite nullement en faveur de la matérialisation des objectifs poursuivis. En effet, dans le cadre de leur montée en puissance contenue dans le document stratégique 2035, les Armées devront indubitablement concevoir et implémenter un corpus doctrinal qui intègre parfaitement nos besoins capacitaires, organisationnels, fonctionnels et opérationnels, en mettant un accent particulier sur les équipements à acquérir, les procédés rigoureux d'exécution des activités d'entraînement, qu'elles soient centralisées ou décentralisées, la synergie interarmes et interarmées... Il est évident que si ce paramètre essentiel n'est pas totalement maîtrisé, la construction d'une armée proactive et résiliente serait une œuvre titanique. Dans le même sillage, un corpus doctrinal solide doit accorder une importance capitale à l'analyse approfondie du contexte stratégique. Cette connaissance détaillée de l'environnement national, sous-régional, régional et international donne la possibilité, d'une part, de préparer des dossiers thématiques d'anticipation pour mieux prendre en compte, dans une démarche prospective, les différentes menaces, et d'autre part, d'entamer la mobilisation des moyens nécessaires. Elle facilite également l'exploration de toutes les options possibles afin d'apporter la réponse opérationnelle appropriée, face à l'accroissement croissant de l'incertitude omniprésente dans les théâtres d'opérations. Dans la pratique, les principes de guerre du Maréchal FOCH « la liberté d'action, la concentration des efforts et l'économie des moyens » ne peuvent concourir à l'atteinte de l'état final recherché qu'à condition qu'ils soient guidés par des documents de procédure bien ancrés dans les valeurs locales, clairement élaborés et parfaitement compris par toutes les composantes.

En outre, les Armées représentent l'organisation institutionnelle, sociale et humaine la plus structurée et la plus aboutie. Elles demeurent un lieu de rencontre de potentiels humain, matériel et immatériel qui



contribuent à la parfaite exécution des différentes missions assignées. Pour parvenir à cet objectif ultime, il est fondamental de faire fonctionner l'institution en respectant un certain nombre d'impératifs relatifs au recrutement, à la formation, à la gestion et éventuellement à la reconversion. En effet, cette gestion des ressources humaines repose sur la mise en adéquation des emplois et du capital humain disponible pour un fonctionnement convenable de l'organisation. Elle vise à pourvoir les Armées en un volume de forces définies, formées et entraînées pour tenir des emplois prédéfinis dans les tableaux d'organisation. Ce processus se consolide par le recrutement, la formation et la motivation. Il reste évident que le premier paramètre à sécuriser concerne la capacitation continue des ressources humaines, plus particulièrement des cadres militaires, surtout dans ce contexte de montée en puissance et de transformation de cet outil de défense. Longtemps dépendantes des offres de places des partenaires, les Armées se sont résolument engagées vers l'autonomisation dans la formation permanente de notre élite militaire. « Premier instrument du combat » comme l'a affirmé Ardant du PICQ, les hommes et les femmes qui composent cette entité militaire conditionnent le succès et l'engagement opérationnel. Après avoir réussi à former localement et dans le même moule, la quasi-totalité des officiers et sous-officiers, les Armées ont franchi l'étape la plus cruciale qui consiste à endogénéiser l'enseignement militaire supérieur. C'est dans cette optique que l'Institut de Défense du Sénégal (IDS), un outil calibré à nos besoins, a été créé pour non seulement fournir aux Armées de cadres militaires capables de concevoir et de conduire des opérations des niveaux tactique, opératif et éventuellement stratégique, mais surtout, de tendre vers la souveraineté dans le développement du capital humain militaire. Il s'agit du dernier maillon de la formation pour répondre aux exigences d'un environnement géostratégique en perpétuelle mutation. Par ailleurs, la parfaite maîtrise de toute la chaîne logistique est un facteur cardinal d'efficacité opérationnelle. A cet effet, le maintien en condition des divers moyens d'intervention contribue à la bonne préparation de l'effort de guerre en vue de parer à toutes les ruptures et situations imprévues. Pour une armée comme la nôtre caractérisée par le niveau famélique de ses ressources financières, c'est une aspiration légitime de maîtriser les équipements nécessaires à la conduite permanente de nos missions de défense. Traditionnellement tournées vers les partenaires extérieurs pour la réalisation des divers matériels avec ces limites, contraintes, éléments impondérables, risques d'intrusion et de paralysie, dans une conjoncture de réduction progressive des gaps capacitaires, l'implémentation d'une industrie de défense s'avère impérieux. La première étape consiste à accorder une priorité absolue à l'entretien adéquat des moyens d'intervention. Cela passe par

la diminution drastique de leur temps d'indisponibilité. A ce propos, l'échelonnement des niveaux techniques d'intervention devrait générer une plus grande célérité et un rendement plus élevé dans la remise en ordre de combat des moyens assez limités. S'agissant de la stratégie des moyens pour un soutien logistique adapté dans la durée, la mise en place graduelle d'une industrie de fabrication de nos différents équipements est une nécessité absolue. Elle permet de dépasser la phase acquisition pour entrer dans celle de la conception locale. De toute évidence, l'entrée dans cette nouvelle ère va requérir des efforts colossaux, et surtout des sacrifices pour jeter les bases solides de cette souveraineté dans le domaine de la défense. De plus, l'appui de partenaires extérieurs crédibles pourrait aider à bâtir les fondamentaux industriels par le biais des transferts de compétences et de technologies. Après plusieurs décennies de ventes de matériels divers, la relation devrait être repensée pour prendre une trajectoire qui tendrait vers l'autonomie, en commençant dans un premier temps, par la production de pièces détachées. Cette démarche offre de nouveaux avantages en termes de choix stratégiques et d'économies eu égard à la modicité des finances disponibles. Relativement à la technologie, l'investissement dans le numérique donnerait la possibilité d'être totalement en phase avec la réalité des conflits modernes qui fait appel à un degré de technicité très élevé. Aujourd'hui, la technologie s'impose comme un multiplicateur d'efficacité et d'efficience. Même s'il est clairement établi qu'elle ne peut nullement remplacer l'humain. Force est de reconnaître qu'il permet au combattant d'avoir plus de chance de réussir la mission confiée, tout en minimisant les risques potentiels. Par ailleurs, un accompagnement politique fort appréciable est attendu pour un démarrage réussi qui mettrait les Armées à l'abri d'un retour à la case de départ.

En définitive, l'ambition d'asseoir une souveraineté industrielle et technologique militaire qui possède une dimension stratégique commande la mise en œuvre de mesures concrètes favorisant la mobilisation de toutes les énergies pour rompre avec cette dépendance chronique. Elle se matérialise par l'élaboration constante de documents de procédure ayant un soubassement local, le contrôle effectif de l'enseignement militaire supérieur et le démarrage d'une activité de production de biens et services à caractère militaire pour la préservation inébranlable des intérêts vitaux du pays. Au demeurant, cette indépendance obtenue donnerait l'occasion au pays d'être suffisamment outillé pour renforcer, à la suite du lancement de son premier satellite, sa présence dans l'espace et d'être un acteur du cyberspace, à l'heure de l'introduction de l'intelligence artificielle dans les conflits modernes.



ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025 EN IMAGES



Bruno Guichemerre à travers une formation sur le montage d'exercice interarmées, a produit un scénario opératif prenant en compte les réalités de l'Afrique de l'Ouest face aux enjeux actuels et futurs, de la conception à la conduite, aux niveaux stratégique et opératif.



Une délégation de l'IDS à Paris a permis d'initier les premiers contacts avec certains organismes pouvant appuyer l'IDS dans sa montée en puissance, notamment le CHEM, CEMS-T, l'EDG, l'ACADEM, l'IHEDN, le CICDE et de maintenir et d'approfondir les partenariats déjà mis en œuvre.



Une délégation de l'IDS à Paris a permis d'initier les premiers contacts avec certains organismes pouvant appuyer l'IDS dans sa montée en puissance, notamment le CHEM, CEMS-T, l'EDG, l'ACADEM, l'IHEDN, le CICDE et de maintenir et d'approfondir les partenariats déjà mis en œuvre.

ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025 EN IMAGES



La transformation de l'IDS, c'est aussi une nouvelle pédagogie centrée sur la prise de décision et la réflexion collective. Après une présentation de l'exercice CERATES et répartis en groupes de planification Ops, les auditeurs de l'ESG participent à la restitution de MAB et DB



Le Général de brigade Koly FAYE DG de l'IDS a présidé la réunion de décision de l'exercice CERATES, résultat de 2 semaines de MEDO au niveau divisionnaire. Interopérabilité, STRATCOM, Influence, manœuvre des effets et pratique de l'anglais opérationnel au cœur de la Planification



Après une présentation de l'exercice PICARDIE, le CEM est constitué en CO afin de travailler en cellule et concevoir l'engagement tactique BIA

ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025 EN IMAGES



Dans le cadre du module de formation en Histoire militaire, l'IDS a accueilli le Docteur Martin Mourre pour partager avec les auditeurs de L'ESG sur la participation des tirailleurs durant les guerres mondiales, mais également de retracer l'histoire des événements de Thiaroye



Participation du quatrième Cours Supérieur de Guerre de l'Institut de Défense du Sénégal, au Colloque scientifique, organisé par le Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, sous la présidence effective du Général Birame DIOP, Ministre des Forces Armées.



Participation du quatrième Cours Supérieur de Guerre de l'Institut de Défense du Sénégal, au Colloque scientifique, organisé par le Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, sous la présidence effective du Général Birame DIOP, Ministre des Forces Armées.

ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025 EN IMAGES



Visant à mieux appréhender l'histoire militaire Africaine, la participation des auditeurs de l'ESG de Paris a permis de valoriser leur intégration au sein du quatrième Cours Supérieur de Guerre et de souligner l'intérêt que l'IDS porte aux relations avec ses pays partenaires



Visite à l'IDS du German CAPSTONE Course (Allemagne) sous la présidence du Chef d'état-major de la Marine, le contre-amiral Abdou Sène.



La visite d'une délégation de l'IDS au Royaume-Uni en novembre 2024 a permis de partager avec les autorités militaires des points relatifs à la formation militaire professionnelle et surtout au développement d'une organisation souveraine sénégalaise de doctrine et de concepts



Colonel Pape Souleymane CISSE,
Chef Chaîne Opérations,
Etat major Haut commandement de la Gendarmerie nationale

“Celui qui commande une armée doit avoir la force de maintenir l’ordre dans la paix et le courage

d’affronter le chaos de la guerre.” (Thucydide). Le cycle naturel de l’histoire de l’humanité, à cheval entre conflits armés et paix éphémère, exige à ce titre une parfaite résilience des forces de défense et de sécurité, pour garantir à la fois l’ordre dans la cité et participer à la défense nationale du temps de crise.

Le modèle de force de police à statut militaire constitue une réponse à cette exigence. Dans l’article 1^{er} du décret 74-571 du 13 juin 1974 portant règlement sur son emploi et son service, la Gendarmerie nationale est une partie intégrante des forces armées, instituée pour veiller à la sûreté publique, assurer le maintien de l’ordre et l’exécution des lois et règlements. En outre, dans le cadre des missions de défense nationale, l’article 65 du même décret définit que ses unités peuvent participer à l’exécution d’exercices ou de manœuvres en commun avec les forces terrestres, maritimes ou aériennes.

Cette aptitude des forces de Gendarmerie à exécuter à la fois des missions de maintien de l’ordre et des missions militaires, selon le contexte, repose sur une adaptation constante de sa doctrine pour remplir son contrat opérationnel dans tous les spectres d’engagement.

L’atteinte du niveau optimal de servitude est la motivation de la montée en puissance de la Gendarmerie nationale, reposant sur l’acquisition de capacités performantes garantissant sa résilience en toutes circonstances, dans un cadre de coopération qui assure une parfaite

La Gendarmerie nationale, face aux défis de la réversibilité.

complémentarité avec les autres forces.

A) La Gendarmerie, une force réversible par essence

La Gendarmerie nationale est une force de police à statut militaire dotée de personnels, moyens et logistiques adaptés à un engagement sur plusieurs spectres, à l’intérieur du territoire, aux frontières comme dans les opérations extérieures.

- une force de sécurité intérieure : La Gendarmerie nationale du Sénégal est une force de sécurité publique qui joue un rôle majeur dans le maintien de l’ordre public et l’exécution des lois. Elle intervient dans les zones périurbaines et rurales dans le cadre de la surveillance générale, la police administrative et judiciaire. Elle est chargée de prévenir et réprimer les infractions, maintenir l’ordre lors de manifestations ou de troubles, garantir la libre circulation des personnes et des biens.

- une force citoyenne au service des populations: La Gendarmerie joue un rôle important dans la police de proximité. Elle est chargée d’assurer la sécurité des circonscriptions de sa zone de compétence nationale. Elle participe activement dans la lutte contre l’insécurité urbaine périurbaine, les trafics illicites et la délinquance itinérante. En outre, dans la mise en œuvre des plans particuliers en cas de catastrophe naturelle ou de situation d’urgence, la Gendarmerie intervient pour assurer la protection et l’aide aux populations touchées, les escortes de convois et la prise en charge des personnes déplacées.

- une force militaire aux côtés des Armées En tant que force de police à statut militaire et partie intégrante des forces armées, la



Gendarmerie peut être déployée dans le cadre des missions de défense nationale, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Elle dispose d'unités formées, équipées et entraînées pour participer à la défense du territoire et aux opérations extérieures aux côtés des Armées.

En dépit de tous les défis que pose son organisation et son emploi, la dualité des fonctions de la Gendarmerie en fait une force polyvalente par essence, jouant un rôle majeur dans la sécurité et la stabilité du Sénégal.



B) les défis de la réversibilité

La réversibilité de Gendarmerie exige un effort de rigueur et d'engagement dans la formation militaire de ses forces, mais surtout une adaptation continue des capacités opérationnelles et logistiques aux missions de police et de défense.

- Maintenir la polyvalence à travers la formation et l'entraînement militaire : La valorisation des compétences nécessaires pour le maintien de l'ordre civil (gestion des manifestations et contrôle des foules) et l'engagement armé (défense opérationnelle et sécurité des frontières) repose sur l'adaptation des curricula de formation et d'entraînement des unités. C'est pourquoi, la préparation opérationnelle des unités met l'accent sur une parfaite connaissance des contextes d'engagement, notamment la maîtrise des règles qui encadrent l'utilisation de la force, selon un environnement civil ou militaire.

Cette capacité de réversibilité est à l'origine de la création d'escadrons de surveillance et d'intervention et de brigades territoriales renforcées aux frontières pour faire face aux menaces liées à la criminalité organisée et au terrorisme.

- Proposer un contrat opérationnel adapté à l'environnement de crise : La préparation opérationnelle à la réversibilité des forces de Gendarmerie est une priorité du commandement.

D'ailleurs, l'organisation fonctionnelle de la Gendarmerie propose une spécialisation des subdivisions d'armes avec une gendarmerie territoriale qui exerce les missions de police et une gendarmerie mobile dotée de capacités robustes et adaptées à un engagement au maintien de l'ordre ou dans un conflit armé.

L'acquisition de moyens logistiques et la densification du maillage aux frontières constituent les deux axes majeurs qui garantissent la résilience du dispositif face aux menaces qu'impose une situation sous régionale très volatile.

- Soutenir la réversibilité à travers la coopération avec les autres forces

L'intégration et la synergie des actions avec les autres forces sont les bases des opérations conjointes de défense et de sécurité. Le succès des missions de la Gendarmerie nationale repose sur une parfaite mutualisation des compétences techniques et humaines avec les autres forces, dans l'atteinte des objectifs opérationnels de défense et de sécurité.

L'aptitude à passer rapidement d'une mission de maintien de l'ordre à une opération militaire, selon les besoins, requiert l'échange d'expertise et de procédés. Cette collaboration permettra de mettre mutuellement à profit les capacités spécifiques de chaque organisation.





Commissaire de Police Mouhamed GUEYE,
Chef de la Division Communication et des Relations Publiques

Le phénomène criminel est en plus complexe par le caractère dynamique de la question sécuritaire. La réaction de la société doit être à la hauteur de l'évolution du phénomène criminel par une stratégie bien élaborée (1) dont l'efficacité est fortement tributaire des moyens d'exécution sur le plan opérationnel (2).

Le temps, il remonte à l'existence de l'humanité et dans l'espace aucun pays n'y échappe. Ses développements et ses particularités, corollaires de plusieurs facteurs (économique, social, etc.), déteignent inéluctablement sur les stratégies de lutte mises en place par les différents États pour venir à bout de ce fait de société qui plombe l'épanouissement de l'homme dans son milieu naturel.

Les États les plus développés, font face aujourd'hui, à des formes de délinquance parfois méconnues ou seulement embryonnaires dans les États dits sous-développés. C'est dire, qu'à chaque niveau de développement, correspond des formes particulières de criminalité, dont les efforts de lutte doivent intégrer l'ingéniosité de plus en plus grande des délinquants avec l'utilisation de moyens sophistiqués de commission de faits infractionnels.

Le Sénégal, en plein essor, a su garder la réputation d'un pays stable malgré certaines péripéties par notamment la remise à niveau de son dispositif répressif mais aussi et surtout par un mécanisme préventif efficace assez éprouvé. La sécurité est un droit fondamental et la paix et la sécurité constituent la matière première du développement. Conscients de cela, la prise en charge de la sécurité des personnes et des biens demeure une priorité absolue pour l'autorité policière. Le rôle essentiel de la Police nationale dans la prise en charge de ce pilier très important pour l'État n'est plus à démontrer. Cependant la tâche s'avère de plus

Enjeux et défis de l'insécurité urbaine : la réponse stratégique et opérationnelle de la Police nationale

en plus complexe par le caractère dynamique de la question sécuritaire.

La réaction de la société doit être à la hauteur de l'évolution du phénomène criminel par une stratégie bien élaborée (1) dont l'efficacité est fortement tributaire des moyens d'exécution sur le plan opérationnel (2).

I. La réponse stratégique de la Police nationale face à la délinquance urbaine

« Nous luttons farouchement contre l'insécurité et intensifierons les opérations des forces de l'ordre sur le terrain » a déclaré le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, à l'occasion de l'opération « Coup de poing » effectuée par la Police nationale dans la nuit du 04 au 05 septembre 2024, dans plusieurs localités du pays pour faire face à la montée de l'insécurité. Ainsi, la délinquance urbaine est caractérisée par la criminalité de rue : vols, agressions, actes de vandalisme ; La délinquance juvénile : actes souvent attribués à des jeunes, tels que les graffitis, dégradation ou vols simples ; le trafic de stupéfiants, très fréquent dans certains quartiers et souvent lié aux réseaux organisés ; la multiplication du nombre des accidents de la circulation routière, les délits d'atteintes aux mœurs, entre autres.

Elle demeure une préoccupation majeure des pouvoirs publics qui s'évertuent à moderniser les moyens d'intervention afin de mieux endiguer ce phénomène comme l'a rappelé l'autorité policière : « la paix, la sécurité et la tranquillité publique sont des nécessités nationales ».

Elle note que « c'est ce que le Président de la République a compris en le faisant un pilier de sa vision que le gouvernement est en train d'impulser et d'exécuter avec une implication



accrue de la communauté de la protection des personnes et des biens ».

Poursuivant dans la même dynamique, la Direction Générale de la Police Nationale a redéfini ses orientations stratégiques dans le cadre de la lettre de politique sectorielle de développement du Département et a engrangé plusieurs réalisations.

Il s'y ajoute la validation d'un plan stratégique de développement de la Police nationale. Plusieurs projets ont été engagés qui recoupent tous cinq grands domaines prioritaires :

- L'intensification de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la police de proximité ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des services de la Police ;
- Le renforcement des capacités des personnels par la formation permanente ;
- La poursuite du réarmement moral des agents du corps de la Police.

Ces objectifs combinés ont permis de contenir l'insécurité urbaine qui ne crée pas simplement un sentiment d'insécurité parmi les citoyens mais déchire aussi le tissu social des villes, menace les fondements des institutions démocratiques, érode le capital social des plus pauvres et crée des ghettos urbains et des quartiers stigmatisés. La lutte contre la délinquance et la criminalité est totalement prise en charge par les services des dix directions que compte la Police nationale, chacune en ce qui la concerne, avec une adéquate synergie entre les services opérationnels et les services de soutien.

Les actions combinées de la Direction de la Sécurité Publique, de la Direction de la Police de l'Air et des Frontières, de la Direction de la Surveillance du Territoire, de la Direction de la Police Judiciaire, la Direction du Groupement Mobile d'Intervention et de Direction de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants rendent compte réellement du niveau des activités opérées dans le cadre du combat contre les infractions aux lois pénales. Ces directions opérationnelles ont multiplié les

opérations de sécurisation et de lutte contre l'insécurité.

Dans cette dynamique, l'autorité policière dans son ordre du jour n°1 prononcé lors de son installation a engagé tout le personnel de police à travailler pour l'atteinte des objectifs à lui fixés par la plus haute autorité. Avec les résultats probants obtenus depuis cette date, elle n'a pas manqué de renouveler ses félicitations à l'endroit des fonctionnaires de police

Dès lors, pour relever les défis liés à la prise en charge de cette problématique l'action de la Police nationale s'inscrit dans une démarche stratégique. Elle implique également des stratégies opérationnelles de lutte contre l'insécurité routière

Cependant, malgré le dispositif sécuritaire déployé nuit et jour sur le terrain et l'implantation d'un dispositif technique de veille notamment des caméras de vidéosurveillance sur l'ensemble des axes stratégiques des agglomérations et des zones sensibles, des actes de délinquance continuent de se commettre parfois de façon sporadique surtout dans la ville de Dakar et sa banlieue.

En effet, il faut souligner le cas particulier de la région de Dakar, qui, dans une superficie de 0,28% du territoire national regroupe à elle seule 25 % de la population et plus de 70% des activités économiques. Dakar est ainsi, un pôle d'attraction surpeuplé au détriment des campagnes qui se vident de leurs habitants.

Afin de mieux appréhender cette problématique, la Police nationale, première force urbaine dans la protection des personnes et des biens, a réagi par la mise en place de nouvelles stratégies d'anticipation face aux menaces multiformes, multidimensionnelles et plurisectorielles visant à adapter en permanence le dispositif de sécurité à travers une couverture complète du territoire national pour se rapprocher davantage de la population « Police de proximité » pour que chaque sénégalais se sente en sécurité dans son environnement immédiat.





criminelle. Malgré de multiples initiatives de sécurisation des personnes et des biens, le phénomène semble bien enraciné dans une société en pleine dynamique urbaine.

C'est dans cette dynamique que la Police nationale a mené plusieurs opérations de sécurisation dans les agglomérations pour répondre aux défis sécuritaires.

II. Les stratégies opérationnelles de la Police nationale face à l'insécurité urbaine

Dans la ville de Dakar et parfois dans d'autres localités, des faits liés à l'insécurité urbaine sont commis dans des circonstances particulières et peuvent naturellement inquiéter la population. Ce qui peut susciter un sentiment d'insécurité en déphasage avec les données statistiques qui renseignent à suffisance que la sécurité urbaine est bien maîtrisée. L'émoi et la consternation consécutives à l'hypermédiatisation de la survenance d'un acte de délinquance ayant occasionné mort d'homme, est la preuve parfaite de son caractère exceptionnel.

Il s'y ajoute, que les situations qui ont été relevées ces derniers temps font état pour la plupart, de crimes domestiques (crimes entre amis, parents au sein des concessions familiales). Toutefois, il faut faire remarquer que l'État à travers la Police nationale travaille d'arrache-pied pour endiguer ces faits en les prévenant au maximum et le cas échéant, les élucider dans les meilleurs délais par l'arrestation des présumés auteurs ou complices.

Si tout le monde s'accordait à dire que la banlieue était la zone la plus criminogène de l'agglomération dakaroise, mais ces dernières années, aucune partie de la métropole n'est épargnée. On est passé d'une insécurité dictée par l'instinct de survie à une insécurité

Les opérations de sécurisation font partie d'une stratégie de lutte ponctuelle contre la délinquance. Elles se proposent, après étude constat d'actes illicites dans un espace donné, et à des moments précis, de passer à l'offensive pour mettre hors d'état de nuire toutes personnes qui seraient tentées de commettre des infractions.

Initiée par la Police nationale, l'opération « coup de poing » qui s'est déroulée du 04 au 05 septembre 2024, a consisté à effectuer des contrôles de véhicules et de personnes dans les zones à forte criminalité. Cette opération visant à renforcer la sécurité dans tout le territoire national, a permis de saisir une quantité importante de drogue et d'interpeller plusieurs individus pour diverses infractions. Ces opérations ciblées viennent compléter le dispositif classique de sécurisation au quotidien par des patrouilles pédestres et motorisées de personnels en tenue ou en civil. L'objectif étant de marquer une présence policière visible sur les axes stratégiques mais aussi, accentuer les missions de Police judiciaire pour démanteler les niches de délinquance.

En outre, régulièrement les services opérationnels entreprennent des opérations ponctuelles de jour comme de nuit pour traquer





les infracteurs. La finalité étant de permettre une large couverture de tous les secteurs criminogènes sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation des forces de police a conduit à l'implication de tous les commissariats de police, ainsi que tous les effectifs de la Police nationale avec, un renfort conséquent des brigades spécialisées du Groupement mobile d'intervention (GMI), des éléments de l'Office de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTIS) et de la Direction de la police judiciaire (DPJ).

Sous ce prisme, depuis plusieurs années, des opérations « Karangué » et « Fagaru » ont été conduites pour la sécurisation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire. La création et la mise en service de nouvelles unités de police se poursuit conformément à l'objectif de maillage du territoire et d'accessibilité du service public de la sécurité.

Dans une approche collaborative de la gestion de la sécurité, la population est au centre des préoccupations de la Police nationale. Dans la nouvelle orientation de l'autorité policière, le citoyen est devenu un acteur clef de la gestion de sa propre sécurité.

En effet, avec l'émergence de nouvelles formes de criminalité qu'on a pu appeler le « terrorisme domestique », le réflexe sécuritaire doit être cultivé au sein des populations. Un citoyen informé des enjeux sécuritaires du moment est plus enclin à s'intéresser davantage à cette problématique par la culture de la dénonciation. Le renseignement étant le socle de la mission sécuritaire, doit s'abreuver essentiellement de la source humaine.

Ainsi, la nouvelle stratégie d'ouverture de la Police nationale n'a d'autre objectif que de réussir à implémenter cette philosophie de construction de la sécurité. Cela passe nécessairement par le changement de paradigmes en termes de rapport avec les populations qui doivent s'approprier les actions policières. La mise à disposition d'un numéro vert opérationnel et d'un système de messagerie permettent une proactivité dans

la prise en charge des demandes d'intervention des populations.

L'organisation régulière de rencontre avec les différentes couches de la société comme les « mercredis de la Police », de journées portes-ouvertes, d'évènements sportifs ou culturels permettront de raffermir les relations avec les populations. En démarche marketing, la population est considérée comme le client de la Police nationale et il faut donc travailler à le satisfaire. Parallèlement, les autorités policières ont mis en place un plan de communication pour mieux vulgariser les actions de la Police afin de rassurer les populations.

À titre d'exemple, pour tous les meurtres qui ont été commis dans la zone de compétence de la Police, le professionnalisme des services engagés a permis d'identifier, d'arrêter et de déférer les présumés auteurs ou complices dans des délais très courts. Il faut rappeler que durant ces trois dernières années, les chiffres de la criminalité au niveau de la Police nationale attestent d'un taux d'élucidation de 99% des crimes de sang. Ces efforts doivent être accentués et portés à la connaissance du public pour ramener la sérénité sur l'ensemble du territoire ».

En définitive, le Sénégal reste un pays sécurisé, malgré l'absence de moyens eu égard aux politiques opérationnelles et tactiques menées par la Police nationale dans le cadre de la sécurisation des personnes et des biens. Cependant, la répression seule ne pourra pas résoudre le phénomène. Dans la pro-action, il faut nécessairement une collaboration de toutes les parties prenantes, l'État, à travers les Forces de Défense et de Sécurité, les collectivités territoriales, la population dans toutes ses composantes.





Inspecteur Aliou CISS,
Directeur général de l'Administration pénitentiaire

Les notions de défense et de sécurité ne doivent pas être uniquement réservées aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

Aujourd'hui, avec le contexte de mondialisation, le monde est devenu un « village planétaire » en raison de l'interconnexion croissante entre les pays et les cultures facilitée par les avancées technologiques, les communications rapides et les échanges internationaux. Que ce soit les pays développés ou ceux en voie de développement, les défis sécuritaires intéressent tout le monde car il y va de leur existence, de leur stabilité et de leur survie.

C'est pour cette raison que ces deux notions indissociables doivent intéresser tous les acteurs de la nation à savoir la société civile, les organismes de défense des droits de l'homme, les politiques, les autorités coutumières et religieuses etc. Cette symbiose constitue une garantie de la démocratie, de la bonne gouvernance et d'un Etat de droit.

Toutefois, il reste entendu que, traditionnellement, les principaux acteurs des leviers de la souveraineté nationale en matière de défense et de sécurité demeurent les forces de défense et de sécurité.

Pour réussir une telle mission qui consiste à garantir la paix, la sécurité, et l'intégrité du territoire national, les forces de défense et de sécurité font face à de multiples paramètres qu'ils doivent prendre en considération soit par action ou réaction, de façon active ou proactive. Parmi ceux-ci, figurent les défis de la réversibilité.

La réversibilité est une notion transversale qui peut s'appliquer à plusieurs disciplines comme par exemple le droit commercial avec la réversibilité des bâtiments marquée par le réchauffement climatique et l'augmentation de l'émission des gaz à effet de serre. Ce concept vise à anticiper dès la conception d'un bâtiment sa capacité à changer de destination durant l'entièreté de son cycle de vie. C'est dans cette logique que nous citerons le philosophe rationaliste et épistémologue français J. Vuillemin, qui, dans son ouvrage intitulé *Essai sur la signification de la mort,*

Les Forces de Défense et de Sécurité face aux défis de la réversibilité, quelle contribution pour l'Administration pénitentiaire

1949, p. 178 dit : « Nous nous apercevons soudain que le présent ne commande pas nécessairement le futur et le passé, et nous détachons l'irréversibilité vécue du temps de sa réversibilité représentée ».

Au regard de cette assertion, la réversibilité est transposable dans le domaine de la défense et de la sécurité. Ainsi la réversibilité pourrait être axée sur la capacité de réaction des forces de défense et de sécurité, de prévention des conflits et de gestion des crises. Aujourd'hui, avec les situations de crises imprévisibles, les forces de défense et de sécurité doivent être en mesure de travailler en symbiose dans la transversalité pour n'importe quel métier ou fonction ayant un intérêt général pour la nation toute entière. Dans le cadre de l'interopérabilité, le plan d'organisation des secours en cas de catastrophes (plan ORSEC), les manœuvres militaires et les exercices de simulation d'attaques terroristes et de prises d'otages sont des exemples illustratifs qui rassemblent les forces de défense et de sécurité dans une même mission que l'autorité civile. Dans de pareilles circonstances, les forces de défense et de sécurité doivent rapidement s'adapter à cette nouvelle situation et jouer pleinement leur rôle.

Pour mieux pousser la réflexion, il y a lieu de s'interroger sur les mécanismes d'anticipation et de planification pour faire face aux défis de la réversibilité.

Pour relever ces défis, les forces de défense et de sécurité doivent avoir une bonne maîtrise de la géopolitique mondiale et mettre en place une stratégie nationale d'harmonisation de leurs pratiques en matière de défense et de sécurité.

Une bonne maîtrise de la géopolitique mondiale pour faire face aux défis de la réversibilité

Au-delà des définitions classiques, la géopolitique peut se définir comme la manière d'analyser la situation mondiale passée pour comprendre celle d'aujourd'hui tout en anticipant l'avenir. En procédant de la sorte, les forces de défense et de sécurité peuvent appréhender dans leur réalité les relations internationales, les stratégies politiques, la société, les changements naturels résultant de la mondialisation. Aussi, l'étude de la géopolitique permet-elle aux forces de défense et de sécurité de mieux comprendre les problèmes liés aux territoires et qui sont souvent sources de conflits



dans le monde. En témoigne la guerre du Golfe en 1990 avec l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, les attentats du 11 septembre 2001 qui ont fait germer les véritables prémices de la lutte contre le terrorisme et actuellement les conflits entre l'Israël et la Palestine étendus à d'autres territoires du Proche et Moyen Orient ainsi que ceux entre la Russie et l'Ukraine.

Dans le cadre militaire d'ordre stratégique et opérationnel, la connaissance de la géopolitique permet aux forces de défense et de sécurité de définir les formes de réversibilité pour les anticiper par la mise en place de mécanismes de prévention, de transformation et de consolidation. Pour ce faire, la mise en place d'une stratégie nationale d'harmonisation des pratiques des forces de défense et de sécurité en la matière s'avère nécessaire.

Mise en place d'une stratégie nationale d'harmonisation des pratiques des forces de défense et de sécurité

S'il est vrai que les forces de défense et de sécurité n'ont pas les mêmes missions eu égard à leur cadre statutaire, il est évident qu'elles ont un point de convergence qu'est la sécurité. Cette sécurité, dans certaines circonstances, doit faire l'objet d'une harmonisation pour sa meilleure prise en charge par les forces de défense et de sécurité.

A ce titre, avec les changements climatiques le problème de l'environnement n'est plus l'apanage des services des Eaux et Forêts qui doivent obligatoirement coordonner leurs actions avec les forces armées.

Au plan sanitaire, avec l'apparition de nouvelles maladies pandémiques l'harmonisation des pratiques est aussi nécessaire entre les services de santé des armées et les autres forces de sécurité. Il en est de même au plan sécuritaire avec les nouvelles formes de menaces telles que la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, le blanchiment de capitaux, la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants, la cybercriminalité etc...

Prenant l'exemple de l'apparition de la covid-19, l'Administration pénitentiaire en relation avec certaines forces de défense et de sécurité a fait montre de sa résilience par la mise en place de mesures préventives favorisant une bonne gestion de la pandémie en milieu carcéral. A cette occasion, l'Administration pénitentiaire était en face de deux challenges à savoir le respect strict des mesures sanitaires établies par l'Etat du Sénégal suite aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'une part et d'autre part la garantie des droits des détenus tels que prescrits par les instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Face à cette douloureuse épreuve à l'échelle mondiale, l'Administration pénitentiaire a su faire montre de sa

capacité d'adaptation qui a permis d'éviter l'introduction de la maladie dans les établissements pénitentiaires, considérés comme des milieux propices à propagation rapide de la pandémie. De façon concrète, sur le plan préventif, des zones de mise en quarantaine ont été aménagées, des kits comprenant des masques, des thermo flash, des gels hydro alcooliques distribués. Les visites des détenus ainsi que tous leurs autres droits ont continué à être respectés durant cette période avec des aménagements allant dans le sens de la prévention. C'est un bel exemple mettant en exergue la réversibilité et la résilience du personnel pénitentiaire qui était même confiné pendant des mois. C'est le cas aussi avec le terrorisme qui a franchi les frontières pour se retrouver dans les quatre murs de la prison avec une nouvelle catégorie pénale engendrant la radicalisation et l'extrémisme violent. Du coup l'aménagement de l'espace carcéral s'impose avec la construction de quartiers de haute sécurité, la formation d'un personnel spécialisé pour la gestion de ces détenus pour des faits liés au terrorisme et l'élaboration de nouveaux programmes de préparation à la réinsertion sociale adaptés pour ces détenus particulièrement signalés

D'une façon générale, dans d'autres circonstances, comme en cas de conflit ou de gestion post conflictuelle dans les opérations de paix des Nations Unies, les forces de défense et de sécurité peuvent être amenées à travailler en équipe sur différents domaines comme la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

La capacité d'adaptation et de réaction des forces de défense et de sécurité doit être le fusil d'épaule à utiliser pour faire face aux défis de la réversibilité. Pour ce faire l'Etat doit les doter de moyens financiers, humains et matériels suffisants.

Cela va leur permettre d'être physiquement et mentalement prêtes pour faire face à n'importe quelle menace.

S'il est vrai que la spécialisation des forces de défense et de sécurité dans leur domaine est une politique favorisant l'excellence, leur volonté de faire le métier de la défense et de la sécurité doit être aussi encouragée. Toutefois, cette action doit être encadrée par un cadre légal bien défini. Dans certains cas, la légalité est clairement déterminée comme en illustre la constitution s'agissant de l'intégrité du territoire national et de l'unité nationale. Par contre dans certaines circonstances, il en est autrement.





Colonel Fabrice AVENEL
Conseiller militaire technique de l'IDS

La jeunesse, un enjeu pour les Forces armées.

Le Sénégal à l'instar de l'Afrique subsaharienne est un pays jeune : 75 %

de la population a moins de 35 ans. Les perspectives de l'ONU indiquent que cette proportion pourrait encore augmenter dans les années à venir. Cette jeunesse peut être une chance mais c'est aussi un défi à relever afin que les opportunités que dessinent cette force en devenir ne se transforment en fardeau. La prise en compte de cette jeunesse doit être une priorité pour l'Etat mais aussi pour les Armées.

La société sénégalaise doit accompagner l'arrivée de cette jeunesse dont seulement 30% d'entre elle est scolarisée dans le secondaire et qui voit 30% des 15-24 ans se retrouver sans emploi, ni en éducation, ni en formation. Ces statistiques montrent que la jeunesse sénégalaise s'insère difficilement au sein de la société et surtout qu'elle est insuffisamment armée pour y trouver sa place car la probabilité de ne pas accéder à un emploi durable est plus forte pour les jeunes pas ou peu qualifiés.

Conscients de ces perspectives une partie de la jeunesse sénégalaise à l'unisson de celle du reste du continent est tentée d'émigrer vers l'Amérique du Nord ou vers l'Europe. Un récent sondage réalisé par l'institut américain PSB montre que 3 jeunes Africains sur 5 songent à émigrer au cours des trois années à venir. Et quand elle ne veut pas émigrer ou n'en a pas les moyens, elle peut fournir une main d'œuvre docile aux trafiquants ou

groupes terroristes. En effet un manque de formation intellectuelle et de qualification couplé à une forme de misère sociale et de défiance envers l'Etat, engendrent des révoltes dont la forme la plus grave est celle du terrorisme.

Il convient autant que faire se peut de donner à la jeunesse les moyens d'envisager l'avenir sereinement en répondant à ses besoins élémentaires et légitimes. Les gouvernements œuvrent dans ce sens en créant les conditions favorables : mise en place de structures et infrastructures de formation ; réglementation favorisant le travail des jeunes pour leur permettre de rentrer sur le marché du travail... Mais on l'a vu plus haut cela ne permet pas de qualifier tous les jeunes ni de leur faire accéder à un emploi durable. Les tensions s'aggravent d'ailleurs à mesure que la population et la part des jeunes croissent. Il y a donc de la place pour d'autres acteurs tels que les Forces Armées.

En effet celles-ci ont intérêt pour leur propre fonctionnement à s'investir davantage au profit de la jeunesse mais aussi parce que cela concourt à la réalisation de leur mission de défense du territoire et des intérêts du Sénégal ainsi que des Sénégalais.

Le recrutement constitue un des enjeux majeurs des forces armées. Les spécificités du métier des armes requérant une certaine condition physique ainsi que de capacités cognitives adaptées au service de système d'armes de plus en plus complexes exigent de recruter régulièrement des jeunes officiers, sous-officiers et militaires du rang parmi la population civile. La jeunesse constitue donc un vivier de recrutement à investir qui sera d'autant plus précieux que les jeunes seront



qualifiés et formés en amont.

En participant davantage à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, les Armées limiteraient le risque de voir ces jeunes rejoindre des groupes séditieux, terroristes ou criminels venant de pays voisins ou prenant pied au Sénégal. En implantant des unités dédiées à cette mission d'insertion socio-professionnelle dans les différentes régions militaires, au plus près des bassins de vie de la jeunesse, notamment rurale, les Armées viendraient compléter le maillage du territoire aux côtés de leurs autres unités opérationnelles et des forces de sécurité intérieure. Cela améliorerait en outre les capacités de renseignement tout en participant à l'aménagement du territoire.

Confrontée à des difficultés et des enjeux similaires dans les années 1960 dans les Antilles et en Guyane ainsi que dans l'ensemble de ses territoires d'outre-mer, la France a développé le Service Militaire Adapté. Il s'agit « d'un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans éloignés de l'emploi et résidant dans les territoires Outre-mer. Sa mission prioritaire vise à accueillir 6000 jeunes volontaires par an pour leur faire acquérir des compétences professionnelles, des compétences sociales et leur offrir un accompagnement socio-éducatif complet. » Pour ce faire, un régiment du SMA (RSMA) est implanté sur les sept territoires d'outre-mer les plus peuplés. Bien que leur mission soit de recruter, former et insérer professionnellement des jeunes ultra-marins, ces organismes sont composés majoritairement de militaires issus de régiments des forces terrestres. Ils retrouvent d'ailleurs leur régiment et leur spécialité (mêlée, appui ou soutien) après une mutation de deux à trois ans dans un RSMA. Le vivier de recrutement du SMA est d'environ 200 000 jeunes de 18 à 25 ans dont 30% d'entre eux ne sont, à l'instar du Sénégal, ni en emploi, ni en formation. Ces jeunes volontaires du service militaire adapté sont

recrutés pour une période de 6 à 12 mois. Ils suivent tout d'abord une formation militaire d'un mois durant laquelle leur sont inculqués les rudiments des savoirs faire et savoir être militaires. A la fin de cette période, ils sont présentés à l'examen du permis de conduire qui constitue un outil d'insertion essentiel. La formation professionnelle constitue le cœur de leur parcours au sein du SMA. Les plus avancés obtiennent un diplôme certifié par les instances compétentes. Les autres sortent avec un brevet du SMA reconnu sur le marché du travail. Les dernières semaines de formation sont consacrées à la réalisation de stages en entreprises et à la recherche d'emploi. Durant toute leur période de vie militaire au sein du SMA, les jeunes volontaires bénéficient d'un accompagnement médico-psycho-social qui leur permet de lever les derniers freins à l'insertion.

Les résultats sont variables en fonction des territoires ultra-marins mais en moyenne plus de 80% des jeunes volontaires accèdent à un emploi durable à leur sortie du SMA notamment grâce à l'appui des entreprises partenaires. Ce dispositif permet d'ancrer les jeunes dans leur communauté avec un emploi et l'estime de leur famille. C'est aussi un vivier de recrutement intéressant puisque 8 % des volontaires du SMA s'engagent dans les Forces Armées en étant déjà qualifiés et familiarisés avec la vie militaire.

Par-delà l'exemple du Service militaire adapté, il s'agit bien pour les Forces armées de poursuivre leur investissement au profit de la jeunesse afin de participer activement à la défense du Sénégal. Elles participeront ainsi au développement de leur pays en assurant une présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire tout en améliorant les échanges avec les partenaires civils des secteurs public et privé.



ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024 EN IMAGES



La 3ème promotion de l'Ecole supérieure de guerre de l'Institut de Défense du Sénégal en voyage d'étude au Rwanda dans la période du 22 au 29 juin 2024



visite à l'IDS d'une délégation du Centre Supérieur de la Défense Nationale d'Espagne conduite par le général de division Miguel Ballenilla Y Garcia de Gamarra.



Dans le cadre de la coopération entre l'IDS et le CREMS, les auditeurs de l'Ecole supérieure de guerre ont suivi, à distance, en même temps que leurs camarades au Maroc, la conférence du Professeur Joseph HENRONTIN sur le "Rattrapage symétrique".

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024 EN IMAGES



Visite d'une délégation, conduite par le général Koly FAYE, Directeur général de l'IDS, au recteur de l'UCAD, le Pr Amadou A MBAYE. Les possibilités de renforcement du partenariat entre l'IDS et l'UCAD avec notamment une convention de codiplomation étaient au menu des échanges.



Dans le cadre du module de stratégie, le Dr Jérôme de Lespinois (CESA) a participé à la formation des officiers auditeurs de la 4e promotion de l'École supérieure de guerre de l'IDS, du 4 au 8 novembre 2024, permettant aux participants d'enrichir leur réflexion militaire.



signature d'une convention de partenariat IDS-UCAD par le général Koly FAYE et le Pr Amadou A MBAYE, recteur de l'Université, pour une co diplomation d'un Master en Stratégie et Défense délivré aux auditeurs de l'Ecole supérieure de guerre.

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024 EN IMAGES



Les auditeurs de l'Ecole supérieure de guerre déroulent l'Exercice "ECLAIR" avec la participation de deux officiers stagiaires de l'Ecole de guerre de Paris. En images, le "Decision Brief" présidé par le général Koly FAYE, DG de l'IDS



Visite du général de brigade M TIMMERMANS, Directeur général de la Formation et des Opérations du Royaume des Pays-Bas, qui a animé une conférence sur le thème "Guerre hybride et contre guerre hybride" au profit de l'ESG.



Le Lt-colonel Benoît du centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement a partagé son expérience au montage, à la conduite d'exercice simulé, au profit des cadres du Cours d'état-major de l'IDS, en appui de la formation tactique de l'EEM, dotée du simulateur SWORD

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024 EN IMAGES



L'Ecole d'état major en visite au quartier des Eléments Français au Sénégal (EFS) dans le cadre de la connaissance des structures militaires; voir le fonctionnement d'un PC opératif et s'imprégner du niveau de coopération militaire de la France en Afrique de l'ouest.



Célébration de la Journée de la Femme. Le personnel féminin militaire et civil de l'Institut de Défense du Sénégal a été honoré à travers une cérémonie présidée par le DGA.



Séminaire de formation au profit des cadres de l'IDS pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un simulateur d'entraînement tactique en partenariat avec le CEPCP (France) et MASA GROUP

PORTRAIT D'UN TÉMOIN MILITAIRE



Général de corps d'armée Pathé SECK
Haut Commandant de la Gendarmerie nationale
et Directeur de la Justice militaire

Né le 29 novembre 1945 à Louga, le Général de corps d'armée Pathé SECK a marqué l'histoire militaire du Sénégal à partir des années 60.

Carrière

Sur le plan universitaire le Général Pathé

Seck, à l'issue de son Baccalauréat série sciences, a suivi avec succès les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (lycée Dumont D'Urville à Toulon corniche militaire). Il est titulaire du Diplôme Universitaire d'Études Littéraires (DUEL Section Espagnol), d'un Diplôme de l'Institut de Criminologie (Université Paris 2), d'une License et Maîtrise d'histoire (UCAD), d'une Licence et Maîtrise de droit public (UCAD) et d'un Diplôme d'études approfondies en histoire militaire, défense et sécurité (Institut d'études politiques de l'université d'Aix en Provence).

Sur le plan militaire, il est un officier de carrière sorti de l'École Spéciale Militaire de Saint Cyr Promotion Général Gilles en 1969. A la suite de son application à l'École d'Application du Matériel des Armées à Bourges, il est affecté au 2ème bataillon d'instruction des Armées à Dakar-Bango avant de rejoindre l'École d'application de la Gendarmerie Nationale à Melun en 1973. Le général Pathé SECK est titulaire du Brevet d'Études Militaires Supérieures de Gendarmerie de l'École de Guerre de Paris et fut ancien auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN)

Sur le plan professionnel, après un passage à la tête du commandement de la compagnie de Gendarmerie de Thiès, puis du Cap-Vert, il est muté en tant que Chef de division – Emplois Opérations Statistiques à l'Etat-major du Haut commandement avant d'être mis en position hors cadre à la Direction Générale de la Sureté Nationale du Ministère de l'Intérieur à partir de 1981.

Par la suite il fut mis à la disposition du gouvernement gambien pour les accompagner dans le processus de création du commandement de Gendarmerie de la Gambie en 1984.

En tant que Commandant adjoint de la Gendarmerie Confédérale cumulativement avec les fonctions précédentes (Le Général Waly Faye étant le Commandant de la gendarmerie Confédérale), il est

nommé Commandant de la Gendarmerie mobile, puis de la Gendarmerie territoriale entre 1991 et 1992.

Désigné Inspecteur de la Gendarmerie au sein de l'IGFA, le Général Pathé SECK, est vite promu Haut commandant en second 1994-1998 sous le commandement du Général Mamadou Diop, puis occupa les fonctions de Haut commandant de la Gendarmerie Nationale et Directeur de la Justice Militaire de 1998 à 2005. Sous son commandement, plusieurs Légions de gendarmerie et des Unités spécialisées furent créées. Le 17 novembre 1999, il reçoit des mains du Général Lamine CISSE, ministre de l'intérieur « le prix CEDEAO de lutte contre la drogue et le crime organisé », décerné pour la première fois à la Gendarmerie Nationale en présence de madame d'ALMEIDA, représentante de l'ONUUDC, de Mr Mamadou Gueye, coordonnateur régional de la CDEAO et des coordonnateurs des comités interministériels de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest.

Promu Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Son Excellence Mr Cavaco Président de la République du Portugal de 2006 à 2010, il a facilité les démarches permettant à la République du Sénégal, le statut d'observateur auprès de la CPLP (communauté des pays de langue portugaise)

De 2012 à 2013 il occupa le poste de Ministre de l'intérieur du Sénégal et assiste à la finalisation du projet de transformation du Groupement national des Sapeurs-Pompiers en Brigade sous le commandement du Général de brigade Moustapha Diawara et inauguration du Commissariat de Touba et de celui de Guinaw Rail.

Décorations

Le général Pathé SECK est titulaire de plusieurs décorations nationales et étrangères :

- Grand-Croix de l'Ordre du Mérite
- Commandeur de l'Ordre National du Lion
- Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale
- Médaille d'Honneur de la Police nationale
- Médaille d'Honneur de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers
- Grand officier de l'ordre du Wissam (Maroc)
- Commandeur de la légion d'honneur (France)
- Commandeur de l'ordre national du mérite français
- Commandeur de l'ordre national de Gambie
- Chevalier de l'ordre national d'Arabie saoudite
- Chevalier de l'ordre national de la reconnaissance Centrafricaine

Chef d'escadron Cheikh Ahmadou Bamba DIOUCK
Chef de la Division Formation de l'IDS

PORTRAIT D'UN TÉMOIN MILITAIRE



Photo de souvenir du général Jean Alfred Diallo en compagnie du Général Pathé seck

THE WHITE HOUSE
WASHINGTON

September 9, 2013

His Excellency Pathé Seck
Minister of the Interior
of the Republic of Senegal
Dakar

Dear Mr. Minister:

Michelle and I thank you for all you did to make our recent visit to Senegal a success. I am grateful to have had the benefit of your invaluable assistance and expertise during our visit.

I appreciated the warm welcome we received and enjoyed the opportunity to work cooperatively with your government on the pressing issues our nations face. Thank you again for your generous hospitality. I wish you all the best.

Sincerely,

Lettre de félicitations du président Barack Obama, Président des Etats-unis , adressée au général Pathé Seck en sa qualité de ministre de l'intérieur en 2013

PORTAIT D'UN TÉMOIN MILITAIRE



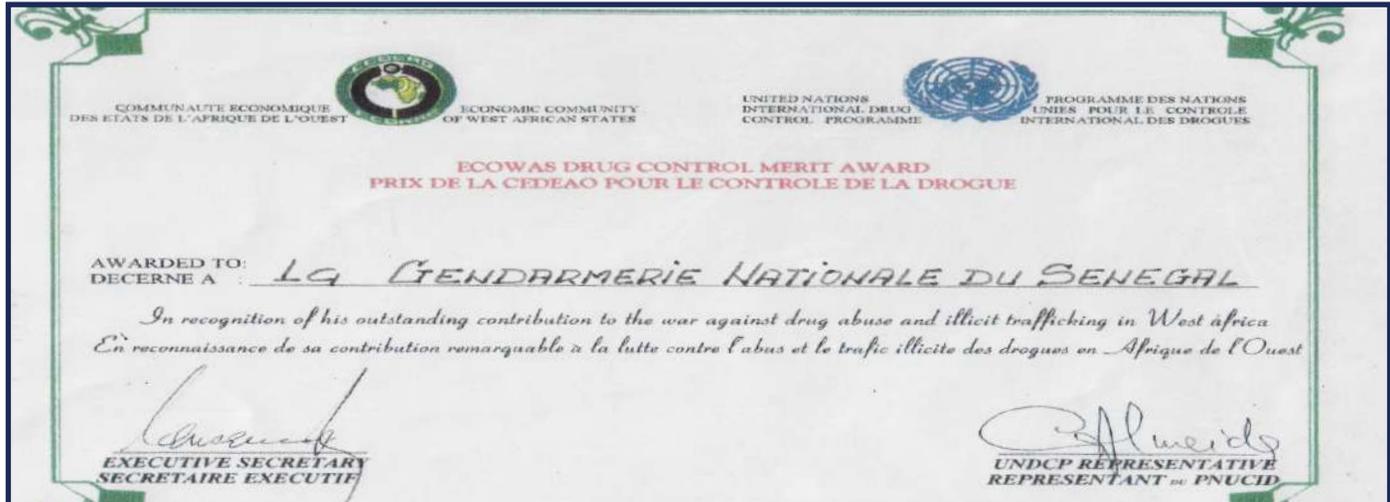
Photo de souvenir du général Wally FAYE, ancien Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire, en compagnie du Général de corps d'armée Pathé SECK



Le général Pathé Seck recevant des mains de son excellence Mr Anibal Cavaco Silva les lettres de créances en sa qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal au Portugal de 2006 à 2010



Photo de souvenirs du général Pathé SECK en sa qualité de Haut commandant de la gendarmerie et Directeur de la justice militaire, auprès du président Abdoulaye Wade et d'autres autorités civilo-militaires



<<Prix de la CEDEAO de lutte contre la drogue et le crime organisé>> décerné pour la première fois le 17 novembre 1999 à la Gendarmerie nationale en présence de madame d'Almeida, représentante de l'ONUDC et des coordinateurs des comités interministériels de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest

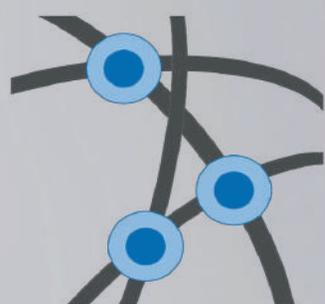


Photo de souvenir du Président Jacques CHIRAC de la République française, en compagnie du général Pathé Seck lors de sa visite officielle au Sénégal



Photo de souvenir du général Pathé Seck, Ministre de l'intérieur avec le président des États-Unis, Barack Obama lors de sa visite officielle au Sénégal en juin 2013



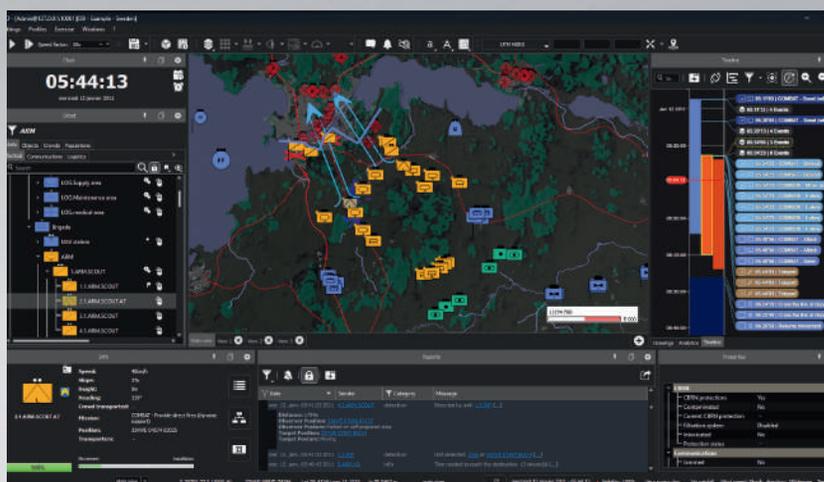
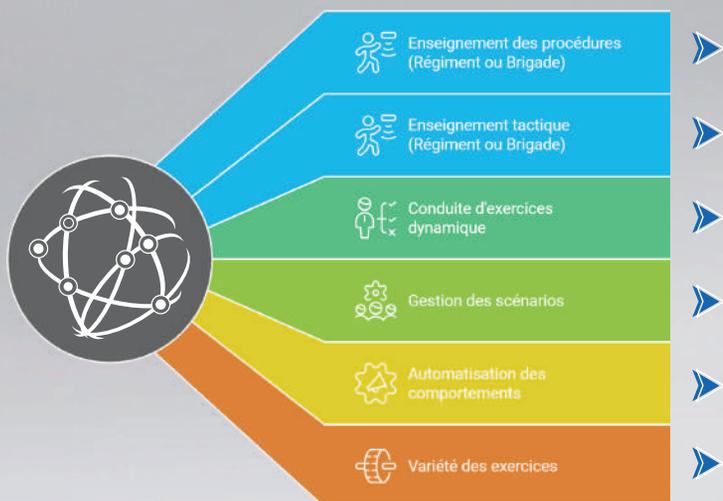


masa SWORD

Le concentré d'intelligence artificielle
pour les états majors.

Equipez vos Écoles et vos Centres d'Entraînement avec SWORD

LA Simulation pour l'entraînement des États-Majors permettant la tenue d'exercices
de niveau Régiment ou Brigade à des fins de formation, d'analyse et d'entraînement.



25 armées nous font confiance : rejoignez-les

Contactez-nous pour plus d'informations :
info@masagroup.net



TECHNOLOGIE
INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE
DirectAI



masa

L'intelligence artificielle au service des décideurs.

www.masasim.com

info@masagroup.net

+33 (0) 1 55 43 13 20

MASA Group, 8 rue de la Michodière, 75002 Paris, France